



Faculté des Sciences de la Terre
Département d'Aménagement

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du Diplôme de

MAGISTER

En Aménagement Urbain

THEME

Le conflit entre le tourisme et l'industrie dans la Daira de Skikda

Réalisé par :

SEHAB Habiba

Sous la direction de : **Professeur GUERFIA Saddek**

Université Badji Mokhtar Annaba

Devant le jury

Président : **Docteur Guessoum Djamel Eddine M.C (A)**

Université Badji Mokhtar Annaba

Examineurs : **Docteur SAYAD Mouldi M.C (A)**

Université Badji Mokhtar Annaba

Docteur ACIDI Abd Elhak M.C (A)

Université Badji Mokhtar Annaba

REMERCIEMENTS

En premier lieu, j'exprime toute ma gratitude à notre dieu, qui m'a éclairé le chemin et m'a offert la confiance et le courage pour accomplir ce modeste travail.

Je tiens à remercier vivement et sincèrement mon encadreur, le professeur: *GUERFIA Saddek* pour avoir accepté de m'encadrer, pour ses conseils et, surtout pour sa compréhension.

Je tiens à remercier: tous les enseignants du département d'Aménagement, université Badji Mokhtar.

A tous mes amies et mes collègues pour leur soutien moral et leurs conseils.

Je tiens à remercier, tous ceux qui mon aider de prés ou de loin à faire ce travail.

Habiba SEHAB

Dédicace

A mon très cher père que je pleure son absence.

A ma très chère mère, que prie Dieu de nous la garder pour une longue vie.

A mon cher frère

A mes tantes, oncles, cousins et cousines

A mes meilleures amies

A tous mes collègues

Habiba SEHAB

Introduction Générale

L'introduction générale :

Les rythmes de développement différenciés des pays se sont frayés davantage le chemin depuis et lors de l'éclatement de la révolution industrielle et continuent de l'être à travers les écarts qui prennent de l'ampleur. Depuis cette époque, l'industrie s'est taillée la première place et s'affirme comme levier de commande de développement des économies des pays.

L'industrie est désormais considérée comme la voie la plus privilégiée de progrès et de développement. Partout se manifeste hardiment la volonté de s'industrialiser.

Les pays en voie de développement (PED), ont été les derniers à atteindre ce domaine, mais dès leurs indépendances, avaient exprimé une volonté affirmée de développement s'est traduit par une succession de stratégie de développement basée sur l'industrialisation.

L'Algérie était parmi les (PED) qu'après son indépendance et dans le but d'établir une économie indépendante permettant le développement dans tous les domaines menant le pays à une aisance socioéconomique, avait fait des choix reposaient sur l'idéologie socialiste — bien loin de la politique coloniale — marqués par un sentiment national légitime exacerbé s'est traduit par sa stratégie d'industrialisation.

Dans ce contexte, l'abondance et la diversité de matière première énergétique avaient créé un climat propice encourageant l'élaboration de plusieurs types d'industrie lourde tels que : la sidérurgie (fer) la pétrochimie (hydrocarbure).

L'industrie lourde avait été la pierre angulaire de la stratégie d'industrialisation algérienne en lui taillant la part du lion notamment pour la sidérurgie et la pétrochimie, citons pour mémoire les investissements consentis pour cette dernière, ont représenté, 4573 millions de dinars dans le plan quadriennal 1970-1973 soit 36 %¹ du volume global des investissements consacrés à l'industrie.

Le secteur d'hydrocarbure avait formé le pilier de l'économie algérienne et persista à l'être ; représentant en 2012 presque 98 %² des exportations ainsi ils contribuent au PIB à hauteur de 50%³, sa croissance est liée aux ressources importantes épuisables tirées du pétrole et du gaz du pays. Dans ce contexte les hydrocarbures en Algérie s'apparentent à ce qu'Escope disait de la langue ; la meilleure et la pire des choses, alors l'importance des recettes de cette rente pétrolière rend l'Algérie dans un état d'otage de ses hydrocarbures.

Dans ces conditions, il est absolument indispensable de penser à préparer l'avenir de l'Algérie après le pétrole... ! Par la recherche d'autres revenus hors hydrocarbure des ressources alternatives renouvelables comme disait Gérard Lambert le fondateur et le directeur de SOCIAD (la société de conseil, d'expertise et d'assistance aux entreprises) sur l'Algérie ; « Avoir du pétrole ne doit pas empêcher d'avoir des idées »⁴.

En outre, cette stratégie industrielle qui a été adoptée à engendrer plusieurs problèmes ; l'exode rural massif, l'urbanisation extensive et la pollution en excès, aux villes algériennes notamment les villes du littoral.

¹ : Salah MOUHOUBI : les choix de l'Algérie ; le passé toujours présent, Alger, OPU.2004.p19.

² : Mayssa MALIK, « le Bip ; le magazine du conseil et de la formation », hydrocarbure : le pilier de l'économie nationale, n°8, Chéraga, Alger, Février 2012, p14.

³ : IDEM, p 15.

⁴ : Gérard LAMBERT, « le Bip ; le magazine du conseil et de la formation », Avoir du pétrole ne doit pas empêcher d'avoir des idées, n°8, Chéraga, Alger, Février 2012, p3.

Ces dernières sont connues par leurs plages magnifiques ainsi que leurs richesses forestières et leurs terres agricoles de bon rendement qui sont en général exploitées avec un gaspillage et sans planification adéquate par les ZI.

Elles se sont alors retrouvées dans une relation assez complexe ; une vocation touristique dense caractérisée par des potentialités divers et de natures différentes face à une activité industrielle de grande importance pour le développement sectoriel, mais qui ne marche plus avec la nouvelle stratégie adoptée par l'état qui encourage les activités non polluantes qui est à la mode de développement urbain durable — faisant du tourisme une priorité nationale en le considérant comme une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource durable — ce qui concerne spécialement notre thème qui est le tourisme .Alors, jusqu'à quand les villes côtières algériennes restent le dos tourner au tourisme ?

C'est de cette idée que notre pensée d'aborder ce sujet a été inspirée, en prenant comme cas d'étude la daïra de Skikda qui dispose d'atouts et de potentialités touristiques spécifiques de genre différent avec la dominance de l'activité industrielle connue par l'implantation de la zone industrielle SONATRACH d'envergure nationale et internationale, mais elle reste pauvre dans son développement local.

1. Problématique :

La daïra de Skikda est une image réduite de l'Algérie puisque son économie est basée sur l'industrie des hydrocarbures malgré qu'elle renferme sur son territoire des potentialités énormes (préjugées par les experts) qui, par leur mise en valeur, peuvent constituer à long terme une alternative à l'industrie pétrochimique.

A cet effet, notre problématique est liée à l'existence d'une conflictualité assez compliquée qui distingue la daïra de Skikda, représentée par la relation de l'industrie d'une part et sa vocation touristique d'autre part ainsi que la faiblesse d'une économie locale urbaine dans la dominance d'une économie sectorielle

- La daïra de Skikda possède-t-elle des potentialités d'une certaine promotion touristiques ?
- Comment peut-on valoriser ces potentialités et passer de l'état potentiel touristique à une ville touristique ?
- À quel point cette promotion touristique peut- être bien concrète, réalisable et remplaçante du secteur d'hydrocarbures en matière de revenus local et national ?

2. Hypothèse :

Le contexte et les questionnements présentés ci-dessus nous conduisent à émettre des hypothèses sur lesquelles la présente recherche est constituée:

- La daïra de Skikda avec ses potentiels touristiques exerce une certaine fonction touristique.
- La dominance de l'activité industrielle dans la daïra de Skikda marginalise et met à l'écart l'ampleur de sa fonction touristique.

3. Objectif :

L'objectif de notre étude est de :

- Déterminer les potentialités touristiques et les contraintes liées à toute opération de promotion touristique dans la daïra.
- Déterminer les enjeux de l'application de cette promotion touristique.

- Déterminer la relation entre la fonction industrielle existante et la fonction touristique actuelle afin d'avoir une vision sur le succès souhaité à toute planification touristique.

4. Méthodologie d'approche et outils du travail :

La démarche méthodologique adaptée vise à atteindre les objectifs soulignés de notre étude par le suivi des étapes de recherche suivantes :

Première étape :

Nous nous sommes basés sur une recherche bibliographique, théorique, variée et exhaustive entre : *ouvrages, guides, magazines, différents types de travaux de mémoires* ; fin de stage et d'ingénieur et *articles scientifiques* publiés ainsi que les thèses du magistère et de master sur notre aire d'étude et sur le même sujet.

Cette lecture qui a été également renforcée par quelques consultations sur *le Net, les journaux officiels et les documents administratifs (SDAT-PDAU)* des communes de la Daïra, nous a permis de mieux s'insérer dans notre problématique d'une façon générale à l'échelle nationale et particulièrement dans celle de la daïra de Skikda.

Deuxième étape :

Cette étape est distinguée par le contact direct avec notre aire d'étude suite à l'observation et à la collecte des données qui s'est faite par le biais :

- D'une enquête administrative au niveau des trois communes, de la daïra de Skikda (les données statistiques concernent les différents services objet de notre travail, les cartes topographiques).
- D'une enquête sur le terrain à travers l'entretien et la distribution des questionnaires sur la population locale, ainsi que les touristes.

- **Troisième étape :**

Elle consiste à organiser, classer et traiter les données collectées sous forme de tableaux, des figures et des cartes.

Le traitement des données s'est appuyé essentiellement sur l'utilisation de deux approches différentes, mais complémentaires.

- ***l'approche analytique :***

Elle est basée sur l'analyse des données statistiques et graphiques ;

Analyse statistique :

Nous avons utilisé l'analyse statistique basée sur les outils d'informatique tels que ;Excel, Word pour mettre en relief les caractères prépondérants de notre aire d'étude, en matière des spécificités géographiques, démographique et économique afin de déterminer les potentialités et les contraintes, du territoire étudié ainsi que de soulever le caractère d'évolution des deux activités industrielles et touristiques à travers un plan diachronique déterminé.

Analyse cartographique :

Nous avons utilisé une cartographie basée sur l'outil informatique *AUTOCAD* pour localiser la ZI, les ZA et ZET ainsi que pour cerner l'aire d'influence des phénomènes étudiés tels que : la pollution par la présentation des plages polluées....etc.

Cette analyse facilite l'exploitation des données collectées par la traduction directe des résultats de l'analyse statistique.

▪ ***L'approche comparative :***

Basée bien évidemment sur la comparaison des résultats de l'approche analytique afin de cerner les conflits, les dualités et les interactivités entre la fonction industrielle et la fonction touristique dans la Daïra de Skikda.

Quatrième étape :

Interprétation des résultats obtenus. (Conclusion générale)

Dans le but d'effectuer notre étude sur le problème de la conflictualité entre le tourisme et l'industrie dans la Daïra de Skikda, nous nous sommes basés sur une méthodologie reposée sur une multitude de techniques enchainées: observation –documentation théorique- entretien –questionnaire d'enquête afin de compléter les sources disponibles

Pour plus de détail ; voilà l'ensemble de techniques utilisées :

A. Observation :

La technique de l'observation aide à rassembler certaines informations sur les comportements individuels, collectifs ainsi que sur les différents phénomènes du quotidien que le questionnaire, la rencontre ou les documents ne peuvent pas les cerner .Alors vient le rôle de l'observation pour compléter les autres techniques.

B. Enquête administrative de collecte de documents:

En plus des techniques précédentes utilisées comme moyen de collecte d'information concrète ,nous avons basé aussi sur des documentations tel que ; *des livres sur le sujet* de développement durable, tourisme, *des recherches universitaires* ;mémoire de fin d'études, thèse de magistère, *des revues, des statistiques , des rapports et l'internet* en plus *des études faites* sur la région d'étude telles que PDAU des trois communes de la daïra de Skikda et PAW de la wilaya.....etc.

C. Enquête par le questionnaire :

C'est un outil de technique très fiable qui aide d'une façon particulière à rassembler les informations du terrain d'étude.

Notre enquête a été orientée en deux axes :

Premier axe : contient des informations générales sur les individus objet du questionnaire de la population locale et les touristes.

Deuxième axe : Rassemble toutes les questions pouvant analyser la situation du tourisme et de l'industrie dans la daïra de Skikda.

D. L'échantillonnage ;

La sélection de l'échantillon d'étude s'est faite par une méthode non probabiliste (stochastique).

Pour la population de la daïra de Skikda, nous avons distribué 400 copiés et nous avons récupéré 333 copiés.

Pour l'échantillon des touristes, nous avons distribué 200 copiés et nous avons récupéré 111 copiés

E. L'entretien ;

Nous avons utilisé cette technique d'entretien avec certains responsables des autorités publiques qui ont soit une relation directe avec la daïra de Skikda ou une relation avec le tourisme ou l'industrie dans la daïra. Comme le chef de la daïra de Skikda, directeur de DPSB de la wilaya, le directeur du tourisme et le directeur des PME.

0. Les difficultés rencontrées sur terrain :

Nous avons rencontré plusieurs obstacles sur terrain tels que :

- Les problèmes de l'insécurité, mentalités de la population locale et des touristes qui ignorent le pourquoi d'un questionnaire d'enquête.
- Le peu de données actualisées sur les flux touristiques de la daïra ainsi que sur les revenus touristiques.

5. Plan du travail :

Nous avons pu restructurer notre travail en trois (03) grandes parties:

PREMIERE PARTIE: INDUSTRIE ET TOURISME EN ALGERIE

Cette partie a pour objectif de déterminer l'évolution des deux secteurs; industrie et tourisme et leur ampleurs à travers les politiques d'état adoptées ainsi que leurs répercussions positives et négatives sur l'économie nationale. Elle contient deux chapitres :

Chapitre 01: industrie en Algérie

Nous allons présenter au cours de ce chapitre : Les étapes d'évolution de l'industrialisation en Algérie, de ses prémices jusqu'au temps contemporain, le modèle d'industrialisation adopté, les facteurs de son choix et les reflets de l'implantation industrielle ainsi que ses répercussions positives et négatives.

Chapitre 02: tourisme en Algérie

Nous allons présenter dans ce chapitre : les étapes d'évolution du tourisme en Algérie de ses prémices jusqu'au temps contemporain, les atouts majeurs du tourisme en Algérie, les formes du tourisme, les faiblesses et les points forts de l'offre touristique algérienne et les programmes de développement touristique ainsi que la zone d'expansion touristique.

DEUXIEME PARTIE: INDUSTRIE A LA DAÏRA DE SKIKDA; UN SECTEUR IRREEMPLACABLE

Elle se penchera sur l'analyse d'une part de la monographie de l'aire d'étude ; milieu physique, démographie et économie, et d'une autre part l'analyse du secteur de l'industrie à la daïra de Skikda, elle se compose des deux chapitres suivants :

Chapitre 01: Etude générale de l'aire d'étude:

Nous allons présenter dans ce chapitre l'histoire de la daïra de Skikda et sa monographie générale ; milieu physique, socioéconomique, l'habitat, l'infrastructure de base et l'équipement afin de ressortir les différentes contraintes et potentialités liées à toute opération d'urbanisation.

Chapitre 02: industrie dans la Daïra de Skikda

Nous allons présenter les prémices de l'activité industrielle dans la daïra, les différents types de l'industrie, leur disposition spatiale, les unités industrielles polluantes, la production de déchets dangereux, les dimensions des formes de la pollution liée à la ZI, les effets de la pollution industrielle liés à la ZI sure ; les composants de l'environnement notamment les plages.

TROISIEME PARTIE: TOURISME A LA DAÏRA DE SKIKDA ; UN SECTEUR MARGINALISE

Elle porte sur l'analyse de la situation du tourisme à la daïra ainsi que sur la présentation des résultats de l'enquête afin de cerner des résultats qui seront utiles dans la discussion des hypothèses, elle comprend deux chapitres suivants :

Chapitre 01: Analyse de la situation du tourisme dans la Daïra de Skikda

Analyse de la situation du tourisme par : la présentation des intervenants du tourisme dans la daïra, **l'analyse de l'offre touristique** ; la capacité d'accueil, l'accessibilité, les attractions touristiques, **l'analyse de la demande touristique** ; l'évolution des flux des touristes, les revenus touristiques et les projets d'investissement touristique.

Chapitre 02: Présentation des résultats de l'enquête.

Ce chapitre est consacré pour le traitement des résultats de l'enquête réalisée par le questionnaire sur le terrain et leurs discussions.

CONCLUSION GENERALE

6. Les études précédentes :

Afin d'élaborer notre travail, nous nous sommes basés sur la consultation de plusieurs recherches scientifiques précédentes ayant une relation directe ou indirecte avec notre problématique, à titre d'illustration nous prenons l'exemple de :

« Analyse de la situation du tourisme dans les territoires du Nord-Ouest de (Canada) » ; élaboré par Rékia Bey pour l'obtention du titre « Master of science du centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes », sous la direction de l'enseignant chercheur : M.O BESSAOU, Montpellier, CIHEAM-IAMM (centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes- institut agronomique méditerranéen de Montpellier). Année 2003.

Ce travail entre dans le cadre du programme du Comité National de Développement des Ressources Humaines Francophones Canada (CNDRHFC), il s'agit de dresser un portrait de la situation du tourisme dans les territoires du Nord-ouest du Canada, de dégager ; les forces – les faiblesses – les opportunités et menaces de

cette région en tant que destination touristique afin d'établir un plan d'action stratégique pour la promotion du tourisme et le tourisme Francophone.

Sa problématique se porte sur le tourisme comme locomotive de développement rural et communautaire dans les TNO et comme moyen de développement des ressources humaines de la collectivité Francophone.

Le chercheur cherche au cours de cette étude de savoir s'il vaut la peine ou non d'entreprendre le développement du tourisme Francophone aux TNO.

La réponse a exigé une collecte d'information concernant les différents aspects de l'offre (sites patrimoniaux, réseaux d'entreprise, infrastructure) et de la demande (marché potentiel, groupe ciblé) du tourisme.

Cette étude comporte quatre parties :

- **La première partie ;** expliquait la problématique générale de l'étude, le programme dans lequel elle s'insère, son contexte, son but, les interrogations auxquelles elle tente de répondre et essayait de la situer par rapport à un cadre théorique en veillant à définir les concepts qui vont être dans les parties qui vont suivre.
- **La deuxième partie ;** se penchait sur l'analyse de la situation actuelle du tourisme dans les TNO : le caractère extrêmement complexe et compétitif du secteur font que ceux qui souhaitent exercer leurs activités dans le tourisme doivent avoir une connaissance approfondie de son fonctionnement (l'offre et la demande notamment), son interaction avec d'autres secteurs et de son impact sur l'environnement, l'économie et les aspects sociologiques. Cette analyse a permis au chercheur de faire ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des TNO comme destination touristique. Dans cette partie aussi, le chercheur avait fait une brève comparaison en matière de tourisme entre les TNO et leurs voisins, le territoire du Yukon.
- **La troisième partie** avait tenté de voir les tendances récentes du marché en matière de tourisme au niveau mondial après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 et leur effet sur le changement de motivation de voyageurs et d'analyser la demande potentielle en matière de tourisme basé sur le patrimoine naturel et culturel au Canada et dans les trois marchés clés en Europe.
- **La quatrième partie** avait proposé un plan stratégique pour le développement du tourisme francophone aux TNO.

Chapitre1 : Industrie en Algérie

Introduction :

L'industrie est l'une des activités les plus importantes par lesquelles l'Algérie cherchait à atteindre ses buts fondamentaux durant la période de son développement.

A l'instar, nous allons présenter dans ce chapitre, les étapes d'évolution de l'industrialisation en Algérie, de ses prémices jusqu'au temps contemporain, en déduisant ses différentes politiques adoptées par l'état à travers ses plans de développement économique national ; le modèle d'industrialisation adopté ; les facteurs de son choix ; ses répercussions positives et négatives à fin de cerner l'évolution de l'intérêt de l'état en vers l'industrie et l'évaluation de l'expérience d'industrialisation algérienne.

Les étapes de l'industrialisation algérienne :

L'industrie algérienne est passée par plusieurs étapes différentes selon l'évolution de l'intérêt de l'état en vers l'investissement industriel à travers les différents plans de développement économique adoptés par l'état.

Avant 1962 : l'industrie dans l'économie du colonial français

Pendant la colonisation française, l'économie algérienne s'épanchait au service de la France qui l'a utilisée pour répondre à ses propres besoins selon ses principes capitalistes. Elle l'a considérée comme sa propre source intéressante de matières premières en exploitant ses différents moyens que se soit : agriculture ou ressources naturelles.

L'industrie algérienne a connu durant cette période deux étapes.

L'étape entre (1940-1945).

L'étape entre (1958-1962) caractérisée par l'apparition du plan de Constantine en 1958.

Début de l'industrie :

L'Algérie n'a pas connu d'industrie qu'après la Première Guerre mondiale afin de répondre au besoin du colon français. Ses prémices consistaient dans : les industries ; alimentaires, textile, du plomb et de la mécanique.

Le colon s'est intéressé à l'industrie à cette époque pour :

Eliminer le chômage et répondre au besoin de la France.

Elargir l'aire d'occupation du colon qui était nécessaire à cause de la guerre et les conditions pénibles de la France.

La difficulté du transport maritime et la découverte du pétrole dans le désert algérien.

plan de Constantine :

À la fin de la période coloniale. Sa politique s'orienta vers l'éclaircissement de l'économie, la stimulation de la société et l'amélioration des conditions de vie des Algériens là où le plan de Constantine s'adopta à la mise de programmes industriels ambitieux, il visait à¹ :

La création d'emploi.

La satisfaction des besoins de l'Algérie.

La protection des ressources énergétiques : le gaz et le pétrole

Le plan de Constantine se présentait comme un plan d'industrialisation affirmant notamment que l'expansion industrielle est vraiment le facteur dynamique du développement, au sens plus littéral, car il est seul à pouvoir créer le mouvement de façon solvable et durable, certes encore le plan de Constantine prévoyait le développement de « pôle de croissance » pôle pétrochimique et de liquéfaction du gaz à Arzew, pôle sidérurgique à Annaba².

Tableau n° 01 : la totalité des dépenses d'investissement (1959-1963)

Le secteur	dépense d'investissement en million franc français	Le pourcentage
1-l'agriculture.	3.88	15.48 %
2-l'AT.	5.68	22.67%
3-les routes.	2.24	9.34%
4-les équipements administratifs.	3.01	12.01%
5-l'industrie.	10.14	40.50%
*les usines.	3.31	/
*l'énergie.	1.31	/
*le pétrole.	2.70	/

1 : لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة – مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي-OEB- 2006 - ص4.

2 : Marc Ecrement : Indépendance politique et libéralisation économique; un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985, OPU/ENAP ,1986,p29.

D'après le tableau n°01, les objectifs fixés par le plan sont basés principalement sur l'industrialisation, l'aménagement et le pétrole.

La Première Guerre mondiale, le plan de Constantine et la révolution sont considéraient l'origine de la répulsion de l'industrie algérienne durant la période coloniale.

Après 1962 (la stratégie d'industrialisation indépendante) :

Après l'indépendance, l'Algérie s'est retrouvée en sous-développement

retardataire comme tout pays colonisé avec un taux de chômage élevé estimait à (30.6 %)¹ en 1962 qui a augmenté jusqu'à (45 %) en 1966² et (85 %) de la population totale étaient des fermiers³, héritiers d'un espace économique fragmenté concentré dans les zones côtières.

Elle s'est intéressée à l'industrialisation en mettant tout son espoir dedans afin de développer le pays en posant des solutions à plusieurs problèmes difficiles.

Exemple :

la réorganisation de bases financières

la restructuration sociale et économique.

Le changement de la statue du pays dans l'économie internationale.

Un aperçu sur la période (1962-1966) :

À cette époque l'Algérie qui manqua d'expérience dans tous les domaines n'avait aucun principe théorique préalable sur l'industrialisation vue aux considérations coloniales, aux conflits politiques et idéologiques après l'indépendance, car ces programmes ;

Ils n'étaient pas planifiés, mais étaient sous forme de programmes annuels de caractère urgent.

Ils étaient marqués par l'apparition du caractère d'autogestion notamment en agriculture.

Ils avaient orienté l'économie vers l'international.

Ils avaient nationalisé le système bancaire.

De 1962 à 1966, la part des investissements industriels dans le total des investissements était relativement faible, et l'accent est mis sur les industries de biens de consommation : textile, cuir, industries alimentaires⁴.

Le processus d'industrialisation algérien n'apparaîtra nettement qu'à partir de 1967 et ne trouvera son rythme de croissance qu'à partir de 1969⁵.

1 : لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة – مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي-OEB- 2006 - ص7.

2: Idem - ص7.

3: Idem - ص7.

La stratégie d'industrialisation :

La stratégie d'industrialisation en Algérie est passée par deux phases ;

La première phase :

Elle s'est distinguée par l'existence de trois plans de développement dont l'industrialisation s'est taillé la part du lion.

Le premier plan triennal (1967-1969) :

Ce plan fut conçu comme l'amorce d'une véritable planification, « il avait pour but de commencer à réaliser les objectifs arrêtés dans le cadre des perspectives, mais surtout de préparer les administrations à l'effort de développement »¹.

Son objectif fut la mise en place de support technique et institutionnel en vue de rendre opérationnelle la stratégie de développement à long terme.

Tableau n° 02 : Le plan triennal 1967-1969

Les secteurs	Le plan triennal : 1967-1969	
	en milliards de DA	pourcentage
agriculture	1 869	16.87 %
Industrie	5 400	48.73 %
Infrastructure	1 537	13.87 %
Education	1 039	9.38 %
Autres secteurs	1 236	11.15 %
total	11 081	100 %

Source : Brulé J.C et Fontaine J, l'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger, 1986,p144

L'industrie se tailla la part du lion avec un taux de 50 % d'investissement total du plan triennal (9.124 milliards de DA), principalement les hydrocarbures, la pétrochimie, la sidérurgie et la mécanique : ces branches représentaient 83.3 % du total des investissements industriels du plan triennal ,dont 50 % pour les seuls hydrocarbures² qui s'est traduit par le déchainement d'un grand nombre de projets de base (hydrocarbures-mécanique), ses buts étaient³ ;

Le lien vertical entre les différentes branches de l'industrie et l'intégration de l'agriculture dans l'industrie.

La concentration sur le rôle de l'industrie en le rendant le moteur essentiel pour les autres activités d'administratives.

Brulé J.C et Fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986, p143.

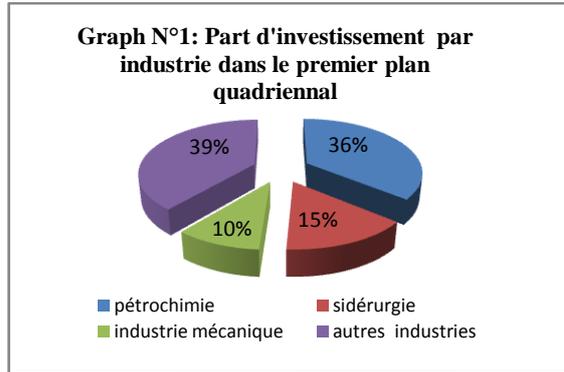
2 : Mouhoubi Salah : les choix de l'Algérie ; le passé toujours présent, Alger, OPU, P20.

3 : لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي-OEB- 2006 - ص.9

Le premier plan quadriennal (1970-1973) :

Tableau n° 03 : Le premier plan quadriennal (1970-1973)

Les secteurs	Le 1 plan quadriennal : 1970-1973	
	en milliards de DA	pourcentage
agriculture	4 140	14.8 %
Industrie	12 400	44.7 %
Infrastructure	2 307	8.3 %
Education	3 310	11.9 %
Autres secteurs	5 583	20.7 %
total	27 740	100 %



Source : Brulé J.C et Fontaine J, L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, OPU, Alger, 1986, p144.

Source : établi par l'étudiante en se basant sur les données du tableau 03

L'industrie continua d'avoir la plus belle part avec 12400 millions de dinars soit 44,7 % du total d'investissements du plan ;

La pétrochimie avait absorbé 4573 millions de dinars, soit 36 % du total des investissements industriels.

La sidérurgie a bénéficié de 1900million de DA, soit environ 15 % du total d'investissements industriels.

L'industrie mécanique a bénéficié de 1275 millions de DA, soit 10 %

Ce plan s'intéressait à l'équipement des pôles industriels littoraux ; complexe d'El-Hadjar à Annaba ; la sidérurgie, le pole d'Arzew et de Skikda ; l'hydrocarbure et la pétrochimie- la zone industrielle à Rouïba a passé de 600 à 7000 emplois et à El Reghaya ; la mécanique et l'électricité¹.

L'achèvement de la mise en place des industries en substitutions pour lesquelles la participation du secteur privé est notable.

Il a réservé une bonne place au secteur du textile avec l'entrée de production de cinq complexes ; Draa ben khedda, Oued Tlélat, El Karma, Batna et Constantine².

Le second plan quadriennal (1974-1977) :

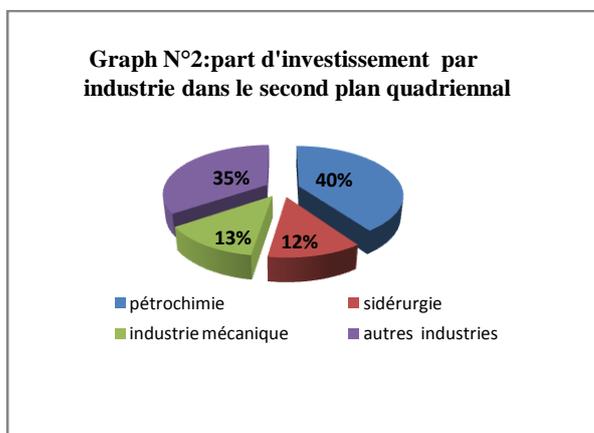
1 : سباع عز الدين، عيسوي خالد: أثر التغيرات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيديOBE،2007، ص 33.

2 : Brulé J.C et Fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986, p146.

Ce plan s'intéressait au renforcement des pôles littoraux en augmentant la capacité de production et en établissant de nouvelles unités, sa majorité était spécialisée en hydrocarbures suite à l'augmentation de sa demande dans le marché mondial ainsi à sa considération comme une essentielle source financière pour développer le pays.

Tableau n° 04 : le second plan quadriennal 1974-1977

Les secteurs	Les 2 plans quadriennaux : 1974-1977	
	en milliards de DA	pourcentage
agriculture	12 005	10.9 %
Industrie	48 000	43.4 %
Infrastructure	15 521	14.00 %
Education	9 947	9.00 %
Autres secteurs	24 784	22.7 %
total	110 257	100 %



Source : Brulé J.C et

Fontaine J, l'Algérie ; volontarisme étatique

Source : MOUHOU.B.L.S, les choix de l'Algérie ; le passé toujours présent, Alger, OPU, p 29

Le secteur industriel a bénéficié de 48000 millions de DA soit 43.4 % du total des investissements, principalement ;

La pétrochimie avait absorbé 195000 millions de dinars, soit 40.26 % du total des investissements industriels

la sidérurgie a bénéficié de 5865million de DA, soit 12.21 % du total d'investissements industriels. L'industrie mécanique a bénéficié de 6238 millions de DA, environ soit 13 %

Ce qui l'a distingué est l'expansion de l'industrie dans les zones intérieures en haut plateau et le Tell, dans son implantation la priorité a été donnée à l'est et l'ouest du territoire national a fin de réaliser l'équilibre régional et l'expansion de la production et du développement à travers tout le territoire national.

Ce qui a été marqué dans cette phase est ¹:

L'intérêt à l'hydrocarbure en première priorité, car il était une importante source de financement pour l'état notamment en devise.

L'intérêt à l'industrie de base qui a bénéficié par 2/3 du total d'investissements industriels par contre à l'industrie légère qui a été marginalisée.

Etablissement environ de 500 unités industrielles dans le pays.

Le renforcement des infrastructures du pays par la construction des aéroports et des routes.

L'endettement extérieur de 4.2 milliards DA pour financer le reste du développement des deux plans quadriennaux.

1. سباع عز الدين، عيسوي خالد: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية، المركز الجامعي بن مهيدي، OBE، 2007، ص 33.

Elle a produit plusieurs déséquilibres apparus à la fin des années soixante-dix et au début des quatre-vingts ; le niveau de vie a très peu progressé, des tensions (habitat par exemple) se sont manifestées, la dépendance alimentaire devenant inquiétante (l'agriculture stagne).

2^{ème} phase (1980-1989) :

Cette phase s'est déroulée au temps des changements radicaux connus par l'Algérie dans le domaine politique et économique caractérisé par l'ouverture à l'économie du marché, le reculement des investissements et l'autorisation d'importation sans restriction.

L'Etat algérien a évalué son expérience d'industrialisation en se basant sur l'actualité économique et politique à fin de corriger les négatifs et éviter les déséquilibres en mettant des changements structurels géants plus adéquats à la réalité économique et à la concurrence.

Ses objectifs sont précisés dans les deux plans quinquennaux.

Le premier plan quinquennal (1980-1984) :

Il a été planifié afin de répondre aux besoins sociaux du pays, parmi ses buts c'était le début de la restructuration du secteur industriel en 1981 dans le but de décomposer les sociétés industrielles géantes à cause de leurs gestions difficiles et de préciser leurs rôles économiques par exemple : la société géante SONATRACH a été divisée en 13 institutions spécialisées, cette opération a inclus 60 sociétés nationales ont été divisées à environ 200 nouvelles institutions spécialisées nationales et régionales¹.

L'état a suivi la politique d'austérité stricte et a donné la propriété à l'investissement dans le secteur agricole au temps qu'il avait intéressé aux pôles industriels intérieurs tels que : Constantine, Tiaret, le dépeuplement de l'industrie dans les zones sahariennes telles que Ghardaia, Touggret et Biskra, dans les zones montagnards notamment la zone des Ouarés en s'intéressant à l'industrie manufacturière.

Les buts du plan peuvent être résumés dans le domaine industriel comme suit ;

Le redoublement d'efforts pour compléter le reste des programmes des périodes précédentes plus rapidement à moins coûts pour rattraper le retard amassé dans certains secteurs.

La recherche d'une intégration de prochains projets et une participation plus étendue des capacités nationales.

Donner la priorité aux activités qui contribuent au développement de l'agriculture, de l'irrigation et du logement d'une part et répondre aux besoins nationaux de produits de première nécessité d'autre part.

L'utilisation rationnelle d'énergie nationale et la maîtrise de nouveaux programmes pour développer les capacités nationales.

L'incorporation optimale des moyens en améliorant les outils de la gestion, le développement de l'information industrielle et de la fonction de maintenance en promotionnant l'opération de la formation.

Le développement de petites et moyennes industries et l'encouragement de la constituions des industries consolidaires.

Le second plan quinquennal (1985-1989) :

Il est apparu dans une période qui s'est caractérisée par des challenges et des nouvelles données parmi eux :

1 : سباع عز الدين، عيساوي خالد: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيديOBE،2007، ص 34.

Une baisse des revenus du pays en devise notamment en 1986 due à une baisse inattendue du prix du pétrole dans les marchés internationaux.

Un recul des taux de développement économique.

Le début des réformes économiques dans le pays dans tous les domaines.

Les objectifs du deuxième plan quinquennal concernant le secteur industriel peuvent être cités dans les points suivants :

Veiller à ce que le reste des programmes soit accompli.

La pérennité du secteur industriel comme un secteur principal.

La prise en considération des exigences de l'aménagement du territoire en réduisant les percussions du déséquilibre résultant de la concentration des activités industrielles dans les centres urbains et les zones côtières.

La continuité de concrétiser les objectifs soulignés dans la charte nationale qui vise à assurer une vie décente pour tous les citoyens.

Le choix d'une technologie efficace pour créer des postes de travail, mais non concurrente surtout dans les domaines dépourvus de tout caractère stratégique.

la période (1990-1993) :

• Les plans annuels (1990-1993) et le processus d'industrialisation :

Suite aux données économiques de l'Algérie (l'accumulation de la dette extérieure, les pressions du fond monétaire international (FMI) et l'augmentation des besoins du marché de la consommation nationale), les autorités étaient dans l'obligation de retourner vers la politique des hydrocarbures avec une utilisation optimale de ses revenus dans les domaines productifs ainsi que la libération de la machine économique de l'emprise de l'administration, de la bureaucratie et de la transition de l'économie planifiée vers l'économie du marché.

Pour cela, elle a adopté une certaine réforme présentée dans la prise d'un ensemble de lois économiques depuis 1987, qui a mis l'accent sur la décentralisation de la gestion, elle s'est caractérisée également par l'adoption de plans annuels de 1990 et l'annulation des plans à court terme qui sont devenus non valables.

Les plans annuels visent à¹ :

Placer des orientations à moyen terme concernées par les politiques sectoriels.

Les plans annuels se basaient sur l'industrie et les services pour que les hydrocarbures ne soient pas la seule source de la devise.

La poursuite des programmes d'eau et le remuement des programmes du logement et celles du secteur d'agriculture pour encourager l'industrie à doubler sa production (l'industrie de préparation).

L'encouragement de petites et moyennes industries notamment dans des zones déshéritées.

Après 1994 :

Après 1994, l'Algérie s'est retrouvée incapable de payer ses dettes extérieures pour la première fois dans son histoire ce qui l'a obligé à suivre les instructions du fond monétaire international FMI, la plus importante la diminution du prix de la conversions du dinars, la vente de plusieurs sociétés étatiques, l'annulation du monopole et du renforcement des produits de première nécessité, le recule du rôle de l'état dans le cautionnement des problèmes sociaux et l'ouverture de l'exportation.

1: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين: تأثير المنطقة الصناعية على البنية العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي OEB-2006 - ص13.

Ce qui a engendré une deuxième restructuration du secteur industriel, a résulté la décomposition de plusieurs unités, l'exposition d'autres à la privatisation, congédiement des travailleurs et l'augmentation des taux du chômage qui arrivait en 1995 à 2.1 millions personnes.

La politique algérienne du début 1994 à ce jour, s'est basée principalement sur l'encouragement et la promotion des investissements locaux et internationaux (étrangers) dans le but de soutenir les priorités de l'état qui se présentaient notamment dans l'augmentation de ses recettes en devises, la création de nouveau poste d'emploi et le développement d'exportation hors hydrocarbures.

Le modèle algérien de l'industrialisation¹ :

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, de nouvelles théories apparaissaient tel que néo-classique et la théorie d'import-substitution qui a servi de modèle à plusieurs expériences en Amérique latino-indienne.

L'Algérie s'est donc tournée vers une autre théorie de développement, celle « des industries industrialisantes » mise au point au début des années soixante par F.PERROUX et G.DESTANNE DE BERNIS.

Elle met l'accent sur 2 priorités fondamentales :

La priorité de l'accumulation du capital sur la consommation.

La priorité de l'industrialisation sur le développement de l'agriculture.

Par voie de conséquence, sur la priorité du développement au secteur des biens d'équipement sur celui du secteur des biens de consommation.

Concrètement, ce modèle donne la priorité aux industries de base :

Sidérurgie, métallurgie et construction mécanique.

Chimie, en particulier pétrochimie et engrais.

Matériaux de construction.

Ces industries doivent avoir des effets d'entraînement sur les autres activités industrielles situées en aval et sur l'agriculture, par la fourniture de matériels, d'engrais, de produits phytosanitaires capables d'assurer sa modernisation et d'augmenter ses rendements.

Ces industries sont nécessairement de grande dimension, pour permettre des économies d'échelle. Elles utilisent beaucoup de capitaux qui ne peuvent donc être fournis que par l'état ; elles font appel à des technologies avancées pour pallier au manque de main-d'œuvre qualifiée ; elles sont groupées en pôles de développement de grande taille (telles les zones industrielles d'Annaba-El Hadjar, Skikda, Arzew, Alger-Rouïba.

Ce modèle comporte des correctifs d'accompagnement, en particulier le développement des équipements sociaux (éducation santé.....) et des industries légères (comme dans le modèle d'import-substitution), qui fournissent beaucoup plus d'emplois que les industries de base et qui permettent donc de limiter le chômage.

Les facteurs du choix du modèle d'industrialisation¹ :

1 : Brulé J.C et Fontaine Jacques : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986, p145.

Parmi les facteurs qui ont encouragé les décideurs à adopter ce modèle la disponibilité de quelques catalyseurs et des moyens financiers tels que :

- La disponibilité de bon réseau d'infrastructure tel que : les routes, les voies ferrées, les ports et les aéroports...etc, qui peuvent aider à construire la base industrielle du pays.
- La présence des ressources souterraines notamment les hydrocarbures qui se caractérisent par une double performance dans l'opération d'industrialisation ; une source d'énergie nécessaire pour les usines d'une part et d'autre part une nécessaire source pour l'obtention des devises afin de financer les programmes d'industrialisation.
- L'existence des ressources naturelles et des matières premières nécessaires à l'industrialisation qui a tyrannisé le choix de quelques de ses branches, car l'orientation vers la métallurgie est due à la disponibilité du fer, vers la construction à la disponibilité de mines et vers la pétrochimie à l'existence du pétrole et du gaz naturel, ainsi que d'autres minéraux tels que : phosphates, mercure, cuivre, plomb et le zinc...etc.
- En terme structurel, l'état a pris en charge l'opération d'industrialisation par l'établissement d'un fort réseau intense d'entreprises nationales, d'office, de banques et du bureau d'expertise, d'un caractère monopole dans la production et l'importation des exigences des branches d'industries stratégiques, au temps que le secteur privé et étranger ont été éloignées de ces secteurs et ont été orientés vers les industries légères tel que ;textiles-alimentations générales et du cuir.
- En terme technologique, le choix de nouvelles technologies dans le but de dépasser le sous-développement par rapport aux industries avancées, ils ont été intéressés aux complexes industriels d'un grand entrainement et d'une technologie avancée ce qui a fait appel à l'expertise étrangère.

Les formes d'implantation industrielle :

L'implantation industrielle dans la ville algérienne possédait plusieurs formes ; à l'intérieur des tissus urbains, à leur périphérique ou dans des zones spécialement planifiées dites les zones industrielles se trouvant dans de géantes complexes sous forme de pôles près de grandes villes.

L'implantation industrielle dans les villes algériennes revient à l'époque coloniale dont il a été noté quelques implantations d'origine précoloniale telle que ; les tapis du Tlemcen. En 1962, l'industrie algérienne, peu développée, est essentiellement concentrée dans trois villes littorales : Alger (64 %² de l'emploi industriel), Oran et Annaba.les autres villes n'ont généralement que quelques petites entreprises. Mais, dans tous les cas, les usines sont intégrées au tissu urbain, ou implantées dans la périphérie urbaine immédiate, comme dans le modèle européen.

Après l'indépendance dans le cadre de la stratégie d'industrialisation, il a été installé de centaines d'usines privées à l'intérieur des tissus urbains clairement dans les villes côtières, principalement dans la période 1967-1972.

Après l'énorme extension urbaine connue par les villes algériennes, l'état a essayé de faire sortir les anciennes usines de l'intérieur des villes à des zones planifiées et aménagées de tous les moyens nécessaires au développement de l'industrie.

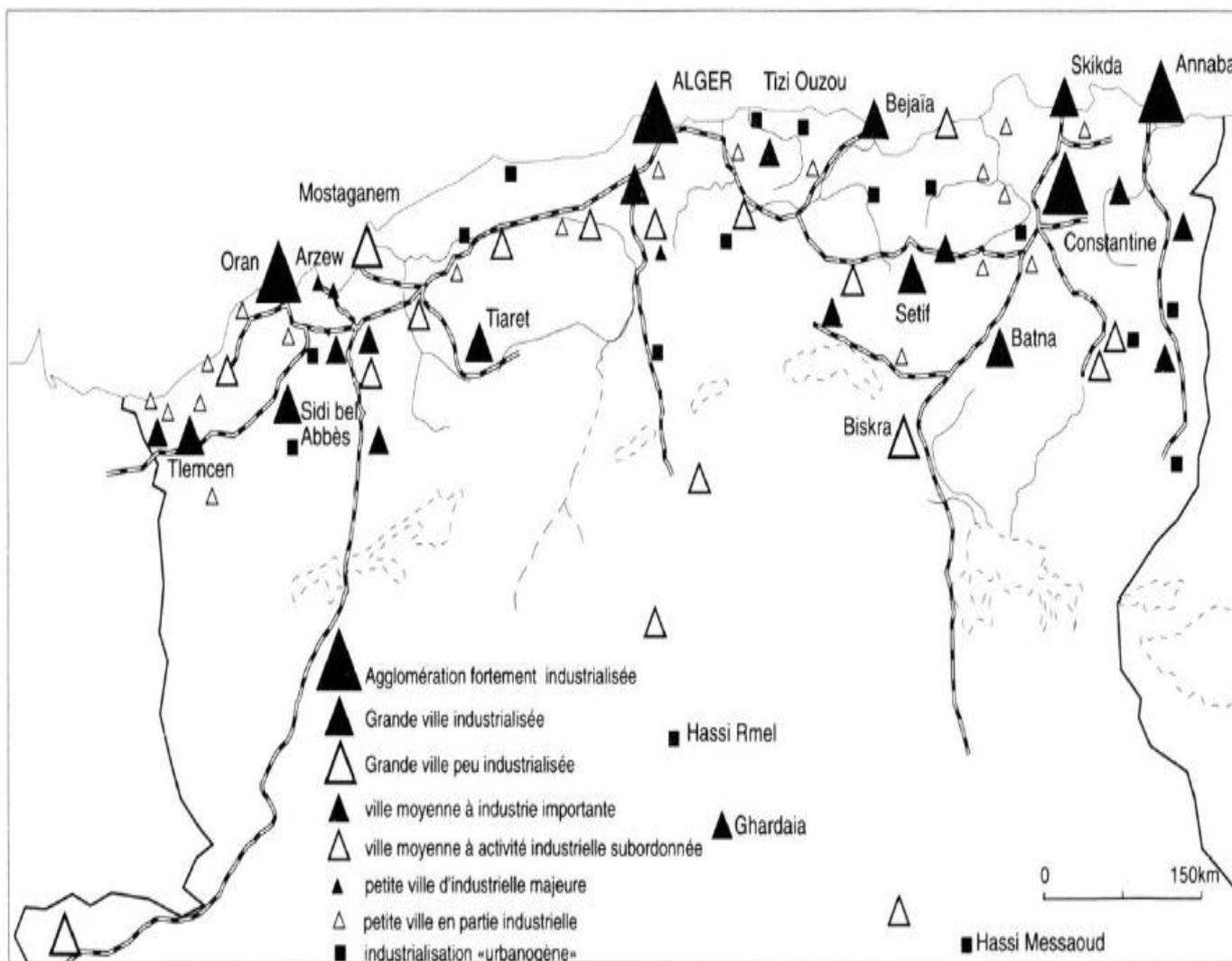
1: سباع عز الدين، عيسوي خالد: أثر التغيرات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيديOBE،2007، ص 30

Les nouvelles usines étaient installées hors du périmètre urbain, à la périphérie des villes ou dans les zones rurales proches sous forme de zones industrielles sa superficie change selon le type, l'importance de l'industrie et le volume d'investissement.

Les grands pôles industriels se sont localisés sous forme de complexe s'étendaient sur de grandes surfaces (Arzew sur 3000 hectares, Skikda 1200 hectares, Annaba 1700 hectares, Rouïba 800 hectares).elles sont de 25 km des grandes villes liés par un réseau dense de moyens de transport et de télécommunication¹.

Il y'avait environ 150 villes de tailles différentes caractérisées par l'implantation des industries et des zones industrielles².

Carte n° 01 : les localisations industrielles en Algérie

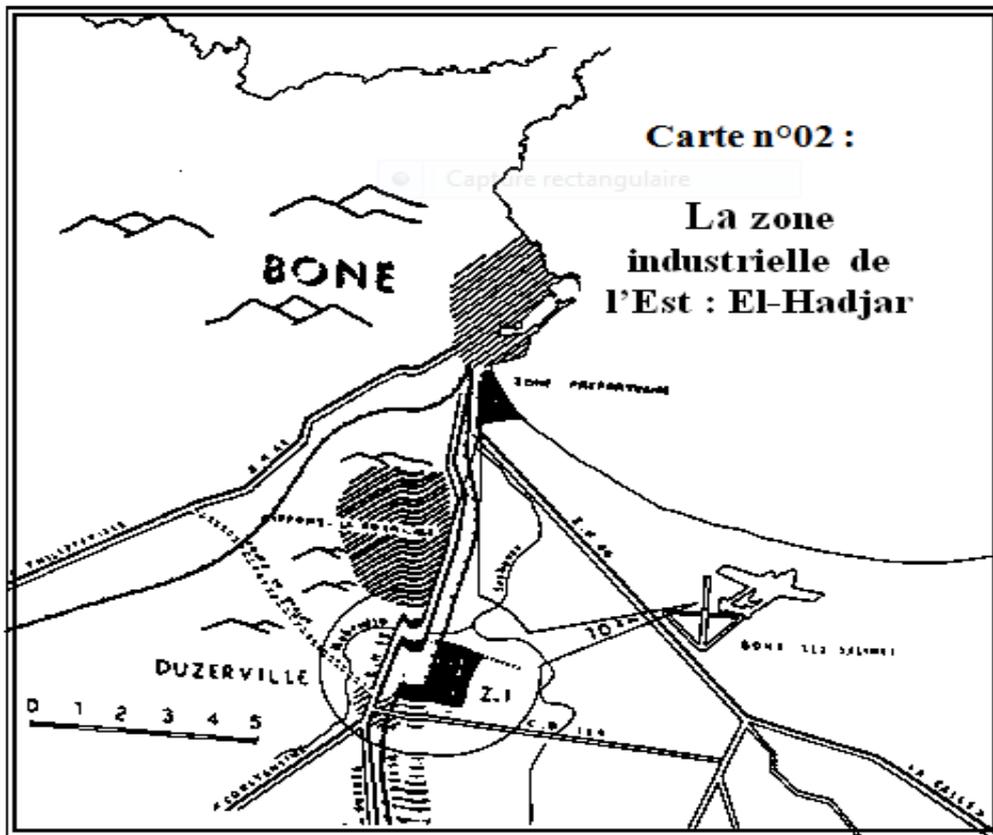


Source : André Prenant, Bouziane Semmoud : Algérie ; la déconstruction d'un tissu industriel, In : Méditerranée, tome,87,3-4 -1997,p 83.

1 : Ibid, p164.

2: سباع عز الدين، عيساوي خالد: أثر التغيرات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيدي،OBE،2007، ص39.

Carte n° 02 : la zone industrielle de l'Est cas d: El-Hadjar



Source: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين: تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة، مدينة سيكندرية -مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز

الجامعي بن مهدي OEB-2006 - ص14

Les reflets résultants de l'implantation industrielle :

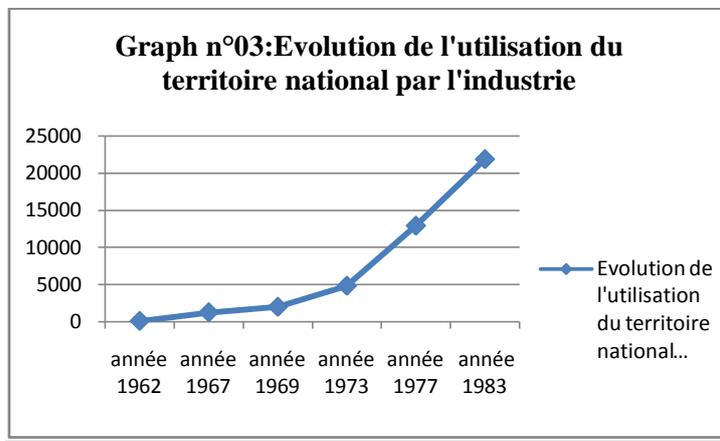
Cette politique d'industrialisation possède plusieurs résultats négatifs sur les villes.

V.1. L'évolution de l'utilisation du territoire par l'industrie :

Tableau n° 5 : l'utilisation du territoire par l'industrie.

année ville	1962	1967	1969	1973	1977	1983
Adrar	-	-	-	1.00	5.00	105.00
Chlef	20.00	707.00	79.20	93.23	369.93	616.23
Aghwat El	-	0.55	0.55	2.25	187.23	366.25
Oum el baouaghi	-	1.04	1.04	2.04	541.49	943.49
Batna	-	21.31	103.96	110.19	311.19	564.89
Bédjaia	-	-	-	52.77	218.25	389.68
Biskra	-	-	32.00	33.02	92.30	226.00
Bichar	-	0.62	0.62	2.12	77.62	200.56
Blida	-	-	-	71.67	433.53	526.20
Bouira	-	0.49	9.59	18.25	212.25	438.25
Tamanrast	-	-	-	9.00	9.00	9.00
Tebssa	-	0.47	0.47	1.97	61.67	229.00
Tlemcen	-	0.47	15.47	30.49	476.49	523.64
Tiaret	-	0.15	125.71	142.45	793.15	910.15
Tizi ousou	-	35.31	39.26	112.55	291.35	299.05
Alger	74.00	203.51	204.46	382.01	646.90	1114.99
Djelfa	-	-	58.56	65.06	134.06	331.56
Jijel	-	5.79	5.79	17.79	486.59	533.56
Sétif	-	1.61	3.49	27.14	802.74	1200.44
Saida	-	1.72	1.78	45.47	142.43	288.35
Skikda	-	-	117.12	246.12	682.12	2584.12
Sidi Belabess	-	4.53	4.53	300.82	300.82	943.82
Annaba	-	807.46	845.46	1590.34	1590.34	1756.44
Guelma	-	2.34	14.34	159.34	159.34	157.84
Constantine	6.00	13.16	45.16	422.66	422.66	991.40
Média	-	0.45	0.46	83.14	83.14	453.14
Mostaganem	-	0.50	133.00	318.22	318.22	506.00
M'sila	-	-	-	54.07	540.07	199.06
Mascara	-	0.43	21.55	157.22	157.22	458.82
Ouergla	-	1.42	3.64	143.22	143.12	350.43
Oran	-	95.77	133.30	2636.87	2636.87	3582.33
Total	100.00	1266.86	1997.03	4826.00	12862.99	21819.99

Source : لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي OEB-2006 -ص14



Source : établi par l'étudiante

L'utilisation du territoire par l'industrie a commencé avant l'indépendance et s'est avérée avec le même rythme selon l'importance de la dimension de l'industrie comme le montre le tableau n° 5 : l'exploitation.

Selon le tableau n° 05, l'utilisation du territoire par l'industrie en 1966 était 100 hectares, elle s'élevait à 12 862 hectares en 1977 et à 21 819 hectares en 1983.

Selon le graphique n° 05, il y'a 02 périodes.

La période 1962-1969 :

Durant cette période, l'exploitation de terres était faible due au manque d'investissement, sauf dans certaines zones côtières telles que ; Oran, Annaba, Alger et Skikda et se sont synchronisé avec le plan triennal.

La période 1969-1977 :

Cette période s'est synchronisée avec la réalisation des deux plans quadriennaux, Il y' avait une forte exploitation de terre par l'industrie ; 10 867 hectares durant (1969-1977).

La période 1977-1983 :

L'utilisation du territoire s'est continuée à s'évoluer en arrivant à 21819.99 hectares en 1983 où les plans quadriennaux s'est achevé.

Durant la période (1960-1983), il est apparu 53 zones industrielles, réparties sur 114 mille hectares où chaque zone occupait de 100 à 300 hectares en moyenne¹.

V.2 la consommation des terres agricoles par l'industrie :

L'exploitation des terres agricoles était liée à la politique d'industrialisation qui avait transformé 12000² hectares à travers le territoire national de terres de bon rendement en zones industrielles tel que la zone industrielle de Skikda qui avait consommé environ 1200 hectares³ de terres agricoles de bon rendement parmi les stimulants de cette consommation était la propriété domaniale de la majorité de terres qui ont été vendues par des prix symboliques.

Les répercussions de l'expérience de l'industrialisation algérienne :

¹: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البنية العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيديOEB- 2006 - ص14.

²: Idem ، ص16.

³: Idem ، ص16.

L'industrialisation a possédé généralement des effets positifs dans le développement global, mais dans l'absence de planification d'étude approfondie, il en résulte d'effets négatifs sur l'espace urbain dont ce dernier ne peut pas supportés en produisant beaucoup de problèmes.

VI.1 les répercussions positives de l'industrialisation :

La construction d'environ 5000¹ unités industrielles à travers le territoire national en formant un tissu industriel dense et divers qui avait marqué un effet important dans l'élimination des déséquilibres régionaux ainsi que dans la participation aux développements du pays.

Le parc national s'est augmenté à plus de 1000 grandes unités industrielles².

La création de nouvelles opportunités pour l'emploi à travers la création de 620000 postes afin d'éliminer le chômage et l'amélioration du niveau de vie pour que l'individu puisse obtenir du repos physique et psychologique.

La réalisation de 5.6 milliards dollars par les produits locaux industriels³.

L'industrie avait couvert 40 % du besoin du marché national dans la moyenne, cette dernière s'augmentait jusqu'à 80 % et 90 % dans les textiles⁴.

La contribution à l'augmentation du niveau des travailleurs par des salaires élevés et des concessions sociales : tel que la sécurité sociale.....etc.

VI.2 les répercussions négatives de l'industrialisation :

La non-préparation de la société algérienne à telle géante mutation industrielle avait provoqué plusieurs négatifs parmi les :

La difficulté de la maîtrise de technologies avancées a nécessité l'appel aux experts étrangers notamment dans le domaine de maintenance.

Le non-achèvement des projets industriels dans leur temps précis (traduisant l'impuissance des entreprises nationales dans ses réalisations ce qui a obligé une autre fois la présence d'experts étrangers.

La non-réalisation de la complémentarité et de l'entraînement entre les différentes industries de base et les industries petites et moyennes complémentaires.

L'aggravation d'ampleur de l'exode rural à chaque fois que les zones industrielles fournissaient de nouveaux postes d'emplois.

La propagation de bidonvilles sur les terres agricoles due à des migrations successives de la population à la recherche d'emplois.

La dépendance du produit industriel au marché extérieur et l'appui presque totalité sur l'exploitation d'un seul produit : hydrocarbures.

L'augmentation du volume des dettes et la limitation du financement.

L'échec de l'industrie dans la concrétisation de ses planifiés, concernant la substitution des exportations des hydrocarbures par les exportations d'autre industrie, car 95 % des exportations du pays toujours les hydrocarbures⁵.

La régression du taux de la main d'œuvre dans le secteur primaire de 50 % en 1967 à 23 % en 1995, en revanche que le nombre des travailleurs s'est doublé en trois (03) fois dues au choix du développement qui avait priorisé l'industrie⁶.

1: سباع عز الدين، عيسوي خالد: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية، المركز الجامعي بن مهيدي OBE، 2007، ص 37.

Idem: 2، ص 37.

Idem: 3، ص 37.

4: سباع عز الدين، عيسوي خالد: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية، المركز الجامعي بن مهيدي OBE، 2007، ص 37.

Ibid: 5، ص 37.

Idem: 6، ص 41.

L'apparition de la crise de logement sous l'effet du déficit des villes à répondre aux besoins des immigrés, car la part de l'investissement des logements ne dépassait pas 8 % par contre l'industrie atteignait 45 % dans les plans de développement¹.

L'augmentation de l'ampleur de conurbation du mouvement du trafic.

L'industrie affectée par ses polluants dégagés l'environnement et la santé humaine en polluant l'air, les cours d'eau, les barrages et les mers ; les établissements industriels utilisent annuellement plus de 220 millions m³ d'eau usée chargée par plus de 550 tonnes de DBO5 les eaux les plus polluées sont celles du barrage Beni Hattal à Kheda, les oueds de : Tafna, Seybousse, Soumame et Chlef ainsi que celles des mers de la zone de Ghazaout qui rejettent du zinc et du cadmium et la zone d'Alger et de Skikda rejetant du chlore, du soda, du mercure et autres métaux lourds².

Concernant la pollution atmosphérique, la région du Nord-Est algérien vue à sa forte densité d'industrie lourde - l'industrie de sidérurgie (complexe d'El-Hadjar), l'industrie des Annaba, les unités de raffinerie des produits pétrochimiques dans la ville de Skikda (la société des industries pétrochimiques ENIP)-est considérées comme une zone pilote dans le projet de la surveillance de la pollution industrielle afin de diminuer l'impact de la pollution.

Les efforts de l'Algérie dans le domaine de l'environnement :

L'attention de l'Algérie en l'environnement d'une façon officielle et institutionnelle n'a commencé que dans les années quatre-vingt, car immédiatement après l'indépendance, elle a choisi un développement planifié qui a lui permis d'établir une base économique solide en propageant les usines dans tous le territoire.

Malgré la fierté de tous les Algériens de cette base économique, il y'a une observation qui doit être mentionnée ; est que la domination du côté politique sur le plan économique concernant l'implantation industrielle ; il y'a des zones industrielles établies dans des régions qui ont causé des catastrophes à effets persistants.

Le 5 mars 1983 était la date de la mise en place d'une loi globale liée à l'incitation de la protection de l'environnement et les parcs nationaux protégés³.

Le classement des industries polluantes en Algérie⁴ :

En avril 1985, il a été mentionné au cours d'une session gouvernementale que les industries polluantes appartiennent à 13 branches d'industrie, parmi les :

Ciment	- les mines
Sucre	- les produits gras.
Pétrochimie.	
Cuire	- électronique.

Les efforts de l'Algérie dans le domaine de la précaution de l'environnement :

Suite à la session mentionnée dans le précédent paragraphe, il en y résulté un programme s'articulant autour de 04 quatre étapes :

1 : سباع عز الدين، عيساوي خالد: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيديOEB-2007، ص42.

2: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيديOEB-2006 - ص21.

3: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيديOEB-2006 - ص23.

Idem، ص23.

Des mesures de caractère général :

La mise d'un réseau national pour le contrôle des ressources de la pollution et la surveillance en permanence.

La création d'un secteur pour les inspecteurs et les contrôleurs de l'environnement.

L'application des lois apportées à l'environnement.

L'élaboration de trois laboratoires régionaux pour les analyses environnementales.

Des mesures pour réduire la pollution industrielle :

Désignation des unités industrielles devant être équipées de moyens antipollution.

La mise d'un organisme national pour l'élimination de déchets qui constituent les sédiments.

La mise de dispositifs de gestion des unités industrielles.

Des mesures pour réduire la pollution marine :

L'utilisation et l'élaboration des stations pour l'épuration des eaux des centres urbains, touristiques et littorales.

La mise d'un organisme pour le contrôle des eaux de baignades.

Le renforcement des capacités nationales pour l'intervention urgente contre la pollution marine.

Des mesures pour réduire la pollution nocive dans les zones urbaines :

L'utilisation du gaz du pétrole liquéfié comme un carburant.

Le transfert des activités polluantes vers les zones industrielles.

Ce programme n'a pas été appliqué dans sa totalité, car l'intérêt aux questions environnementales dans les années quatre-vingt était faible, suite à :

La continuité d'exploitation des terres agricoles et des forêts.

La persistance des usines chimiques à se débarrasser de déchets en affectant l'environnement.

La détérioration de la majorité des parcs nationaux.

Cependant, l'intérêt de l'environnement a réalisé un saut qualitatif dans les années quatre-vingt-dix pour les raisons suivantes :

Le camp pluraliste a créé des domaines pour permettre à la société d'exprimer ses idées sur les formes et les risques de la pollution environnementale, de former des associations de la protection de l'environnement et de la défense des espaces verts à travers le territoire national.

L'émergence de véritables problèmes environnementaux ; les cimenteries (les usines du ciment), les usines chimiques...etc. rejettent leurs déchets dans les airs, les mers et les cours d'eau, pour ces raisons ;

Il a été établi au niveau du ministère de l'Industrie une direction générale pour l'environnement qui a été assignée en 1996 d'environ 0.23 % des fonds destinés pour le ministère de l'Intérieur¹.

Il a été établi en janvier 1996 une inspection de l'environnement au niveau de chaque wilaya.

Il a été également créé au début de l'année 1997, un conseil supérieur de l'environnement comprenant des patriciens, des intéressés et des chercheurs universitaires pour stimuler et mettre en évidence les stratégies nécessaires dans le domaine environnemental et de protection.

En mai 1998, il a été créé une caisse nationale de protection environnementale².

Cette caisse s'occupe du :

1: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة- مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيديOEB-2006 - ص25.

Ibid:2 ، ص25.

Financement des activités du contrôle de la pollution.

Financement des activités de veilles écologiques.

Financement des études et des recherches réalisées dans le domaine de l'environnement par les établissements de l'enseignement supérieur et les bureaux d'étude locaux et étrangers.

Financement des interventions dans le cas de pollution soudaines.

Financement des encouragements accordés aux projets d'investissement qui utilisent des technologies non polluantes.

L'intérêt de l'Algérie pour le sujet de l'environnement a dépassé le cadre national pour joindre tous les efforts internationaux aux laboratoires de la pollution environnementale et la nécessité de protéger l'environnement, les derniers efforts sont¹ :

L'adjonction et l'accord de la convention des Nations unies sur la lutte contre la densification dans les pays touchés par la sécheresse ou par la densification en particulier en Afrique en 1996.

L'adjonction et l'accord de la convention portée sur la caisse mondiale pour la prestation des risques de la pollution oléique en avril 1998.

Conclusion :

La politique du développement poursuivie par l'Algérie, dans la poste indépendance s'est intéressé principalement au secteur de l'industrie en s'engageant dans un processus d'industrialisation industrialisante visant à faire ressortir le pays, le plutôt possible du sous développement et à hisser au rang des nations industrialisées.

Néanmoins , cette politique a eu de graves conséquences négatives sur l'environnement- du à l'autoritarisme de sa démarche adaptée qui n'a pas laissé place à la réflexion et à la concertation intersectorielle lors de la conception et la mise en œuvre de la politique nationale économique et sociale - causée par la male implantation des ZI et de l'absence d'une étude préalable des impacts résultants des zones industrielles. Ce ci a obligé l'état à mettre un ensemble de loi porte sur la protection de l'océan de cette pollution et sa conservation en vu de rattraper ce retard.

Chapitre2 : le tourisme en Algérie

Introduction :

Actuellement, le secteur du tourisme est devenu une cible de choix pour concrétiser les objectifs des différents politiques de développement économiques internationales, il est même bien considéré pour plusieurs pays comme un revenu principal pour leurs économies tandis que l'Algérie reste peu convoité par les touristes.

De ce contexte, nous allons essayer de traiter dans ce chapitre d'une façon détaillée : les étapes d'évolution du tourisme en Algérie de ses prémices jusqu'au temps contemporain, les atouts majeurs du tourisme en Algérie, ses formes , les faiblesses et les points forts de l'offre touristique algérienne et les programmes de développement touristique ainsi que la zone d'expansion touristique afin de mettre en relief la façon dont ce secteur s'est développé et de soulever les causes et les conséquences de ce rythme de développement.

les étapes d'évolution du tourisme en Algérie :

La place du tourisme algérien est passée par plusieurs étapes depuis sa naissance jusqu'au temps contemporain.

Avant 1962 : le tourisme dans la période coloniale

1: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة – مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي-OEB- 2006 - ص25.

La naissance du tourisme dans notre pays est datée depuis 1897, lors de la formation d'un comité hivernal touristique qui avait apporté de nombreux touristes étrangers -notamment les Européens- par la publicité de son climat tempéré, son Sahara et ses grands circuits, suite à son incapacité de répondre à toutes les demandes croissantes des touristes, dans ce cadre, les autorités coloniales avait établi d'autre organisme ;¹

Le syndicat touristique dans la ville Oran, en 1914.

Le syndicat touristique dans la ville de Constantine en 1916.

Le comité touristique chargé de la résolution des problèmes des touristes

Ces syndicats travaillaient en collaboration dans le but d'organiser tous les convois touristiques dirigés en Algérie notamment celles qui sont dirigées vers Oran, Alger, Constantine et le Sahara.

La fédération des syndicats touristiques contenant 20 syndicats ainsi qu'une fédération hôtelière en Alger. En 1919.

Le crédit hôtelier, en 1928.

L'office algérien pour le travail économique et touristique, en 1931.

Le nombre de touristes en 1950 était 150 000 touristes, il n'a pas cessé d'augmenter, aboutissant à un flux non négligeable jusqu'à la veille de l'indépendance — sauf à la période de la révolution- en utilisant une infrastructure d'hébergement réalisée par les colons en vue de satisfaire leur clientèle.

Les autorités françaises s'intéressaient au tourisme autant que secteur lucratif par la mise d'un programme afin de densifier les capacités d'accueil et ses équipements, dans le plan de Constantine 1958, il avait été programmé 17 200 chambres touristiques ; 2 924 chambres à Alger, 1 130 chambres dans les stations thermale et climatique, le reste réparti sur les régions urbaines et sahariennes, ce programme n'a pas été achevé dans sa totalité à cause de la guère².

Après l'indépendance : l'élaboration et l'évolution de la politique touristique :

Aperçu sur la période de 1962-1966 :

Au lendemain de l'indépendance, la structure touristique héritée nous montre que les investissements ont été concentrés principalement dans la réalisation d'unités de type balnéaire pour 50 %, et urbains pour 40 %- comme le montre le tableau n° 01; cette répartition répondait plutôt aux besoins de la clientèle européenne et française.

Les structures touristiques ont été orientées comme le montre le tableau suivant :

Tableau n° 06 : Le pourcentage des structures touristiques en Algérie.

Type de structure touristique	Urbain	Saharien	Balnéaire	Climatique	Total
Nombre de lits	2377	486	2969	90	5922
%	40	08	50	02	100

Source : office national du tourisme 2003

Le départ des colons a laissé ces infrastructures dans un état de délabrement avancé, état qui n'a pas permis leur exploitation d'une façon rationnelle.

1: بزة صالح : تنمية السوق السياحية بالجزائر (دراسة حالة ولاية المسيلة) رسالة ماجستير، معهد علوم التنوير، جامعة المسيلة، ص66.

En 1962, le pays se trouvait donc doté d'une infrastructure en état vétuste, et qui ne desservait que quelques lieux touristiques.

Cette situation n'a guère encouragé l'état à prendre le tourisme comme base de développement économique.

De 1962 à 1966, les préoccupations en matière de développement touristique ont été axées sur la présentation et la valorisation des ressources touristiques. C'est ainsi qu'il ya eu le lancement des programmes des zones d'expansion touristiques (ZET).ce programme prévoyait trois grandes ZET¹ :

Région Ouest d'Alger : Moretti, sidi Fredj, Tipaza ;
Région d'Oran : les Andalouses,
Région Est : les Hammadites, Séraïdi, El-kala ;
La mise en valeur d'une vingtaine de stations thermales.

Cette période est marquée notamment par la création du ministère en 1964, L'office national algérien du tourisme (ONAT) crée en 1962 et le comité de gestion des hôtels et des restaurants (COGEHORE) crée en 1963.

C'est à partir de l'année 1966, que l'Etat élaboré différents textes officiels et plans de développement nationaux, dans lesquels s'intègre la politique du tourisme.

La charte du tourisme de 1966 ²:

Pour aboutir à un véritable essor touristique, qui serait à l'origine d'apport en devises, de création d'emplois, de l'intégration de l'Algérie sur le marché international du tourisme, tout en assurant en parallèle le développement du tourisme interne, pour une meilleure connaissance du pays, de ses richesses naturelles (climat, montagnes, plages, faune , flore, etc.) et socioculturelles (manifestations artistiques, festivals de musiques, expositions , etc.) , « une charte du tourisme » est élaborée en 1966, prévoyant des investissements pour une mise en place d'une infrastructure d'accueil de type balnéaire et Saharien, destinée à la clientèle étrangère.

L'état a également donné place aux investissements privés, mentionnés par « la loi du 26 juillet 1963 » et « l'ordonnance du 15 septembre 1966 » pour accroître au maximum les capacités productives nationales. Seulement, leur participation s'est montrée très faible à l'exception de la réalisation de deux projets à Annaba et Oran ; de même les investissements se la part des étrangers, ont été pratiquement nuls.

L'évolution du tourisme en Algérie à travers les plans de développements nationaux et les événements relatifs à chaque étape d'évolution a été comme suit :

La période 1967-1978 :

Est caractérisée par la réalisation de trois plans de développement :

Le plan triennal : 1967-1969
Le premier plan quadriennal : 1970-1973
Le deuxième plan quadriennal : 1974-1977

Au cours desquels la conception de la place du tourisme dans le développement a évoluée.

1 : CNES : avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

2 : Idem.

L'option initiale pour le développement d'un tourisme international, contenu dans la charte du tourisme et reprise dans les deux premiers plans de développement, s'est traduite par le lancement et la réalisation d'une infrastructure touristique de haut de gamme. C'est dans ce cadre qu'ont été réalisés les centres touristiques de Moretti, Zérralda, Sidi Fredj, les Andalouses, avec l'assistance technique étrangère.

Les changements d'orientation en faveur d'un tourisme interne, sont intervenus dès le deuxième plan quadriennal et ont adapté les missions des complexes touristiques au tourisme social, quand ces derniers n'étaient pas carrément convertis en lieu de résidence.

Les plans de développement national :

Le plan triennal :(1967-1969)

Est une première réponse aux préoccupations énoncées dans la charte du tourisme dans la mesure où l'état élabore des textes relatifs aux zones d'expansion touristiques, ainsi que le développement d'infrastructure d'accueil à travers tout le territoire national, en consacrant un investissement de 285 millions DA¹ est programmé pour réaliser une capacité de 13 .081 lits destinés au tourisme balnéaire, saharien, thermal et urbain.

Tableau N° 07 : Bilan du programme triennal 1967-1969

Opération	Nombre de lits programmés	Pourcentage %	Lits achevés en 1969	pourcentages %	déficit	
					lits	%
Station balnéaire	6 766	51 ,7	2 406	35,5	4 360	64,5
Station urbaine	1 650	12,6	254	15,4	1 396	84,6
Station saharienne	1818	13,9	286	15,7	1 532	84,3
Station thermale	2 847	21,8	0	0	2 847	78,2
Total	13 081	100	2 946	22,5	10 135	77,5

Source : Bilan de développement touristique ministre de tourisme 1977 p27.

Au terme de ce plan, les opérations prévues pour le type balnéaire ont eu la priorité dans la réalisation, avec un taux de 35,5 % soit 2.406 lits achevés sur un total de 6.766 lits programmés, et ce en raison de la situation favorable des plages algériennes.

Mais, à la fin de cette période, non seulement les objectifs n'ont pas été réalisés, le déficit s'est d'avantage creusé, il a atteint 10 135 lits soit 77,5 % comme le montre le tableau sou-dessus.

L'écart entre les prévisions et la réalisation des opérations est dû essentiellement : aux déficiences des capacités de réalisation et à une responsabilité administrative mal définie.

Le premier plan quadriennal : (1970-1973) :

L'objectif exprimé dans ce plan était d'augmenter les capacités en matière d'hébergements, pour atteindre 70 000 à 90 000 lits à la fin de la décennie, avec 35 000 lits programmés au cours de la période 1970-1973², et ce dans le but de :

1 : Grimes Saïd : thèse de magistère ; le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », université de Constantine, p 96.

2 : Khalla Nedjouda : le tourisme thermal à Guelma cas d'études ; Hammam Debagh, mémoire d'ingénieur d'état ; université Annaba, 2010, P19

Répondre aux exigences du tourisme national et international ;
 Terminer le premier programme du plan triennal ;
 Réaliser 08 stations thermales.

A la fin de ce plan, seulement 9 000 lits ont été réalisés ce qui a donné un déficit et un manque à réaliser de près de 26 000 lits¹.

Tableau n° 08 : Bilan du premier plan quadriennal

Projet	Montant partiel	Montant total	%
Projet restant du plan triennal	/	420	60
Nouveau projet	/	280	40
Etude et infrastructure	44	/	/
Hôtels	221	/	/
Transport touristique	15	/	/

Source : bilan de développement touristique ministère du Tourisme 1977, P27

D'après le tableau n° 08, l'état avait priorisé les projets restants du plan triennal avec 60 % du montant total de l'investissement touristique c.-à-d, 420 millions de DA ce qui explique l'impuissance en matière de réalisation des prochains projets à leur temps prévu.

Ce tableau montre aussi que la grande importance a été accordée à l'établissement d'hôtellerie par 78,92 % du montant total de nouveaux projets.

Le deuxième plan quadriennal (1974-1977) :

Il amorçait les premières initiatives vers un tourisme interne justifié par l'amélioration du niveau de vie des Algériens en relation avec les conjonctures favorables des hydrocarbures.

Cette orientation était confirmée dans la charte nationale de 1966 et confirmée un peu plus tard dans celle de 1976. Au cours de cette période, il s'agissait de poursuivre les aménagements touristiques non réalisés durant la période antérieure et engagée la réalisation d'équipements supplémentaires pour un nouveau programme de 25 000 lits, dans le but d'atteindre une capacité de 60 000 lits avant 1980².

L'enveloppe budgétaire allouée au secteur touristique était de 1 230 millions de DA³. Au cours de cette période, il s'agissait d'organiser et d'encourager les initiatives privées.

En termes de réalisation physique, 41 % des objectifs ont été atteints. Soit une relative amélioration par rapport aux taux de réalisation enregistrée au cours du plan triennal 1967-1969, et du premier plan quadriennal 1970-1973 qui étaient respectivement de 20 % et de 33%.mais qui restent faibles au regard du niveau des objectifs⁴.

1 : *Idem*, p19

2 : *Grimes Saïd* : thèse de magistère ; le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », université de Constantine, p 97.

3 : CNES, *avant projet* ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

4 : *Grimes Saïd* : le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », thèse de magistère, université de Constantine, p 97.

Durant cette période, le secteur a connu une restructuration au niveau organisationnel, par la création de plusieurs organismes:¹

La société nationale de l'hôtellerie et du tourisme (SONATOUR) créée en 1970.

La société nationale du thermalisme (SONATHERM).

La société nationale du tourisme (SONA-ALTOUR) créée en 1970.

L'entreprise des travaux touristiques (ETT) créée en 1970.

Le Touring Club Algérie (TCA), association à but non lucratif qui a également été intégrée au secteur touristique au cours de cette période.

La réalisation de ces projets programmés avait harcelé les capacités du secteur touristique par la complication de sa gestion, la dégradation de la qualité de ses services ainsi que par son déficit financier.

Les infrastructures hôtelières :

En matière d'infrastructure, cette période a vu la réalisation de centres touristiques (Moretti, Zéralda, les Andalouses, sidi Fredj) de haut de gamme, destinés à la promotion du tourisme international.

D'une manière générale, à la fin de la période, l'infrastructure hôtelière restait largement insuffisante et inégalement répartie entre les régions, quand bien même celles-ci avaient des vocations touristiques.

Une wilaya à vocation touristique comme Skikda ne disposait que d'un seul hôtel, une wilaya comme Médéa en était carrément dépourvue, reflet du peu d'intérêt accordé à l'activité touristique dans la période.

En termes de catégories, les hôtels étaient répartis comme suit²:

47 soit 36 % dans la première catégorie.

34 soit 26 % dans la seconde catégorie.

29 soit 22 % dans la troisième catégorie.

16 soit 12 % dans la quatrième catégorie.

05 soit 4 % dans la cinquième catégorie.

Cette structure illustre l'absence d'un potentiel hôtelier capable de répondre à un niveau et à une exigence d'une demande d'un tourisme externe.

Les flux touristiques :

Les statistiques relatives au flux des voyageurs reflètent la politique touristique du pays. Le nombre de voyageurs non résidents, indicateurs de mesure du tourisme international, n'a jamais dépassé 300 000 durant la période 1970-1977, avec une moyenne de 240 000 touristes par an³.

Tableau n° 09 : Entrée des voyageurs de 1970-1977

Année	Non-résidents	Résidents nationaux	Résidents étrangers	Total général
1970	235 835	377 432	141 109	734 394
1971	226 025	390 685	141 743	758 453

1 : Ibid. p19.

2 : CNES, avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

3 : Ibid.

1972	237 242	427 276	154 909	839 427
1973	250 210	575 167	153 106	978 483
1974	249 006	659 148	183 418	1 091 572
1975	296 516	740 569	219 529	1 256 614
1976	184 795	704 686	208 159	1 097 635
1977	241 718	917 848	238 703	1 398 264

Source : annuaire statistique 1977-1978

D'après le tableau n° 09, les flux des voyageurs non-résidents de nationalité française sont prédominés par une proportion variée entre 30 % et 45 % selon les années.

La fréquentation des complexes touristiques restait dominée dans cette période par les résidents (58 %). A titres illustratifs le complexe de Mortti était occupé en 1978 exclusivement par les résidents, il a été enregistré 127 501 nuitées, dont 50 503 pour les résidents nationaux et 76 998 pour les résidents étrangers¹. Ainsi que le caractère de « résidence » des complexes touristiques prévalait souvent sur leur vocation touristique.

La période (1980-1989) : L'impact des réformes sur l'évolution du tourisme

Parallèlement au lancement du premier plan quinquennal et lors de la troisième session du Comité Central du Front de la Libération Nationale (FLN) en février 1980, le bilan sur le tourisme a montré la faiblesse du secteur en matière d'infrastructure d'accueil.

A la lumière de ce déficit, de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de développement touristique ont été définis, reposant sur les recommandations suivantes :

- L'achèvement des programmes mentionnés dans les précédents plans ;
- Le recensement et la protection des potentialités touristiques nationales afin de pouvoir établir une carte des implantations touristiques en Algérie ;

L'établissement d'un Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT).

Le renforcement des capacités d'étude et de réalisations.

La décentralisation des investissements touristiques.

La promotion de l'artisanat.

L'encouragement de la politique nationale d'animation et de loisirs.

L'encouragement de l'épargne nationale privée.

Le développement et la promotion du tourisme international.

La revalorisation de la profession hôtelière et touristique.

Le renforcement de la législation et de la réglementation visant à protéger les ressources touristiques naturelles historiques du pays.

Les plans de développement national :

Le premier plan quinquennal (1980-1984) : Les principales actions de ce plan portaient sur :

La programmation de l'hôtellerie urbaine.

L'expansion de l'hôtellerie saharienne.

¹ : CNES : avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

L'aménagement des stations des ZET servant de modèles d'actions futures pour les autres opérateurs (collectivités locales, secteur privé).

En matière de financement, un budget de 3.400 millions de dinars¹ était proposé pour achever le reste à réaliser et lancer de nouvelles actions du plan quinquennal. Le but de ce plan s'était arrivé à une capacité d'accueil de 50880 lits en 1985², dans ce but avait été programmé 89 projets :

Tableau n° 10 : les projets programmés dans le 1^{er} plan quinquennal 1980-1984 :

Type	Littoral	Saharien	Climatique	urbain	camping	thermal	total
Nbr de projet	02	01	05	32	40	09	89
Nbr de lit	3300	2350	1150	6900	1200	1650	16550

Source : le ministère du Tourisme 1980

D'après ce tableau, le tourisme urbain a été bien priorisé dans ce programme que ses autres types par 32 projets à réaliser, dont 6900 lits.

A la fin de la période, aucun projet n'a été concrétisé en raison de la crise économique aigüe de 1980 ainsi qu'aux nouvelles orientations politiques et économiques qui ont placé l'institution des travaux touristiques sous la tutelle du ministère de l'Urbanisme, de la construction et du logement en 1^{er} janvier 1983 et sa restructuration en 04 sociétés régionales.

le deuxième plan quinquennal : (1985-1989)

Dans ce plan, l'attention principale a été accordée au tourisme interne par une mise en œuvre de programme particulier pour l'accueil des touristes étrangers.

L'objectif de ce plan consiste à mettre l'accent sur :

La poursuite de la politique d'aménagement touristique.

Développement du thermalisme et du climatique.

La décentralisation des investissements et la diversification des opérateurs tels que les collectivités locales, le secteur privé, et d'autres organismes publics.

La maîtrise de la demande différenciée.

Le secteur privé à résorber le déficit enregistré au niveau interne sans négliger l'apport du tourisme étranger.

Concernant les investissements, les dépenses ont atteint 1.800 KDA³ (Kilo-Dinar, équivalent de 1000 DA.).

Cette période s'est distinguée par la mise en œuvre des premières réformes, à travers la restructuration des entreprises et leur décentralisation, telles que ONAT en permettant la création de plusieurs organismes régionaux, mais ces mesures de restructuration se sont avérées inefficaces et ont reproduit les mêmes difficultés. L'absence de rigueur dans la gestion, les coûts salariaux trop élevés représentait, la faible productivité liée en partie à un système de rémunération non adapté.

1 : Grimes Saïd ; le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », thèse de magistère université de Constantine, p 98.

2 : Mohamed Rauoraoua, Badr Eddine Milli ; Algérie ; guide économique et social, Alger, ANEP, 1989, p76.

3 : Grimes Saïd ; le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », thèse de magistère université de Constantine, p 101.

Tableau n° 11 : les capacités nationales d'hébergement en 1989

Secteur Type du tourisme	Secteur public	Secteur privé	Total	Pourcentage
balnéaire	12 182	1 145	13 327	27 .60 %
saharien	3 731	2 250	6331	13 .10
thermal	3 588	1 528	5116	10.60
climatique	954	76	1030	02.13 %
urbain	5 337	17161	22498	46.57 %
total	25 842	22460	48302	100 %
pourcentage	53.5 %	46 .5 %	100 %	/

Source : Algérie, guide économique et social, ANEP, 1989, p 384

D'après le tableau N° 11, la participation du secteur privé, aux infrastructures touristiques n'a été remarquable que dans le secteur urbain avec un taux de 76.72 %.

Cette capacité d'accueil restait insuffisante par rapport aux objectifs tracés, et au regard des pays voisins (la Tunisie avec 69.044 lits)¹.

Les flux touristiques :

Le flux touristique reste relativement stable par rapport à la période précédente, fluctuant entre 25 000 selon les années², et avec une moyenne annuelle de 324000 touristes (au sens : entrée de voyageurs non résidents) :

Tableau n° 12 : Entrée des voyageurs de 1980 à 1989

Année	Non résidents	Résidents nationaux	Résidents étrangers	Total
1980	290950	1733216	291090	2315256
1981	321478	2300173	288675	2910326
1982	278301	1600302	256144	2134747
1983	285072	1745773	289616	2320461
1984	409365	2142641	324811	2876817
1985	407353	2814977	306623	3528953
1986	347745	1939923	248034	2535702
1987	250571	1078823	36157	1365551

1 : CNES, avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

2 : Idem.

1988	446883	-	-	966906
1989	661079	-	-	1206865

Source : ONS annuaire statistique

Le tourisme international reste marqué par la prédominance (à l'instar du Maroc et de la Tunisie) des touristes français avec 39 %¹ en moyenne des entrées des voyageurs non résidents.

Au cours de la même période, le nombre d'arrivées dans un pays comme le Maroc n'a cessé de croître. En 1987 et 1989, celles-ci sont passées de 3,2 millions à 3,6 millions², reflétant ainsi pour l'Algérie le caractère secondaire du tourisme dans cette phase des premières réformes.

la période : (1990-1999) :

Le début de cette période, de nouveaux textes législatifs et réglementaires, notamment la loi sur la monnaie, le crédit et les codes des investissements ont été mis en place pour impliquer le capital privé national et étranger dans les investissements, parallèlement à la dégradation de la situation sécuritaire à annihilé l'impact de ces premières mesures et les indicateurs d'activités du tourisme en ont été fortement altérés.

A. Les flux touristiques :

L'année 1991 a enregistré une baisse du flux touristique de 70 %¹ liée aux effets de la guerre du Golfe et de la situation sécuritaire interne.

Tableau n° 13 : Répartition des flux touristiques de 1990 à 1999

Année	Etrangers	Algériens résidents	Total
1990	685.815	451.103	1.136.918
1991	722.682	470.528	1.193.210
1992	624.096	495.452	1.119.548
1993	571.993	555.552	1.127.545
1994	336.226	468.487	804.713
1995	97.648	421.916	519.576
1996	93.648	511.477	604.968
1997	94.832	539.920	634.752
1998	107.213	571.234	678.448
1999	147.611	607.675	755.286

Source : ministère du Tourisme

1 : CNES, avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

A partir de 1997, avec la relative accalmie sur le plan sécuritaire, on relève une amorce dans l'amélioration de l'image du pays à l'étranger et quelques prémices d'un intérêt naissant des touristes envers l'Algérie. Selon les données du ministère du tourisme, le nombre de « touristes » au sens « entrée de voyageurs » serait passé de 634752 durant l'année 1997 à 739795 à fin Novembre 1999, avec une amélioration du flux des étrangers, le nombre de ces derniers s'est élevé à 94832 en 1997, 107213 en 1998, 147611 en 1999. La différence est constituée par les entrées des Algériens résidents à l'étranger qui sont passées de 571234 en 1998 à 607675 en 1999, comme le montre le tableau n° 07.

Infrastructures et capacités d'accueil :

Depuis 1980, les infrastructures d'hébergement n'ont pas connu un développement appréciable tant pour le secteur public, que pour le secteur privé, et ce, malgré les mesures réglementaires mises en œuvre pour favoriser l'investissement dans le tourisme.

La situation de crise qui a caractérisé cette période s'est également répercutée sur le secteur du tourisme. Les infrastructures hôtelières n'ont pas connu de développement significatif, et ce, malgré les mesures incitatives à l'investissement privé.

Selon le ministère du Tourisme et de l'artisanat la capacité d'accueil du secteur est de 67087 lits (public et privé) dont, 5000 seulement environ répondent aux normes internationales (voir tableau ci-dessous). En effet, près de 3 hôtels sur 4 (71 %) ne sont pas classés, et seulement 1 % est classé dans la catégorie 5 étoiles.

Tableau n° 14 : Répartition des capacités hôtelières selon le type de la catégorie

catégories	Nombre d'hôtels	%	Nombre de lits	%
1étoile	49	6 %	2541	4 %
2étoiles	66	9 %	5519	8 %
3étoiles	78	10 %	21310	32 %
4étoiles	20	3 %	3222	5 %
5étoiles	11	1 %	4604	7 %
Non classés	552	71 %	29891	44 %
Total	776	100	67087	100

Source : ministère du Tourisme et de l'Artisanat

Ces capacités, comme l'indique le tableau ci-dessous, restent concentrées quantitativement dans le tourisme urbain, et ce aussi bien en terme d'hôtels qu'en terme de lits. Le développement du tourisme saharien, dont la contribution à la balance des paiements est attendue à court terme reste confronté à l'insuffisance des infrastructures hôtelières, particulièrement dans la région la plus attractive, la wilaya de Tamanrasset qui ne dispose que de 06 hôtels et une capacité d'accueil de 650 lits¹.

Tableau n° 15 : Répartition des capacités d'accueil selon le type du tourisme

¹ : Bouakaz Halim, le tourisme dans la commune de Ben-Mhidi-El Taref ; réalité et horizon, mémoire d'ingénieur en GTU, université OEB, P19.

Type	hôtels	%	lits	%
Urbain	497	64 %	31506	47 %
Saharien	95	12 %	7679	11 %
Balnéaire	75	10 %	19723	30 %
Thermal	88	11 %	6335	9 %
Climatique	21	3 %	1844	3 %
TOTAL	776	100	67087	100

Source : ministère du Tourisme et de l'Artisanat ;

L'absence de relance, la crise de logement, la dégradation de la situation sécuritaire, ont eu des conséquences néfastes, autant sur les perspectives de nouveaux investissements, que sur l'amélioration des infrastructures existantes.

La déviation de ces dernières de leurs vocations touristiques vers des lieux de résidence s'est accentuée.

Après l'an 2000 :

L'amélioration des conditions sécuritaires s'est traduite par un accroissement de l'activité touristique. Les données montrent qu'au premier semestre 2000 le secteur du tourisme a enregistré un chiffre d'affaires de 3.622,1¹ millions de Dinars, soit une augmentation de 26 % par rapport à la même période de l'année 1999.

La croissance du secteur s'est accompagnée par une augmentation de l'emploi qui est passé de 11.298 au premier semestre de 1999 à 12.514 au premier semestre 2000² ce qui confirme, l'impact à court terme, du flux touristique sur le plan socio-économique.

Ce n'est qu'à partir de 99 à travers la loi 99-01 de janvier 1999, que ce problème a été pris en charge par les autorités publiques en effet, cette loi dans ses articles 7 et 10, régleme le contrat d'hôtellerie par lequel le client ne peut « élire domicile » à l'hôtel. Néanmoins, si sur le plan réglementaire une avancée a été enregistrée, la question de leur applicabilité reste posée.

Tableau n° 16 :L'évolution de la balance touristique-poste voyage

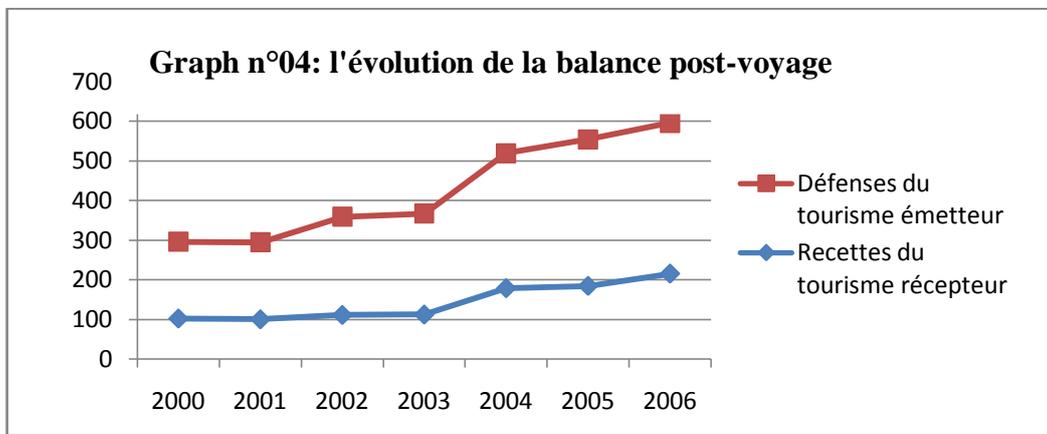
Montant en million de Dollars (US)

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes du tourisme récepteur	102	100	111	112	178,5	184,3	215,3
Dépenses du tourisme émetteur	193	194	248	255	340,9	370	380,7

Source : SDAT 2025.

1 : Bouakaz Halim, le tourisme dans la commune de Ben-Mhidi-El Taref ; réalité et horizon, mémoire d'ingénieur en GTU, université OEB, P19.

2 : CNES : avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.



Source : établi par l'étudiante

Le Tourisme Emetteur : une progression régulière de 150 % sur la période de 1999 à 2006.

Le tourisme récepteur : enregistré une évolution de 268 % sur la période

La capacité d'accueil :

L'Algérie dispose actuellement d'un part d'hôtellerie de 1.004 d'établissement totalisant une capacité de 81.024 lits comme le montre les tableaux suivants :

Tableau n° 17 : répartition des capacités répartition des

Type d'établissement	nombre	%
Urbain	710	70,71
Balnéaire	149	14,84
Saharien	44	4,38
Thermalisme	79	7,86
climatique	22	2,19

Source : SDAT 2025

Tableau n° 18 :

D'accueil par type d'établissement capacités d'accueil par catégorie

Catégorie	Nombre
5 étoiles	10
4 étoiles	22
3 étoiles	67
2 étoiles	59
1 étoile	42
Non classé	804

Source : SDAT 2025

Ce parc est caractérisé par une prédominance d'hôtel urbain non classé, comme le montre les tableaux ce dessus (804 établissements totalisant 50,63 %, soit 63 % du total), est répartie, par secteur de la manière suivante :

Tableaux n° 19 : répartition des capacités par type de secteur

Secteur	Nombre	%
Public	73	25
Collectivité locale	59	4

Privé	872	71
-------	-----	----

Source : SDAT 2025

En ce qui concerne les investissements :¹

301 projets (dont 207 urbains) sont en cours de réalisation représentant une capacité de 30.000 lits, sont également recensés 253 projets d'une capacité de 20.000 lits, à l'arrêt essentiellement pour des raisons de financement.

En ce qui concerne le secteur du tourisme et des voyages :²

Il a été dénombré 755 agences privées auxquelles s'ajoutent celle des réseaux de l'opérateur public ONAT (30) et de l'association Touring Club d'Algérie (25)

En 2004, il y'avait 165.000 dont 12.000 pour le secteur public.

Les atouts majeurs du tourisme en Algérie :

L'Algérie se caractérise par d'importance potentialités touristiques riches et diversifiées dont :

Le potentiel naturel :

II.1.1 Situation³

L'Algérie pays de contrastes, situé au nord de l'Afrique, est fait partie de la zone Maghreb, limité au nord par la mer Méditerranée, à l'Est par la Tunisie et la Lybie, à l'Ouest par le Maroc, la Mauritanie et la République démocratique, et au Sud par le Mali et le Niger.

Elle s'étend sur une superficie de 2.381.741 km² -c'est un des plus grands et plus vastes pays d'Afrique-, sur une distance de plus de 1900 km du Nord au Sud et sur 1800 km de l'Est à l'Ouest et des frontières longues de 6000 km, la séparent de tous ses pays limitrophes.

Sa population est de 33.200.000 habitants (RGPH 2008).

II.1.2 Climat⁴ :

- **Climat méditerranéen :**

Il couvre toute la cote algérienne qui s'étend de l'Est à l'Ouest son hiver est doux avec une température moyenne de 18 °C (d'octobre à Avril) et se prête au sport d'hiver dans les montagnes du nord où il neige.les mois d'été chaud et humide, avec des températures qui oscillent entre 30 °C et 38 °C (de juillet à Aout) propices pour les baignades au bord de la mer.

- **Climat tempéré sec :**

1 : MATET : Schémas directeur d'aménagement touristique ; livre 1 le diagnostic ; audit du tourisme algérien, janvier 2008, p73.

2 : Idem, p74.

3: عمروش تومية، السياحة المستدامة في الجزائر-الإشكالية و المتطلبات-دراسة حالة مدينة بومرداس-جامعة المسيلة2008،ص46.

4 : Pascal Belda : Algérie, Dublin 2 Irland, Ebizguides, p13.

Il couvre la zone des hauts plateaux. Se caractérise par une saison froide et humide d'octobre à Mai, avec une température de 5 ° c et elle arrive à 30 °C durant le reste de l'année.

- **Climat sec (désertique) :**

Il couvre le Sud du pays, se caractérise par une saison longue et chaude de Mai à Septembre avec une température plus de 40 °C. Pour le reste de l'année se caractérise par un climat méditerranéen et doux, ce qui permet l'activité touristique durant la saison d'hiver.

II.1.3 Le contraste naturel :

L'Algérie est un pays de contraste, elle est marquée par ses différents ensembles naturels qui peuvent être classés principalement en trois catégories.

le littoral

Au nord, la Méditerranée baigne sur 1200 km de côte, par la situation de cette dernière à l'échelle Méditerranéen, son altitude, sa composition rocheuse et leur diversité climatique, font qu'elles comprennent de nombreux sites d'intérêts stratégiques, reconnus d'un point de vue écologique : espèces rares, tracées des fly-ways Europe Afrique,...

L'espace côtier comprend plusieurs espaces touristiques, tel que : El-Kala, Sidi Ferredj , Tness , Béni saf,etc

les zones montagneuses et plein air :

Leur relief comprend deux grands ensembles distincts. Au nord les zones telliennes et steppiques 381.000 km² se situent entre la mer méditerranéen et l'Atlas Tellien et comprend deux grandes chaînes montagneuses qui se développent de l'Ouest en Est.

Les chaînes de l'Atlas Tellien situé entre la mer et les hautes plaines.

Les chaînes de l'Atlas Saharien au Sud situé entre la région Nord et l'immense Sahara.

Entre les deux chaînes, se trouve la région des hauts plateaux qui abaissent d'Ouest en Est de 1000 m à 600 m.¹

les zones sahariennes² :

Le Sahara Algérienne est un désert immuable, le deuxième plus grand désert au monde s'étend sur près de deux millions de kilomètres carrés (le 4/5 du territoire national), quelques dunes de sable peuvent atteindre 180 mètres de hauteur, est l'une des atouts majeurs de l'Algérie en matière de tourisme. Le site le plus connu est celui de l'Ahaggar , dans la région de Tamanrasset, véritable plateau circulaire de plus de 130 km de diamètre et une altitude moyenne de 2.000 m son point culminant :

L'Atakor à plus de 2.500 m d'altitude.

Elle est répartie en 05 cinq grandes zones : Adrar, Illizi, la vallée du M'zab, Tamanrasset ; l'Hoggar et Tindouf.

1 : Le tourisme en Algérie ; de l'époque romantique au tourisme durable, guide touristique, université Québec, p 12.

2 : Adjouat Laala, Boudiaf Hamid (Gr 03) : potentialités du tourisme en Algérie, rapport d'exposé, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, .p15.

les parcs nationaux :

Les parcs nationaux ont été instaurés afin de conserver des échantillons représentatifs de la grande variété des paysages, de forêts, de plantes et d'animaux qui font l'unicité de l'Algérie.

Les parcs nationaux sont maintenant créés et protégés par décrets, les parcs abritent une flore impressionnante dont la diversité et la rareté sont peu communes, un nombre important de mammifères ainsi qu'une multitude d'espèces exceptionnelles, aux lieux historiques, aux ruines et gravures rupestres, chaque parc a sa spécificité.

L'Algérie se dispose de plusieurs parcs nationaux de caractères différents selon leur type de climat et à leur disposition géographique, les exemples de parcs suivants confirment le caractère de contraste ;

L'ensemble des parcs nationaux peut être résumé dans le tableau suivant :

Tableau n° 20 : les parcs nationaux les plus connus en Algérie

Dénomination du parc	Superficie (hectare)	Localisation	Caractéristique
Parc d'EL-kala	78.000	-au nord du pays Wilaya d'EL-Taref	-3 plages -03 aires protégées -50 espèces d'oiseaux et d'autres animaux.
-Belezmet	600 hectares	-Wilaya de Batna	
-Gouraya	1000	-Wilaya de Bejaïa	Richesses archéologiques et esthétiques exceptionnelles
-Djurdjura	185.000	-L'Atlas Tellien à 50 km de la capitale	La neige du mois de Décembre à février
-Tassili	100.000	-Tassili a été classé patrimoine mondial en 1982	Peinture et gravures rupestres de la préhistoire
-La cédraie de Tenyat el-had	6.163	-sur la chaîne d'Ouarsenis -à 3 km de la ville de Tenyat El-had	
-Taza	300	-Wilaya de Jijel	

Source : site web du ministre du Tourisme.

les sources thermales :

L'Algérie dispose de 202 sources thermales¹ qui ont été recensées pour leurs caractères physico-chimiques, et leurs propriétés sur tout le territoire national. Ces stations sont gérées par la société algérienne de thermalisme, elles constituent un bien et une source naturelle riche, très importante et très rentable si elle est bien exploitée et sur le plan touristique et sur le plan médical... Elles sont réparties dans différentes régions et coin du pays, caractérisées par l'altitude et les paysages qui constituent leur importance et beauté parmi les hammams Righa (Ain Defla), hammam Bouhnifa (Mascara), Hammam Guergour (Sétif), Salhine (média).

Sur le plan physico-chimique, les analyses font ressortir plus de 7 catégories d'eau et sur le plan de la thermalité, on rencontre quatre types de sources :²

- Sources hypothermales
- Sources orthothermes
- Source mésotherme
- Sources hyperthermes

Le patrimoine en la matière proposé à la mise en valeur à court terme comprend :³

- 7 stations thermales aménagées.
- 136 sources thermo minérales d'importance locale.
- 55 sources thermo minérales d'importance nationale.

II.2 les potentialités culturelles :

La culture se définit comme l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses et intellectuelles qui définissent un groupe ou une société par rapport à une autre.

II.2.1 patrimoine culturel historique et religieux :

Le patrimoine culturel peut être défini comme étant l'ensemble des éléments qui témoignent de notre histoire dans toute sa dimension, de nos richesses et notre culture.

Il constitue notre mémoire collective et il représente un gisement inestimable pour le développement du tourisme, à travers sa diversité (sites préhistoriques, vestiges et monuments historiques, symboles de l'art et architectures traditionnelles contemporaines...) et sa distribution à travers le territoire.

L'Algérie a la chance de disposer d'un patrimoine archéologique des plus riches et des plus diversifiés du Bassin méditerranéen. Cette richesse se traduit, entre autres, par le classement par l'UNESCO de sept sites : Tassili N'Aëer, Tipaza, Djémila, Timgad, Kalaa Béni Hammad, Vallée du M'zab, Casbah d'Alger sur la liste du patrimoine de l'humanité.

L'Algérie dispose d'atouts à même de satisfaire les demandes les plus exigeantes, grâce à la localisation des sites historiques de la côte du Sahara. Cette dispersion permet aussi à l'Algérie d'offrir un

1 : **Adjouat Laila, Boudiaf Hamid (Gr 03)** : potentialités du tourisme en Algérie, rapport d'exposé, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, p15.

2 : **Khalla Nedjoud** : le tourisme thermal à Guelma cas d'études ; Hammam Debagh, mémoire d'ingénieur d'état ; université Annaba, 2010, P19

3 : **CNES, avant projet** ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

tourisme étalé sur toute l'année : tourisme d'automne, d'hiver et de printemps dans le Sahara et les hauts plateaux, tourisme d'été sur la bande.

En matière de protéger le patrimoine historique en Algérie, l'étude du Plan National d'Actions environnementales a sélectionné quatre sites pour lesquels elle préconise d'orienter les efforts en faveur de la réhabilitation et de la promotion du patrimoine culturel en direction des sites sont à la fois les plus vulnérables et les plus porteurs quant au développement économique, à savoir le Tassili N'ajjer, la vallée du M'zab, la Casbah d'Alger, Tlemcen et sa région.

▪ **Artisanat**¹:

Est un art ancestral formé d'une mosaïque de petits métiers, comme on les appelait dans le temps, touche aussi bien le textile que la bijouterie, la céramique, la poterie, le travail du bois, la dinanderie¹

Pour les pays voisins, l'artisanat est un secteur générateur d'emploi, 500 000 artisans en Tunisie en 1995, et 1,5 million de personnes sont employés dans 120 000 entreprises artisanales, entreprises artisanales, en Algérie.

Selon des chiffres communiqués au cours des assises nationales du tourisme, on en compterait 180000 personnes seulement.

A l'occasion du séminaire sur le rôle du mouvement associatif dans le développement et la promotion de l'artisanat qui s'est tenu au mois de juin 2000 (à confirmer), le ministère de la formation professionnelle a déclaré l'ouverture de 45000 postes pour l'artisanat pour l'année 2000-2001. Le programme d'action du secteur quant à lui portera sur la formation de 1500 jeunes dans différentes spécialités de l'artisanat.

II.3 les infrastructures de bases² :

Le transport : la densité des réseaux routier, maritime et aérien en Algérie constitue un facteur important devant encourager l'essor touristique de ses régions. Ce réseau est considéré comme le plus important à l'échelle du Maghreb.

II.3.1 Le réseau routier :

La longueur du réseau routier en Algérie arrive à 109.452 km, se concentre dans la partie Nord du pays. Dont :

Les routes nationales : 28.275 km.

Les routes départementales de wilaya : 23.926 km.

Les routes secondaires : 57.251 km

II.3.2 Le réseau ferroviaire :

La longueur du réseau ferroviaire s'étend sur près de 4500 km et doté de plus de 200 gares couvrant surtout le nord du pays. Ce réseau est constitué de :

1435 km de voies normales.

1055 km de voies étroites.

305 km de voies doubles.

¹ CNES, avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

² : MATET : Schémas directeur d'aménagement touristique ; livre 1 le diagnostic ; audit du tourisme algérien, janvier 2008, p38.

299 km de voies électrifiées.

II.3.3 Le réseau aérien :

Les infrastructures de base du transport aérien algérien ont connu un développement remarquable concrétisé par la réalisation de 53 aéroports à travers le territoire Algérien. Il faut par ailleurs préciser que 13 de ces aéroports ont une vocation internationale.

05 aéroports internationaux : Alger, Oran, Constantine, Annaba, Ghardaia ;

07 aéroports internationaux : Hassi Messaoud, Ain Aminas, Tlemcen, Adrar, Tébessa, Tamanrasset ;

08 aéroports nationaux : Béchar, Béjaïa, El-Oued, Ouergla, Ain Salah, Djanet, Biskra, Illizi ;

14 aéroports régionaux ;

19 aéroports avec utilisation limitée, dont 04 aéroports pour la recherche et l'exploitation dans le domaine des mines et des hydrocarbures.

La compagnie Nationale Algérienne « Aire Algérie » couvre 37 escales à travers l'Europe, l'Afrique et le moyen Orient. Air Algérie dessert également les plus importantes villes de l'intérieur ainsi que les régions touristiques en complément des réseaux du transport routier et maritime.

II.3.4 Le réseau maritime :

L'activité maritime concerne 13 ports à multiples usages et un grand nombre de petits ports de pêche et de plaisances. A signaler que les échanges commerciaux internationaux se font essentiellement par voie maritime.

Les activités maritimes sont assurées par cinq (05) entreprises spécialisées (cabotage, marchandises, hydrocarbures.....)

II.4 Télécommunications¹ :

Le réseau téléphonique couvre l'ensemble du territoire national dont 96 % des capacités installés sont en mode automatique alors que le nombre d'abonnés est environ un million.

Le ratio ligne téléphonique /nombre d'habitant atteint le taux de 3.9 /1000. Le secteur connaît actuellement une opération d'extension et de modernisation avec la généralisation du numérique et la mise en place du téléphone mobile de type GSM.

La couverture du pays en énergie électrique atteint 94 % constituée de 160 000 km de lignes.

En plus de la couverture des besoins intérieurs, l'Algérie détient aussi les plus grandes réserves découvertes en gaz naturel.

II-5 les pôles socio-touristiques² :

L'étude du plan national d'actions environnementales a défini sept pôles socio-touristiques en combinant l'intégration du patrimoine dans la vie sociale et tourisme culturel d'aventure et de loisirs.

1 : MATET : Schémas directeur d'aménagement touristique ; livre 1 le diagnostic ; audit du tourisme algérien, janvier 2008, p38.

2 : CNES, avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000.

- **Cherchell-Tipasa – Alger- Kabylie** : ce pôle s’articule autour des sites archéologiques antiques, des différents monuments de Cherchell et de Tipaza, de la Casbah d’Alger, des villages et des sites naturels de Kabylie ainsi que des plages de l’est et de l’ouest d’Alger.
- **le triangle Bejaia-Djemila-Sétif** : combine principalement : les vestiges antiques et médiévaux de Bejaia, les vestiges antiques grandioses de la cité de Djemila qui est classée patrimoine mondial, ainsi que les vestiges romaines et de musulmans, des bains thermaux de Sétif.
- **Oran-Tlemcen** : ce pôle offre les vestiges archéologiques et historiques de l’époque espagnole et ottomane.
- **Annaba-Guelma-Souk Ahras-El-Tarf** : ce pôle comprend les sites romains d’Hippone, de Guelma, de Souk Ahras (M’daourouche et khemissa), le parc naturel d’Eltarf, ainsi que les plages de la côte-.
- **Aurès-timgad-Kalaa Béni Hammad-Biskra-Bou Saada** : ce pôle touristique d’une grande superficie allie la beauté des gorges du Ghoufi et celles des vallées et montagnes des Aurès, la splendeur des vestiges de Timgad et de Tazoult (Lambèse), la richesse historique de la Kalaa Béni Hammad ainsi que le dépaysement des villes présahariennes de Biskra et de Bou Saada.
- **Ghardaia- Timimoun** : il combine l’urbanisme, les palmeraies de la vallée du M’Zab ainsi que la belle architecture de l’Oasis rouge (Timimoun) et des ksour de la région.
- **Tassili Ahaggar** : ce dernier comprend les peintures et gravures de la préhistoire.

Pourtant cette diversité de sites touristiques qui constituent les principaux atouts de l’Algérie en matière d’offre touristique sont souvent confrontés à une méconnaissance de la part des pouvoirs publics, de la population de leur importance et de leur fragilité.

Les formes du tourisme en Algérie :

Les atouts naturels de l’Algérie autorisent la pratique de nombreuses activités touristiques se rapportant aux :

III.1 Tourisme côtier ou balnéaire :¹

Il consiste la forme de tourisme la plus répandue. En dehors de l’image du balnéaire qu’offre le pays, peu de produits sont affichés sur d’autres formes de tourisme. D’ailleurs, dès les premières années de l’indépendance, les préoccupations en matière de développement touristique ont été axées sur le lancement des programmes des zones d’expansion touristiques (ZET) balnéaires.

III.2 Tourisme de montagne ²:

Il consiste au tourisme de randonnée, de découverte et au tourisme intérieur de week-end.

La Kabylie avec le Djurdjura, l’Atlas blédéen, l’Atlas Tellien, avec la fameuse station d’hiver de Chréa offrent des possibilités d’alpinisme et de ski 1 à 3 mois par an.

L’Ouarsenis et la cédrie de Tissemsilt, et les stations de Tikidja, les Aurès avec le mont Chelia, et les balcons du Rhoufi jusqu’au sud où se trouve le majestueux Hoggar et Tassili.

A l’ouest du pays, les bény chougane, à l’Est les monts Barbaros et les gorges de Kherrata et les fameuses portes de fer, les Nememcha et l’Edough.

1 : **Office national du tourisme** : mémoires et miroirs, guide touristique, Alger.

2 : **Le tourisme en Algérie** ; de l’époque romantique au tourisme durable, guide touristique, université Québec, p 12.

Entre l'Atlas tellien et la mer méditerranée existe de vastes belles terres favorisées aux randonnées notamment en printemps.

III.3 Tourisme Saharien¹ :

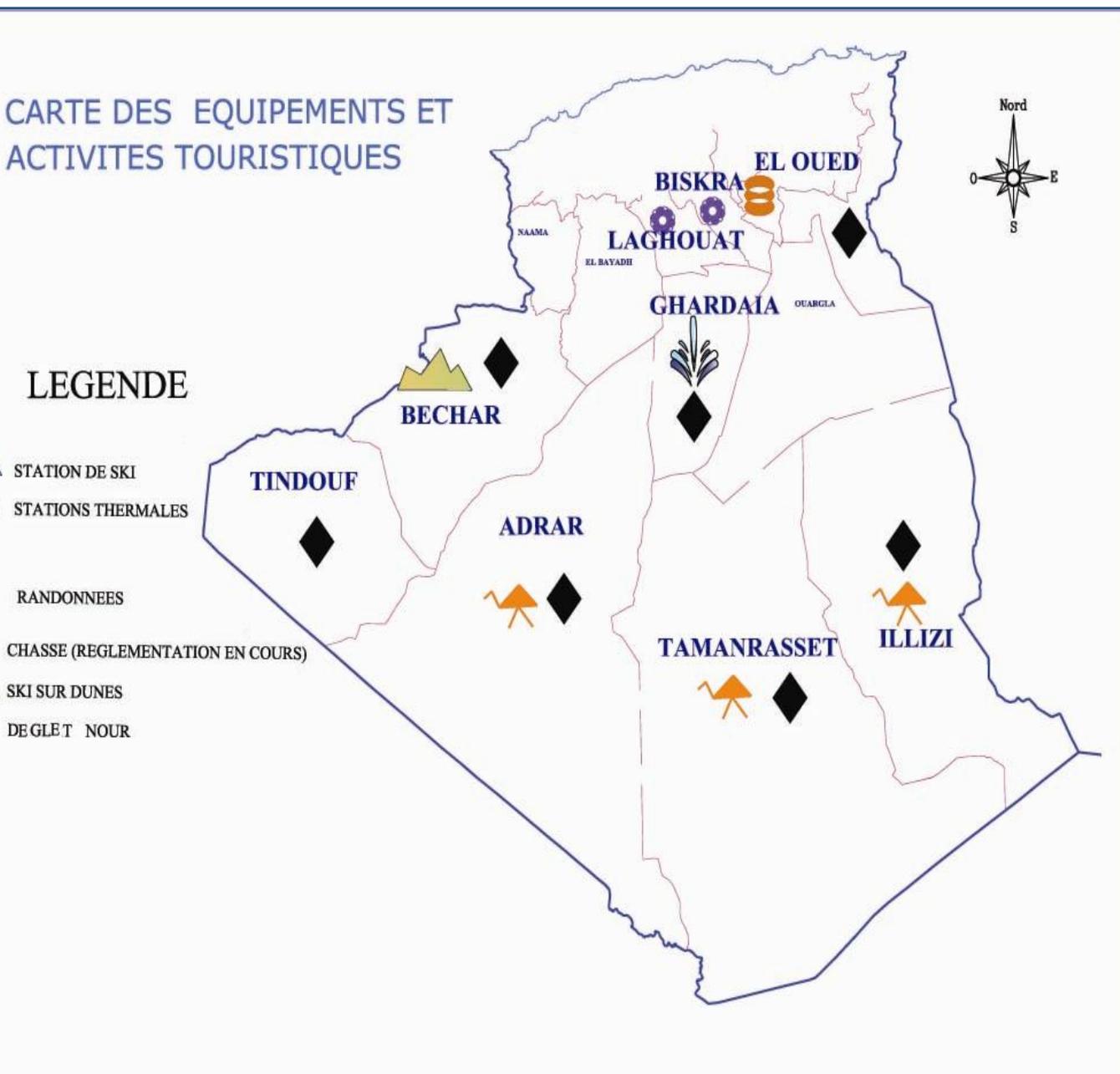
Le désert est un lieu uniforme, presque sans relief, un imaginaire florissant nourrir après tout vide absolu que l'on croit, l'infini que l'on pensé, la perdition ou l'être se retrouve. Le désert est un vrai dire pluriel, depuis les massifs dunaires jusqu'aux espaces oasiens innombrable et divers.

Le tourisme Saharien en Algérie est un tourisme saisonnier (la raison d'hiver), est un tourisme de circuit.

Ce type de tourisme attire surtout les touristes étrangers et il apporte le dépaysement absolu et l'exotisme si recherché par les touristes.

Carte n°03 : les équipements et activités touristiques en Algérie.

¹ . Adjouat Laala, Boudiaf Hamid (Gr 03) : potentialités du tourisme en Algérie, rapport d'exposé, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, .p15.



Source : MAET ; SDAT 2025 « le diagnostic : audit du tourisme algérien » ,p44.

Pour ce qui concerne l'Algérie, hormis ces formes auxquelles peut s'apprêter le développement du tourisme, le tourisme Saharien constitue une spécificité et un atout supplémentaire du patrimoine touristique.

Ce type de tourisme s'exerce généralement à travers ses 13 zones d'expansions touristiques ZET, situées au niveau de 12 wilayas ; Tamanrasset, Illizi, Adrar, Tindouf, Ouargla, Ghardaïa, El baydh, Bechar, Naàma, Laghouat, el oued et Djelfa, sans oublier la fameuse nature du tassili.

III.4 Tourisme de santé ou thermal ¹:

Le thermalisme en Algérie est une tradition multiséculaire. Il remonte très loin dans le temps en raison de l'existence, un peu partout à travers le pays, de sources près desquelles ont été quelques fois sommairement aménagées des thermes. Le tourisme thermal est la forme dominante du tourisme de santé, mais nos traditions dans ce domaine lui font amplement dépasser ce cadre dans le sens qu'il est considéré comme un moyen de divertissement et de détente. Le potentiel thermo-minéral de l'Algérie est important mais reste encore inexploité. Le bilan thermal réalisé sur l'ensemble du territoire national en 1986 a recensé 202 sources thermales, dont la valorisation pourrait élargir la gamme du produit touristique ;

III.5 Tourisme urbain² :

Qui est considéré comme un tourisme de week-end et de proximité est essentiellement tourné vers le tourisme culturel. L'étendu du pays et du développement des moyens transports et de communication, justifient d'une infrastructure hôtelière plus importante. Souvent déviée de sa vocation première, l'insuffisance de cette dernière constitue une entrave au développement de cette forme de tourisme et ne favorise pas, par ailleurs, l'organisation d'un tourisme de circuit et de découverte.

Les faiblesses et les points forts de l'offre touristique algérienne³ :

IV.1 Les faiblesses de l'offre touristique algérienne :

- Déficit qualitatif et quantitatif des hébergements touristiques.
- Une prépondérance de l'hôtellerie moyenne de gamme 2 et 3 étoiles pour l'ensemble des créneaux du tourisme
- Un secteur thermal et de thalassothérapie très peu développé malgré l'existence d'un fort potentiel.
- La dégradation du patrimoine religieux et historique.
- Absence d'une culture touristique.
- Un environnement peu attractif pour le touriste (faiblesse de manifestation et fête, horaire de travail des lieux de détente et de loisirs inadaptés, faiblesse de l'hygiène publique... etc.)
- Personnel peu qualifié et faiblesse du niveau interne et externe.
- Faible niveau d'exploitation touristique des sites culturels.
- Inadaptation des programmes de vols aux flux touristiques.
- Faiblesse de l'implication du mouvement associatif dans l'animation des manifestations locales.

IV.2 Les points forts de l'offre touristique algérienne :

- Beauté, richesse, diversité des paysages et sites naturels vierges.
- Confort climatique.
- Monuments et sites classés au patrimoine mondial.
- Infrastructure de communication et de transport en évolution rapide.
- Formes du tourisme multiples.
- Prix attractif et compétitif à l'international.
- Proximité des grands marchés émetteurs.

1 : Bouakaz H, le tourisme dans la commune de Ben-Mhidi-El Taref ; réalité et horizon, mémoire d'ingénieur en GTU, université OEB, P19.

2 : Adjouat Laila, Boudiaf Hamid (Gr 03) : potentialités du tourisme en Algérie, rapport d'exposé, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, p15.

3 : Idem.

- Importante clientèle affinitaire.
- Patrimoine riche et varié.
- Disponibilité de produits de consommation divers et bon marché
- Marché de l'artisanat traditionnel en cours de structuration.

Bien que disposant d'importantes potentialités touristiques riches et diversifiées et une offre touristique importante, le secteur touristique souffre de beaucoup d'handicaps.

Les programmes de développement touristique¹:

V.1 Après 1990 :

Après la crise du pétrole à la fin des années 80 et au début des années 90, et l'enregistrement d'une grande diminution dans les revenus du pétrole. L'état vient d'établir une politique de développement du tourisme.

La loi d'investissement de 1990, vient d'encourager l'investissement et l'appartenance et parmi ses conditions :

- La création de nouveaux postes d'emploi et l'habitation des cadres algériens.
- La spécialisation et l'expérience dans le domaine du tourisme et le développement des instruments utilisés pour la modernisation du secteur.
- L'amélioration du produit touristique.
- La conservation et la préservation des biens étatiques exploités dans le tourisme.

A partir de cette loi, le ministère du tourisme a proposé un programme d'investissement dénommé « le grand Sud ». Ce programme est pour dix ans (10) à partir de 1991 et se varient entre les investissements privés et d'autres publics.

V. 2 horizon 2010 :

En janvier 2001, le ministère du tourisme a mis en œuvre une stratégie de développement durable du tourisme, horizon 2010 qui a pour objectif :

- la réalisation d'une capacité d'accueil de 50 000 lits.
- investir une enveloppe de 75 milliards de DA pour la mise en valeur de l'infrastructure d'accueil.
- L'accroissement des flux touristiques pour qu'ils arrivent à 2 180 000 touristes. Après deux ans, ils ont établi une nouvelle stratégie, horizon 2013.

V.3 Horizon 2013 :

Face aux défis et enjeux de mondialisation, le tourisme national a défini les grandes lignes de la stratégie de développement durable du tourisme en Algérie à l'horizon 2013 et qui s'articulent au tour des grands axes suivants :

- Le choix des produits touristiques à développer.
- La détermination des objectifs à atteindre.
- La définition du contenu du programme d'action préconisée.
- La détermination des impacts socio-économiques attendus.

¹ : MATET : Schémas directeur d'aménagement touristique ; livre 1 le diagnostic ; audit du tourisme algérien, janvier 2008, p38.

V.4 Horizon 2015 :

En 2006, le ministère a établi une nouvelle stratégie de développement touristique Horizon 2015. Les objectifs de cette stratégie consistent à consolider les indicateurs de croissance du tourisme, enregistrés actuellement, et fixer le taux de croissance du tourisme à un niveau supérieur à celui prévu pour l'économie nationale.

Ses objectifs permettent d'amorcer une meilleure tendance à des proportions dans la structure du PIB (produit intérieur brut) à un niveau proche à celui des pays voisins (de 6 à 7 du PIB). Il faut également un minimum de croissance pour que le secteur du tourisme puisse devenir le premier produit d'exportation hors hydrocarbures. Les principaux paramètres de l'optique prospective à l'horizon 2015 s'articulent au tour de divers aspects parmi lesquels :

- L'amélioration de l'image de l'Algérie et des prestations de réservation, de change et de circulation.
- Le développement des infrastructures de transport terrestre (autoroutes et rails), aérien et maritime à même de réduire les temps de déplacements et les risques de la circulation.
- La protection de l'environnement.
- L'essor des actions d'information, d'éducation et de communication dans le domaine de la culture touristique.
- L'assouplissement des formalités aux frontières et l'élevé des contraintes administratives et institutionnelles pour les touristes étrangers.

Toute cette stratégie était traduite dans un instrument dénommé « schéma directeur de développement et d'aménagement touristique durable SDDATD ».

La zone d'expansion touristique (ZET)¹ :

VI.1 Sa définition :

D'après le décret n° 66 /75 du 4 avril 1966, en application de l'ordonnance n° 66/67 du 26 mars 1966 : peut être déclarée une zone d'expansion touristique.

« Toute région, ou étendu du territoire, jouissant de qualités, ou de particularités naturelles, culturelles, ou récréatives, propices au tourisme, se prêtant à l'implantation, ou au développement d'une infrastructure touristique, et pouvant être exploitées pour le développement des formes rentables du tourisme ». À corriger

VI.2 Différents types de ZET :

VI.2.1 La ZET du littoral :

Ces zones d'expansions touristiques sont généralement localisées près des plans d'eaux. Leur développement est hétérogène.

Elles offrent des possibilités d'activités balnéaires (pêche, sports — marines, sport...)

Le riche patrimoine historique de ces zones, appelle une légitime et nécessaire revalorisation. Les zones forestières, auxquelles s'endosse la frange littorale, offrent des réelles possibilités en matière d'artisanat, de chasse et d'arboriculture.... (Cas de Taref)

¹ : Bouakaz H, le tourisme dans la commune de Ben-Mhidi-El Taref ; réalité et horizon, mémoire d'ingénieur en GTU, université OEB, P19.

VI.2.2 la ZET des hauts plateaux :

Contrairement aux précédentes, elles se définissent par d'autres caractéristiques ; ce type de zone détient 7 % des zones touristiques en Algérie dont elles s'étendent sur une superficie de 3447 ha dont la majorité est concentrée dans le Nord et à l'Est des hauts plateaux du pays.

VI.2.3 la ZET du Sud :

Ces zones d'expansion touristique se distinguent des autres par :

Les oasis, qui sont la cible de développement touristique Saharien.
Elles occupent une superficie relativement grande : 9 437 ha environ.
Elles offrent un tourisme de haut de gamme et pour les franges limitées des populations.

Le décret n° 88-232 du 5 novembre 1988 a limité 174 ZET réparties comme suit :

142 ZET sur le littoral
12 ZET sur les hauts plateaux.
20 ZET dans le Sahara.

Conclusion :

De cette analyse, nous constatons que l'Algérie possédait de fortes et diverses potentialités touristiques qui par leur mise en valeur pouvaient réaliser d'important revenus pour l'économie nationale tandis que le secteur du tourisme n'avait fait l'objet d'une stratégie de développement que dans ces dernières années, cet éloignement s'est traduit principalement par le manque d'infrastructure touristique notamment en matière de capacité d'hébergements par exemple : dans les années soixante dix, une wilaya comme Médéa avait été carrément en état dépourvue, Une wilaya à vocation touristique comme Skikda n'avait disposé dans la même période que d'un seul hôtel et dans le cadre d'investissement, sa Daïra n' a bénéficié durant la période 1986-2002, que de 5 hôtels et une seule résidence qui n'ont pas été réalisés jusqu'à nos jours, ce manque reflète le peu d'intérêt accordé à l'activité touristique dans la même période que l'état s'est intéressé à d'autres activités économiques tel que : l'industrie, alors jusqu'à quand ce secteur restera le pénétrant ?

Chapitre 1 : Etude générale de l'aire d'étude

Introduction :

Ce présent chapitre a pour but de faire mieux connaître notre aire d'étude, par l'analyse de son milieu physique ainsi que ses données démographiques afin de cerner d'une part ses potentialités et ses contraintes liées à toute opération d'urbanisation et extension urbaine et d'autre part le caractère prédominant de la population à travers sa structure socioéconomique.

I. Aperçu historique ¹:

Skikda compte parmi les villes les plus anciennes du Nord de l'Afrique, elle était le théâtre de plusieurs civilisations : phénicienne, romaine, musulmane puis la colonisation française et l'indépendance.

Skikda a été fondée en 45 avant J.C par les phéniciens qui y édifièrent une petite cité (Stora) où ils ont construit un petit port pour assurer la pérennité de leurs commerces

Elle tomba entre les mains des romains après la chute de Carthage. Et lui donna le nom de Russicada.

Lorsque Rome tomba en 429 après J.C entre les mains des vandales, Russicada fut détruite et elle ne renaîtra que quatorze siècles plus tard.

L'arrivée des Turques dans la région n'est pas bien connue. Il est connu cependant qu'ils s'étaient installés à El-qol (Collo) ce qui explique la négligence des ruines de Russicada jusqu'au 1838 (l'arrivée du colon français) qu'ils l'ont considérée comme le débouché maritime naturel de Constantine.

Elle porta d'abord le nom de port de France et quelques années plus tard celui de Philippeville en hommage au roi français Louis Philippe.

L'extension de la colonisation à la région de Skikda a été rapide et sélective favorisant ainsi l'émergence de nombreux centres de peuplement à forte dominance européenne surtout, dans la vallée du Saf-Saf, devenue un véritable couloir de colonisation avec la création des centres de « Damremon »(Hamadi Krouma) , « Vallée »(Hamoudi Hamrouche), « Saint-Antoine » (El-Hadaiek), « Praxbourg »(Bouchtata), « Saint Charles »(Ramdane Djamel), « Gaston Ville »(Salah Bouchaour) «Robert Ville »(Emjez Eddchiche), El-Harrouch, «le col des Oliviers »(AinBouziane).

Plusieurs actions ont été initiées pour renforcer l'occupation coloniale et valoriser l'expansion économique, dont les principales sont :

- La construction de la voie ferrée Constantine-Skikda en 1859, décision de construire le port de Skikda en 1860.
- L'ouverture de la route Constantine-Skikda en 1870 avec la mise en service de la voie ferrée.

¹ : PDAU intercommunal révisé de Skikda 2012.

- **L'agglomération de Hamadi Korouma** a été construite dans la période coloniale entre 1945-1950 dans le cadre de la stratégie de l'Aménagement urbain coloniale adoptée par le colon qui s'est concrétisée par le projet de la réalisation de 1000 villages agricoles.

Hamadi Krouma ancien Français DAMREMONT : le nom d'un général français a formé le centre de l'ACL de Hamadi Krouma qui a connu d'importante extension successive après l'indépendance, en engendrant des mutations d'une zone agricole aux zones urbaines.

- Entre 1960-1985, il a été construit 64 logements traditionnels dont 46 ont été réceptionnés en 1973 et 18 logements en 1984.
- En 1984, suite à la loi de la division administrative 09/84.
- **La commune de Filfla** est parmi les plus anciennes communes de la wilaya de Skikda.

Dans la période romaine, le territoire de Filfla a été un important port d'exportation des produits vers Rome, depuis 1938, le colon français a exploité ressources naturel à fin de renforcer le secteur de construction en établissant plusieurs carrières marbre granite, etc., c'était le cas de l'Agglomération secondaire

- ACL Oued-Righa à cette époque a été un groupement de Mechtas réparties au bord d'Oued Righa
- Au début des années soixante, les autorités algériennes ont construit un centre d'hébergement près de la plage d'Oued Righa.

Les communes de Filfla et Hammadi Krouma ont été formées suite à la loi relative à la division administrative 09/84

carte 04: situation

II. La monographie de l'aire d'étude :

II.1 La situation géographique et administrative :

La daïra de Skikda occupe une situation assez centrale dans la partie Nord de la wilaya, Elle s'étend sur une superficie de 148 km².

Elle est limitée (voir carte n°04) :

- Au Nord par la mer méditerranée.
- A l'Est par la commune de Djendel .
- A l'Ouest par la commune et Ain Zouit.
- Au Sud par les communes de : Ramdane Djamel, El-Haddeik et Beni bechir.

La daïra de skikda est composée de trois communes ;skikda, Filfila et Hamadi Krouma.

II.2 Daïra de Skikda : Milieu physique

II.2.1 Le relief :

Notre aire d'étude est (la Daïra de Skikda) posée dans une sitologie très complexe et assez accidentée, elle est située entre un ensemble de contraintes naturelles, qui sont essentiellement :

Les montagnes :

C'est l'élément prédominant du relief de la Daïra de Skikda

Dans la partie Est de la Daïra contient la chaîne de montagnes ; de Djebel Filfila qui s'oriente du Nord Est au Sud Est (le plus haut sommet atteint à 586m), Les montagnes d'Alia qui s'oriente de Nord Est au Sud Ouest, le plus haut sommet atteint 660 m

carte 04: les grands ensembles topographique

La partie Ouest contient un ensemble de montagnes : Djebel Moueder (165m) ; se caractérise par une forme circulaire, sa pente arrive jusqu'à 15%.

Djebel beni-malek, Koudiat Zefzef ,Belkoud(219m), leurs pentes dépassent 25%.

Les terrains plats :

Elles se localisent principalement dans la partie centrale de la Daira, se représente essentiellement par : les terres de la zone industrielle (Sonatrach) et celle de la commune de Hammadi Krouma sa pente varie entre 3% et 11%. [(1) ing Harket] ainsi que la plaine cotière de l'ACL de Skikda.

Les oueds :

La Daïra de Skikda se caractérise également par la présence des Oueds ; oued Zeramna et Oued Safsaf ainsi que (Oued Ksab, Oued Souader dans la commune de Filfla).

Le couvert végétal :

Notre aire d'étude comporte 02 forêts :

- Forêt de Stora (à l'Ouest de l'aire d'étude).
- Forêt de Arab Fil-Fla (à l'Est de l'aire d'étude situé le long de la cote du Oued Souader).

II.2.2 - Le climat :

La daïra de Skikda est dominée par un climat méditerranéen très favorable caractérisé par un hiver doux et humide (une température moyenne minimal de 11° au mois de Janvier) et un été chaud et sec (une température moyenne maximale est de 24.05° au mois d'Aout)

Tableau n°21 : Température et précipitation :

Mois	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Aout
Précipitation (mm)	37.0	90.2	95.8	112.4	100.6	100.3	103.4	78	48.5	16.1	3.0	4.3
Température (°C)	22.55	19.5	16.8	13.2	11.95	12.2	13.15	14.75	17.25	20.95	24.05	24.05

Source : révision du PDAU intercommunal de Skikda 2012.

II.2.3. Les vents

Les plus fréquents pendant la saison balnéaire sont ceux du Nord- Est et Sud- Ouest de juin à septembre et qui sont généralement favorables. Le vent en provenance du continent provoque les remontées d'eau froide des fonds rendant la baignade difficile.

Les vents, d'une manière générale, et quelques soit leur direction et la saison, permettent la pratique de certains sports comme les sports nautiques et les sports aériens.

II.3 Daïra de Skikda : population, emploi, habitat, infrastructures et équipement :

II.3.1. Population :

A. Evolution de la population de la daïra de Skikda entre 1966 et 2011 :

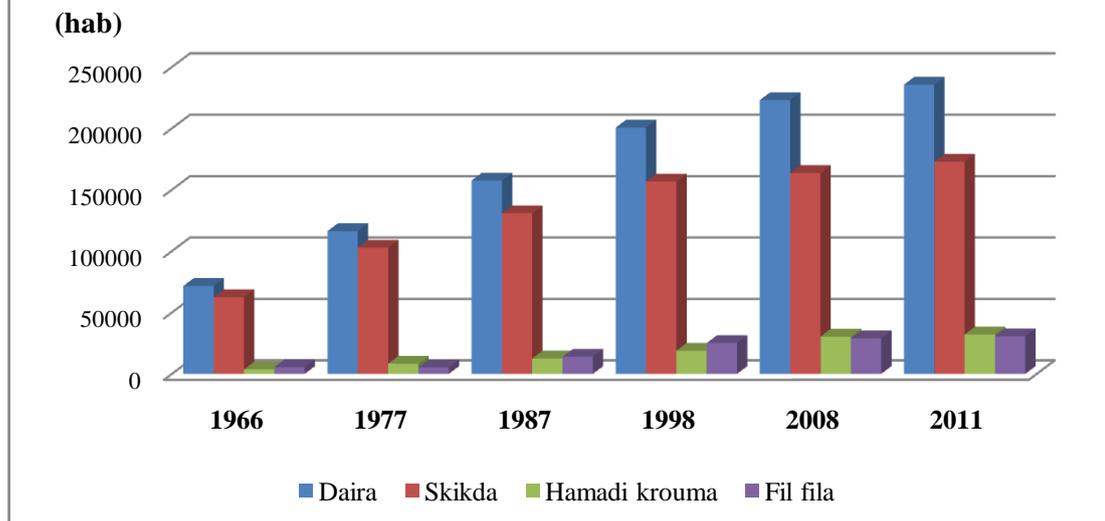
Tableau n° 22 : L'évolution de la population de la Daïra de Skikda entre 1966-2011 :

Localité	population en 1966(hab)	population en 1977(hab)	population en 1987(hab)	population en 1998 (hab)	population en 2008(hab)	population en 2011 (hab)
Skikda	62456	102800	130880	156680	163618	172860
Hamadi krouma	3650	8300	12599	18805	30404	32118
Fil fila	5514	5200	14032	25149	28996	30635
Daïra	44 680	116 300	157 511	200 63	22 3018	235613

Source : plan d'aménagement de la wilaya de Skikda PAW2011.

Source : révision du PDAU intercommunal de Skikda 2012.

Graph n°05 : Evolution de la population de la Daira de Skikda entre 1966-2011



Source : Établit par l'étudiante

D'après le graphique n°05 de l'évolution de la population de Skikda entre (1966 et 2011), l'évolution démographique de la population de la daïra de Skikda s'étend sur (06) périodes d'évolution.

Période d'évolution 1966-1977 :

La population da la daïra de Skikda a été estimée en 1966 par 71 620 habitants, soit 87.2% de la population totale a été résidée dans la commune de Skikda, en second la commune de Filfila avec 7.7%, dernièrement la commune de Hamadi Krouma avec 4.6% de la population totale de la daïra. Ce qui prouve le caractère rural de la daïra, avec quelque fonction portuaire, industriel et artisanal concentré dans la commune de Skikda.

En 1977, la population de la daïra atteint 116 300 habitants, soit une augmentation de 44 680 habitants qui avait présenté (3.8%) de la population globale de la daïra en 1977.avec un taux d'évolution total de 1.62%, comme de Hamadi Krouma avait évolué dans cette période avec un taux d'évolution de 1.27.

Cette évolution se traduit par l'implantation de la ZI dans la commune de Skikda , l'amélioration de mode de vie et le rehaussement de la commune de Skikda à chef-lieu.

Période d'évolution 1977-1987 :

En 1987, la population da la daïra atteint 157 511 habitants, soit une augmentation de (41 211 habitants) moins que celle de la période précédente se traduit par un taux d'évolution de (1.35%).

Durant cette période, nous remarquons également que les plus haut taux d'évolution sont enregistrés au niveau de la commune de Filfila et la commune de Hamadi Krouma respectivement de (20,62%) et (1.51%), cela est du à la promotion des agglomérations de Filfila et Hamadi Krouma en chef lieu de commune en 1984.

Période d'évolution 1987-1998 :

En 1998, la population de la daïra est passée à 200 634 habitants soit une augmentation de (43 123 habitants) par un taux d'évolution de (1.27%) encore plus moins que les deux périodes précédentes.

La continuité de cette légère baisse s'explique par l'effort colossal engagé par l'état dans sa politique de limitation des naissances.

Source : révision du PDAU intercommunal de Skikda 2012.

Période d'évolution 1998-2008 :

En dernier recensement établi en 2008, la daïra de Skikda a compté (223 018 habitants) soit une augmentation de (22 384 habitants) avec un taux d'évolution de (1.11%).

Période d'évolution 2008-2011 :

Selon l'estimation du nombre de la population de la daïra de Skikda établi par la DPAT (Direction de Planification et l'Aménagement du Territoire) de Skikda est de 235 613 habitants soit (73.37%) de la population totale est résidée dans la commune de Skikda et une presque égalité de répartition de la population sur deux autres communes ; Hamadi Krouma=13.63% et Filfla=13%.

- La répartition de la population de la wilaya par daïra :

Tableau 23 : Répartition de la population de la wilaya par daïra

Daïra	Population 2011(hab)	Superficie (km ²)	Densité (hab/km ²)	pop daïra/pop wilaya (%)
Skikda	235613	148	1 592	24.75
El-Haddeik	30845	268	115	3.24
Ramdan-Djamel	41300	186	222	4.34
Colo	79383	229	347	8.34
Zitouna	16214	102	159	1.7
Oueld-Atia	23435	239	98	2.46
Azzaba	108834	782	139	11.43
Ben Azzouz	53178	501	106	5.59
El-Harouch	126527	570	222	13.23
Sidi-Mezghiche	63660	333	191	6.96
Tamolous	105721	368	287	11.11
Ain Kachra	30701	213	144	3.23
Oum-El Toub	36403	179	203	3.82
wilaya	951814	4118	231	100%

Source DPSB Ex DPAT Skikda.

B. Répartition spatiale et la structure de la population.

- La répartition spatiale :

Par commune :

Tableau 24 : La répartition de la population de la Daïra de Skikda par commune

Localité	Population (hab)	Superficie (km ²)	Densité hab/km ²	Pourcentage pop commune/pop Daïra (%)
La daïra	235613	148	1591,97973	100
Skikda	172860	52	3324,230769	73,36
Hamadi krouma	32118	31	1036,064516	13,64
Fil fila	30635	65	471,3076923	13

Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda

D'après le tableau (n°24) de la répartition de la répartition de la population de la daïra de Skikda par commune, nous constatons que la commune de Skikda est la plus peuplée de (73.37%) de la population totale de la daïra et la plus dense (1591 hab/km) cela s'explique par son inclusion du chef lieu de wilaya ou se trouve la plus forte concentration d'équipement et de services à l'échelle de la wilaya

En suite la commune de Hamadi Krouma avec (13.63%) de la population de la daïra et dernièrement la commune de Filfla (13%) de la population de la daïra.

Par dispersion :

Tableau 25 : La répartition de la population de la Daira de Skikda par dispersion

Localité	nbr ACL	Population ACL(hab)	nbr AS	Population AS(hab)	nbr ZE	Population ZE(hab)
Skikda	1	155938	5	15143	1	1781
Hamadi krouma	1	14780	1	14006	1	3329
Fil fila	1	20211	3	8472	1	1953
la daïra	3	190929	9	37621	3	7063
Taux = $100 * \left[\frac{\sum \text{Pop Localité}}{\text{Pop Daira}} \right]$ (%)	/	81,04	/	15,97	/	3,00

Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011.

D'après le tableau (n°25) de la répartition de la population de la daïra par dispersion, nous notons que la population de la daïra occupe les ACL par un taux de (81.04%) en suite les (AS) par (15.97%) et enfin (3%) dans les (ZE).

Cette logique est applicable à l'échelle de chaque commune de cette daïra à l'exception de la commune de Hamadi Krouma ou nous constatons une presque égalité dans la répartition de la population entre l'ACL qui représente 14 780 habitants et l'AS de Hamadi krouma qui est de 14 006 habitants due à la forte densité en matière d'activités dans l'agglomération secondaire de Hamrouche Hamoudi.

Par espace (urbain et rural) :

Tableau 26 : La répartition de la population de la Daïra de Skikda par rapport L'urbanité

Localité	population urbaine (hab)	population rurale (hab)	Taux d'urbanité(%)
Skikda	168866	3994	97,69
Hamadi Krouma	28789	3329	89,64
Fil fila	27185	3450	88,74
Daira	224840	10773	95,43

Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011.

Espace urbain et rural :

D'après le tableau (n°26) de la répartition de la population de la daïra par rapport l'urbanité, nous remarquons que le taux d'urbanité dans les communes de la daïra varie entre (97.69%-88.66%) ce qui déduit un fort taux d'urbanité à l'échelle de daïra soit (95.43%).

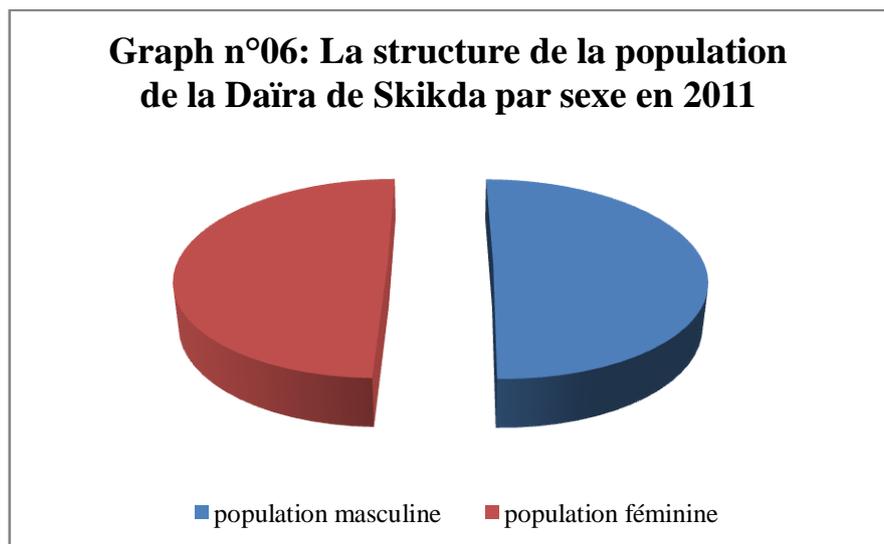
- **La structure de la population**

Par sexe :

Tableau 27 : La structure de la population de la Daïra de Skikda par sexe :

Localité	population masculine (hab)	Taux de masculinité (%)	population féminine (hab)	Taux de féminité (%)
Skikda	86861	50,25	85999	49,75
Hamadi Krouma	16252	50,60	15866	49,40
Fil fila	15559	50,79	15076	49,21
daïra	118672	50,55	116941	49,45

Source : DPSB Ex DPAT Skikda 2011.



Source : Établit par l'étudiante

Par sexe :

D'après le graphique (n° 06) qui représente la population masculine et la population féminine de la daïra de Skikda nous notons une population masculine au niveau de la daïra de 118 672 habitants soit 50.55% de la population totale, et une population féminine de 116 941 habitants soit 49.45%. donc le rapport de masculinité= (nombre de population masculin/nombre de population féminin) x100. Est 101 c.-à-d. il y'a 101 masculin pour 100féminin ce qui reflète l'égalité presque parfaite entre les 02 sexes.

Par tranches d'âge :

D'après le tableau (n°27) de la répartition de la population par tranches d'âge, nous pouvons répartir les tranches d'âge comme suit :

Moins de 05 ans : la population infantile.

De 05-14 ans : les élèves du primaire et CEM.

De 15-19 ans : les élèves lycéens et centres de formation.

De 20-59 ans : la population en âge du travail.

De plus de 60 ans : la population en âge de retraite.

Le secteur de ce tableau montre que la population la plus élevée est celle de la tranche (20-59 ans) en âge du travail soit (57.22%) de la population totale de la daïra.

La tranche d'âge de 5-14 vient en seconde place avec une proportion de (15.89%) après la tranche d'âge de (15-19 ans) avec (9.75%) de la population totale.

Une presque égalité entre la tranche d'âge de (0-4 ans) et celle du (plus de 60 ans) avec respectivement 8.45% et 8.65% de la population.

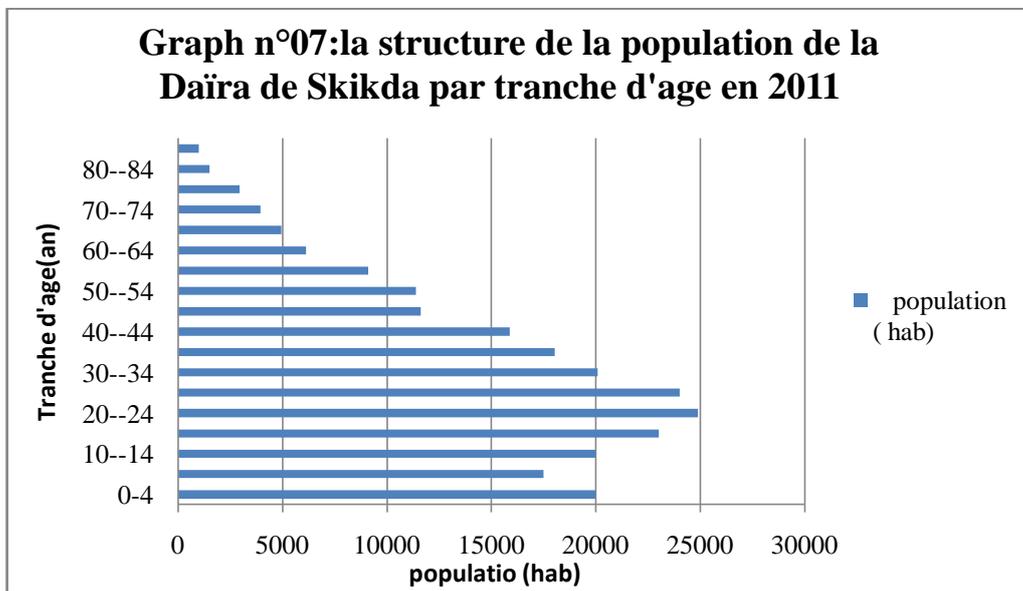
Par âge :

Tableau 28 : La structure de la population de la Daïra de Skikda par tranche d'âge :

tranche d'âge	population de la Daïra (hab)	%=pop Skikda/pop daïra	%=pop H,K/pop daïra	%=pop Fil fila/pop daïra
0-4	19959	69,72	16,48	13,80
5--9	17473	70,04	16,06	13,90
10--14	19968	70,47	15,12	14,41
15--19	22991	71,05	14,20	14,75
20--24	24868	72,71	12,79	14,50
25--29	23993	73,92	12,88	13,20
30--34	20067	74,51	13,42	12,07
35--39	18003	73,84	14,40	11,76
40--44	15860	73,35	14,73	11,92
45--49	11594	74,55	13,14	12,32
50--54	11380	75,18	11,18	13,65
55--59	9072	76,03	10,93	13,04
60--64	6116	78,58	11,05	10,37
65--69	4926	80,71	10,21	9,07
70--74	3926	81,46	10,34	8,20
75--79	2932	84,31	8,80	6,89
80--84	1498	83,11	9,15	7,74
85>	987	82,47	7,90	9,63
	235613	73,37	13,63	13,00

Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011.

Graph n°07: la structure de la population de la Daïra de Skikda par tranche d'age en 2011



Source : Établit par l'étudiante

II.3.2. Population et activité :

Tableau29 : La population active et occupée dans la Daïra de Skikda:

Localité	population active (hab.)	Population occupée (hab)	Taux de chômage(%)
Skikda	63512	57314	9,76
Hamadi Krouma	10252	9274	9,54
Fil fila	9833	8801	10,50
Daïra	83597	75389	9,82
wilaya	307547	275103	10,55

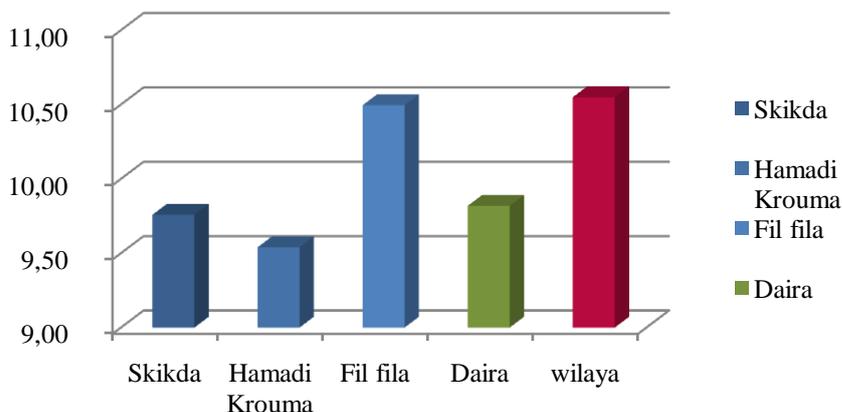
Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011

A. La population active et occupée :

Selon le tableau (n° 29) de la population active et occupée nous constatons que pour une population totale de la daïra 235 613 habitants il y'existe une population active de 83 597 habitants soit 35% de la population totale est en âge du travail et que 75 389 habitants représentent la population occupée soit 32% de la population totale de la daïra, et 90% de la population totale active.

Graph: n°08

Taux du chômage: Daira de Skikda par commune et la wilaya en 2011



Source: traitement personnel.

Selon le graphique (n°08) du taux du chômage dans la commune de Skikda et la wilaya. Nous remarquons que le taux du chômage de la daïra (9.82%) est moins du taux de chômage moyen de la wilaya (10.55%), par la concentration de la globalité de différentes branches d'activités dans la daïra de Skikda.

B. La répartition de la population occupée par secteur économique

Tableau n° 30 : La répartition de la population occupée par secteur économique dans la Daïra de Skikda

Localité	Totale population occupée	Secteur primaire	Secteur secondaire		Secteur tertiaire
			Industrie	B.T.P	
Skikda	57314	2865	13387	8697	31219
Hamadi Krouma	9274	2293	1785	2026	3080
Fil fila	8801	2321	748	395	5162
Daïra	75389	7479	15920	11118	39461

Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011

Selon le tableau (n° 30) de la répartition de la population occupée par secteur économique, nous constatons que le secteur tertiaire occupe la première place, soit 52% de la population occupée totale de la daïra en matière du nombre de travailleurs en suite le secteur secondaire (industrie+BTP) soit (35%) de la population totale occupée, cela s'explique par la diversité du secteur tertiaire en (service+équipement+commerce) et par la diversité d'administration qui embauche presque toute la catégorie de la main d'œuvre quelque soit sa qualification.

Puis en dernière position, le secteur de l'agriculture avec un taux fait presque 10% de la population occupée totale de la daïra.

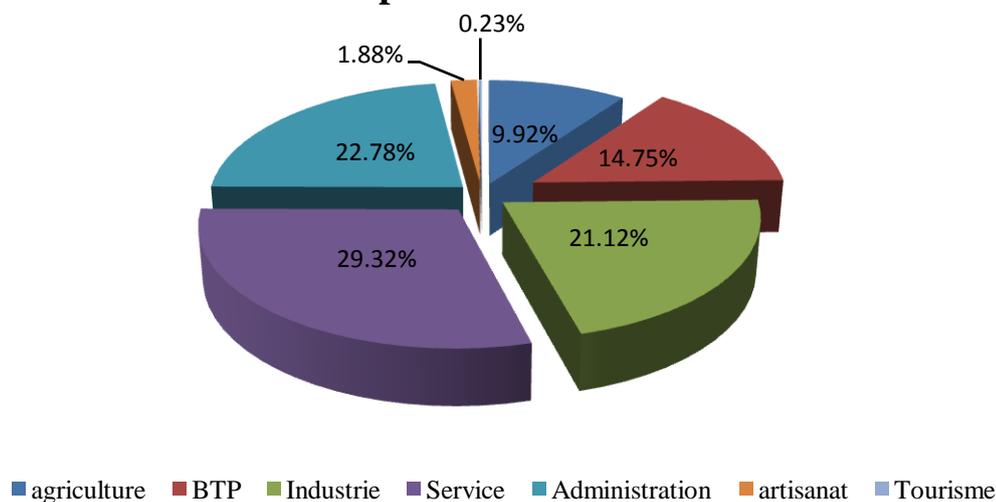
C. La répartition de la population occupée par branche d'activités :

Tableau31 : La répartition de la population occupée par branche d'activités dans la Daïra de Skikda

Localité	Agriculture	B.T.P	Industrie	Services	Administration	Artisanat	Tourisme
Skikda	2865	8697	13387	16148	14902	1146	169
Hamadi Krouma	2293	2026	1785	2459	621	98	0
Fil fila	2321	395	748	3500	1654	175	8
Daïra	7479	11118	15920	22107	17177	1419	177
wilaya	106893	24136	22339	73514	43644	4329	258

planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011.

Graph n°09: Répartition de la population occupée de la Daïra par secteur d'activité



Source: Établit par l'étudiante

D'après le graphique (n° 09) de la répartition de la population totale de la Daïra par branche d'activité, nous remarquons que l'activité industrielle occupe la troisième place avec un taux de 21.12% de la population occupée totale de la Daïra après l'activité de services (29.32%) et l'administration (22.78%) de la population totale occupée.

Tandis que le tourisme occupée la dernière place en matière d'occupation de la population occupée totale de la daïra (177 effectifs), nous remarquons aussi qu'il y'a une absence totale de l'activité touristique dans la commune de Hamadi Krouma qui s'explique par l'absence d'infrastructure hôtellerie et autres dans le territoire de cette commune.

II.3.3 L'habitat :

A. La répartition du parc de logement total de la Daïra en 2011 par commune et par nature de logement :

Tableau32 : La répartition du parc du logement total de la Daïra de Skikda en 2011 par ; commune et nature du logement

Localité	Nbre de logt urbain	Nbre de logt rural	Nbre de logt total
----------	---------------------	--------------------	--------------------

Skikda	35961	516	36477
Hamadi Krouma	5393	696	6089
Fil fila	5771	548	6319
Daira	47125	1760	48885

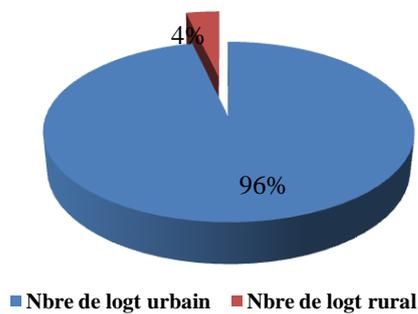
Source : Direction de planification et suivi du budget Ex DPAT Skikda 2011

D'après le tableau (n°32) qui représente la répartition du parc de logement totale de la Daïra en 2011 par commune et par nature de logement, nous constatons que :

Le parc total de logement de la daïra est dominé par le logement urbain soit (96.39%) du nombre du parc total de logement.

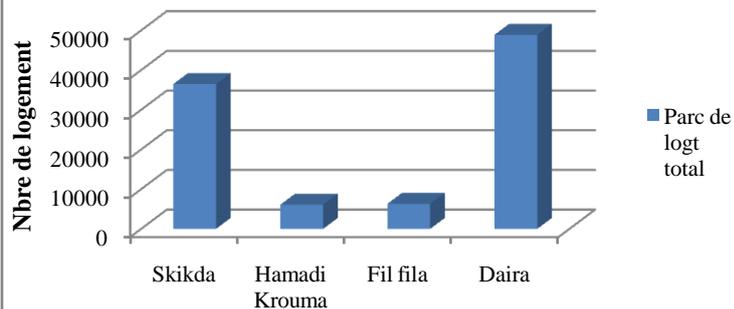
La commune de Skikda possède le plus grand parc de logement soit (74.61%) du parc total de logement de la Daïra, et que les deux autres communes se caractérisent par des nombres de parcs de logement proche 6319 logements pour la commune de Filfila et 6089 logt pour la commune de Hamadi Krouma.

Graph n°10: Répartition par nature du parc de logement dans la Daira en 2011



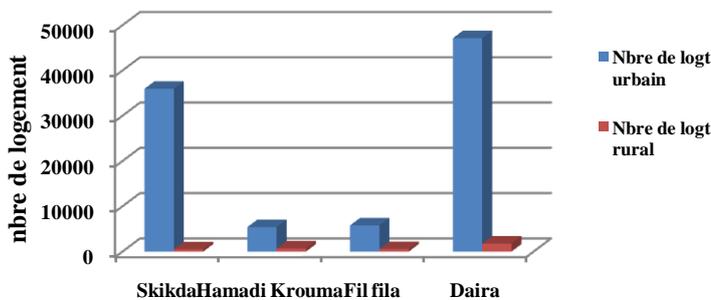
Source: Établit par l'étudiant

Graph n°11: Répartition du parc de logement total par commune dans la Daira en 2011



Source: Établit par l'étudiant

Graph n°12: Répartition du parc de logement total selon la nature par commune de la Daira en 2011



Source: Établit par l'étudiant

II.3.4 Les infrastructures de base :

A. réseau routier :

Le réseau routier de la Daïra est composé de : routes nationales, chemins de wilaya et chemins communaux de taille différente.

Tableau33 : La répartition par commune du réseau routier :

Commune	Route nationale (km)	Chemin de wilaya (km)	Chemin communal (km)	Total réseau (km)
Skikda	15,495	32,100	22,100	69,695
Hamadi Krouma	4,700	8,800	18,000	31,500
Filfila	/	36,900	26,500	63,400
Total Daïra	20,195	77,800	66,600	164,595

Source : DPSB Ex DPAT Skikda 2011.

En se basant sur le tableau ci-dessus qui représente la répartition du réseau routier par commune de la daïra d'un coté et sur la carte n°06 des infrastructures de base de la daïra d'une autre part, nous distinguons 03 parties du réseau routier :

Partie Nord Ouest :

Elle est caractérisée par un réseau assez dense, il se compose essentiellement par : 02 CW (CW 29-CW 28) ainsi que la RN03.

CARTE N°05: LES INFRASTRUCTURE DE BASE

Partie Nord Est:

Cette partie qui correspond à la commune de Filfila est distinguée par un réseau routier moins dense que la partie Nord Ouest, caractérisé par l'existence d'un nombre de CW (CW 18-CW 12) et CC avec un réseau total de 63,400 km, elle est marquée également par l'absence de RN

Partie centrale:

Cette partie est la plus dense du réseau routier elle correspond à l'acl de Skikda et la commune de Hamadi Krouma, elle se compose de :

- RN 44 et RN 03
- CW 104 et CW 47

B. Réseau ferroviaire:

Le réseau du chemin de fer se localise principalement dans la partie centrale de la daïra :

- Le Premier relie la partie sud à la **ZI**.
- Le Deuxième traverse le centre-ville de Skikda vers la gare ferroviaire.

C. Réseau maritime :

La Daïra possède trois ports:

- Port de pêche de Stora
- Port mixte
- Port industriel

Photo n°01 : Port industriel



Source : PDAU révisée Skikda 2012

Photo n°02 : Port de pêche



Source : SDAT de la wilaya de Skikda 2012

D. Les infrastructures hydrauliques ¹:

Il y a une absence totale à l'échelle de la daïra en matière de barrage, retenues collinaires. Et châteaux d'eau réservoirs.

En ce qui concerne les sources ne se trouve que 03 dans la commune de Filfla avec un débit de 03/s.

Les forages :

14 dans la commune de Skikda.

05 dans la commune de Hamadi Krouma. Avec un débit de

03 dans la commune Filfla (32 et 231) L/s.

Les puits :

¹ : PDAU intercommunal révisé de Skikda 2012

03 dans la commune de Skikda.

08 dans la commune de Hamadi Krouma

10 dans la commune de Filfla.

Les ressources en eau¹ :

La daïra est dotée par un total de potentialités reconnues de 48.943 dont 13.489m³ /an souterrains ressource mobilisables de 48.943 dont 27% souterrains ressources mobilisées 29.921 dont 2536 souterraines.

II.3.5 Télécommunication :

Il existe une concentration en matière du nombre des postes ainsi que des centrales téléphoniques dans la commune de Skikda marquée par un déficit dans tout le territoire de la daïra.

Skikda dispose de sept (7) centres téléphoniques d'une capacité de 27512 lignes téléphoniques et sept (7) postes, la densité postale arrive à 22684,75.

Hamadi krouma dispose de 2 centres téléphoniques d'une capacité de 6000 ligne téléphonique et de deux (2) postes, la densité postale arrive à 10432.

Filfla dispose de 1 centre téléphonique d'une capacité de 2000 ligne téléphonique automatique et 96 du type ADSL et une (1) seule poste, la densité postale arrive à 13951.

II.3.6 Équipement et service :²

Les équipements et les services de la daïra de Skikda se concentrent essentiellement dans la ville de Skikda commettant le centre de la wilaya.

Les équipements et les services se répartissent sur tout le territoire de la daïra, mais se concentrent d'une façon remarquable reflétant leur densité dans la ville de Skikda commettant le chef lieu de la wilaya ce qui engendre plusieurs tensions de différente nature.

Nous prenons le cas des équipements suivants :

A. Équipements sanitaires :

Le secteur de la santé est un secteur important pour toute activité touristique.

La daïra de Skikda est dotée deux(02) hôpitaux localisés dans la commune de Skikda, 05 polycliniques au niveau de la commune de Skikda, 01 autre dans la commune de Filfla et 15 salles de soins se répartissent comme suit : 05 dans la commune de Skikda, 06 dans la commune de Hamadi Krouma et 04 dans la commune de Filfla.

B. Équipements culturels:

- Théâtres: il existe à Skikda un théâtre romain, classé vestige historique.

- Cinémas: six (06) salles de cinéma existent dans la Daira de Skikda localisées au chef lieu de Wilaya.

C. Équipements cultuels:

La wilaya totalise 238 mosquées don 25 au chef lieu de Wilaya, 26 écoles coraniques don 06 au chef lieu de Wilaya et huit (08) bibliothèques disposant de 11000 ouvrages.

¹ : DPSB ex DPAT de la wilaya de Skikda 2012.

² : DPSB ex DPAT de la wilaya de Skikda 2012

Conclusion :

De la monographie de notre aire d'étude, nous pouvant ressortir les points suivants :

La daïra représente des aspects assez spécifiques ; de part de sa position géographique stratégique caractérisée par l'accessibilité facile grâce à la présence des infrastructures portuaire, infrastructures ferroviaires ainsi que infrastructures routières représentées par : la RN44, RN 3AB, CW06.CW12, CW18, d'une autre part elle dispose d'un patrimoine historique datant de la période romaine ainsi qu'un climat méditerranéen favorable.

Une dominance des terrains accidentés, une plaine occupante une position assez centrale dont sa majorité est urbanisée correspondante à l'ACL de Skikda, à la commune de Hamadi krouma et les terrains ou s'est implantée la ZI, elle souffre du problème des glissements de terrains.

Une évolution démographique rapide, un caractère jeune de la population et l'existence d'un certain équilibre entre les deux sexes.

Une dominance du secteur tertiaire (administration et service) soit 52% de la population active après vient le secteur secondaire avec un taux non négligeable soit **35%** dont sa plupart travaillent à la ZI.

Chapitre 2 : l'industrie dans la daïra de Skikda

Introduction :

Dans ce chapitre, nous allons essayer d'analyser la situation du secteur industriel par la présentation des prémices de l'activité industrielle dans la daïra, les différents types de l'industrie, leur disposition spatiale, les unités industrielles polluantes, la production de déchets dangereux, les dimensions des formes de la pollution liée à la ZI, les effets de la pollution industrielle liés à la ZI sure ; les composants de l'environnement notamment les plages.

III. Les prémices d'activité industrielle dans la daïra de Skikda :

Jusqu'en 1967, les unités de production existantes sont celles qui ont été créées pendant la période coloniale. Elles étaient dominées par la petite industrie traditionnelle (travail du fer, chaudronnerie,) et par des unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles (minoterie, conserverie.....) destinés au marché local à cela s'ajoutait une zone industrielle recouvrant une superficie de 20 hectares dont le développement était surtout en relation avec la voie ferrée Skikda-Constantine-Touggourt, et les routes vers Annaba et Constantine. C'était une zone de stockage de pétrole d'une capacité de 15 000 m³, reliée à un autre dépôt situé au port. Cet ensemble était complété par d'importantes réalisations : voie routière le long de la jetée du port, bassin de décantation, élargissement de la traverse sud séparant les deux bassins du port construction de trois nouveaux appontements permettant l'accostage de navires pétroliers et finalement création d'une usine de mise en bouteille de gaz provenant d'Alger.¹

En 1968, elle a été choisie pour accueillir la deuxième zone industrielle spécialisée dans la transformation des hydrocarbures du pays (après Arzew). ce choix a logiquement entraîné sa promotion au rang de chef-lieu de wilaya et sa consécration comme ville ayant un rôle de commandement territorial, administratif et économique régional.

Parallèlement aux hydrocarbures et dans leur sillage, Skikda a connu un développement appréciable des industries de transformation, opérant ainsi une diversification non négligeable. Celle-ci représente près de 26.5 % des emplois publics industriels et couvrent plusieurs branches : alimentaire, textile, matériaux de construction, sidérurgique, minière. Qui constituer une base économique utile pour les communes, créer des emplois, assurer la transformation de production locale, couvrir une des parties de besoins en produits industriels et contribuer à l'amélioration des revenus communaux.

Cette industrie d'hydrocarbures était essentiellement aux mains du secteur public national : 98.5 %, l'industrie locale est encore embryonnaire (1.5 %).

¹ : Boukhmiss Kaddour, Zeghiche Anissa ; développement industriel et croissance urbaine le cas de Skikda (Algérie).In Méditerranée ,Troisième série, Tome 47, 1-1983. p-31

L'industrie de transformation des hydrocarbures n'a eu aucun effet d'entraînement direct sur l'industrie locale.¹

IV. Les différents types de l'industrie dans la daïra :

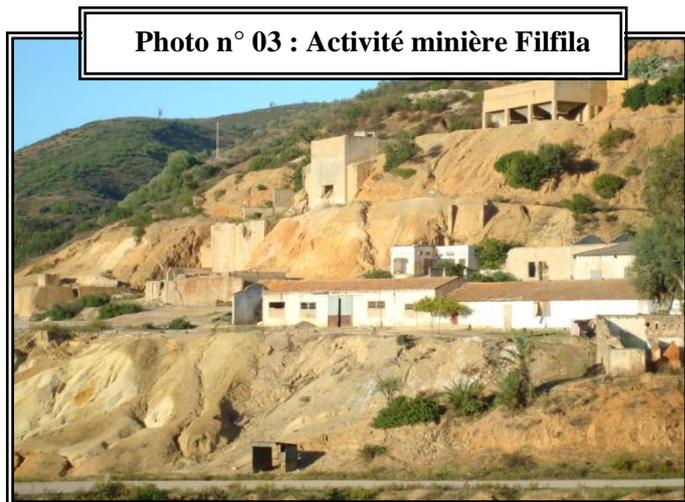
La daïra abrite les deux types d'industries qui se diffèrent selon la nature ; de matières premières ainsi que celle des produits, en :

II.1 L'industrie lourde :

Ce type d'industrie consiste le caractère principal du modèle d'économie soviétique, il comporte les activités les plus polluantes ; les hydrocarbures (pétrole- gaz), la mécanique, la chimie, la métallurgie et la sidérurgie et les industries minières....etc.

Dans notre aire d'étude, l'industrie lourde est représentée essentiellement par ; l'industrie pétrochimique, la liquéfaction du gaz naturel et le raffinage du pétrole de a(l SONATRACH) situé à 4 km de la ville de Skikda.

Ainsi que par l'industrie minière (marbre-granito) de 5 entreprises d'exploitation minières (Eurl graniski- Storamest- Ziden marbre-SMS Bouhaita-Enamarbre) localisées dans la partie Est de la commune de Filfla elles embouchent 235 effectifs.



Source : SDAT de la wilaya de Skikda 2012

¹ : Ahcen BENELOUATI, Industrie lourde dans l'Est d'Algerie, université de Constantine 1977.p192-p197.

II.2 L'industrie légère :

La daïra dispose également d'une industrie légère caractérisée par des entreprises du type P.M.E avec 4513¹ entreprises soit 46.62 % de la totale wilaya, varie avec une prédominance de l'agroalimentaire, en particulier la tomate industrielle.

II.2.1 Emballage métallique et plastique :

La daïra abrite une société d'emballage implanté dans la commune de Hamadi Krouma ; ses produits sont destinés aux conserveries agroalimentaires et à l'industrie chimique.

II.2.2. Bonneterie et textiles² :

La daïra dispose d'unité des textiles dans la commune de Skikda.

II.2.3. Industrie agroalimentaire :

Ce type est représenté sur l'échelle de la daïra par 04 ³unités industrielles sont toutes localisées dans la zone d'activité Hamadi Krouma, elles sont spécialisées dans la production de la semoule et du lait et ses dérivées.

¹ : Direction des P.M.E de la wilaya de Skikda 2012.

² : DPSP ex DPAT de la wilaya de Skikda 2012

³ : IDEM.

Carte 7 : la répartition des activités industrielle

V. La disposition spatiale des différents types d'industrie dans la daïra de Skikda :¹

La disposition spatiale des activités industrielles dans la daïra de Skikda se dépend selon la nature des activités industrielles (industrie lourde et légère) ainsi que son ampleur dans l'économie nationale en **ZI** ou bien en **ZA** zones d'activités qui se caractérisent par une forte densité de petite et moyenne industrie consistent principalement des industries : agroalimentaire, textile.....etc.

III.1. La zone industrielle :

Il existe une seule zone industrielle dans la daïra de Skikda : Elle est d'envergure nationale et internationale elle se situe dans la commune de Skikda elle a été crée par l'arrêt du 13/70 du 22-01-1970 à environ 4 km de la ville (**d'après la carte n° de la localisation des activités industrielles dans la daïra**), s'étend sur une superficie de 1195ha, englobant le complexe pétrochimique, des infrastructures diverses et des complexes spécialisés dans le traitement du gaz naturel et du pétrole.

III.2. Les zones d'activités :

D'après la carte de la répartition des activités industrielles dans la Daira, il existe il existe 06 (ZA) au niveau de la daïra, sont réparties comme suit :

¹: لخديري مراد، سلطاني نصر الدين تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة – مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيدي-OEB- 2006

02 ZA : Skikda.

03 ZA : Hamadi Krouma.

01 ZA : Filfla.

Ces zones d'activités regroupent les petites et moyennes industries de branches d'activités différentes telles que ; l'agroalimentaire-la métallurgie, comme le montre le tableau n°33.

Tableau34: les zones d'activité existantes dans la daïra de Skikda

Commune	Nom de la ZA	Superficie	Lot créé	Branche d'activité
Skikda	Zefzef	48.8ha	39	La mécanique
	Hamrouche Hamoudi	180 ha	267	Agroalimentaire
Hamadi Krouma	Hamadi Krouma	61 ha	36	Métallurgie (emballage)
	Hamadi Krouma 2	37 ha	10	Fer + plastique
Filfla	Oued el ksab	15 ha	9.6	Marbre+ granito

Source : DPSB EX DPAT de Skikda,2012.

IV- Le pôle industriel pétrochimique de Skikda :¹

Skikda a été choisie pour l'implantation d'une zone industrielle pétrochimique de l'Est Algérien par l'arrêt 13/70 du 22/01/1970 sur une superficie de 1200 ha.

Cette zone industrielle est la seconde importante zone industrielle à l'échelle nationale après celle d'Arzew par l'inclusion d'important complexe, unité industrielle, de différentes entreprises et sociétés de services, elle assure 27% des exportations de GNL vers l'Europe².

IV.1. Localisation de la ZI :

Elle se situe dans la partie Est de la commune de Skikda à 4 km de la ville, s'étend sur 1195 ha et 4.4 km du littoral.

¹ : Samira CHEGUATMI, ; thèse de magistère en architecture ;les risques majeurs de la ZI de Skikda, université de Constantine,2011,p 32-39.

² : IDEM ,p 56.

Elle est limitée :

Au Nord : la mer méditerranée et le port industriel.

A l'Est : la commune de Filfla et Agglomération secondaire de Ben M'hidi.

A l'Ouest : Oued Safsaf et la ville de Skikda

Au sud : Agglomération secondaire de Hamrouche Hamoudi et la ville de Hamadi Krouma.

La zone par sa disposition spatiale forme **une discontinuité géographique** en divisant la bande côtière de la daïra en deux parties : Est et Ouest.



Source :DPSB ex DPAT de la wilaya de Skikda2012.

IV.2. Les unités et les complexes existants dans la ZI :

IV.2.1. RTE :

Dénoté « entreprise du transport des hydrocarbures par canalisation (RTE)- direction générale Skikda, s'étend sur une superficie totale de 103 ha sur le côté Sud de la zone industrielle de 1 à 3 km des urbaines limitrophes.

Il regroupe quatre installations

- Terminal arrivée-oléoduc Ok1 (pétrole brut);
- Terminal arrivée-gazoducs gk1/gk2 (gaz naturel);
- Ancien port pétrolier (chargement et déchargement des hydrocarbures liquides) ;
- Nouveau port pétrolier.

L'établissement est chargé de transporter par les canalisations des hydrocarbures liquides et gazeux à partir des centres de dispatching vers le port pétrolier de Skikda, les centres de consommation et de transformation. La dangerosité donc, est présente lors du transport des matières dangereuses.

IV.2.2. Complexe de liquéfaction du gaz naturel (GL1/K) :

Le complexe GL1/K Est situé au Nord-Ouest de la zone industrielle à hauteur de l'embouchure de l'Oued Safsaf sur la mer méditerranée. Dénoté "complexe de liquéfaction du gaz naturel de Skikda", réalisé entre 1972 et 1977, s'étend sur près de 98 ha. Distant de 2 km par rapport aux habitations les plus proches. Il

produit essentiellement du gaz liquéfié à partir du gaz naturel. il regroupe six installations de liquéfaction du gaz naturel d'une capacité de production de 6500 m³/j pour chaque unité :

- Les unités 10,20 et 30 démarrées en 1972 avec une capacité de 19500 m³/j.
- L'unité 40 démarrée en 1979 avec une capacité de 6000 m³/j.
- Les unités 50 et 60 démarrées en 1977 avec une capacité de 16000 m³/j

Tableau35 : les productions du complexe de GN1/K :

Substances	Quantité
GNL	39 946 t/j
Butane (C4H10)	680 t/j
Ethane (C2H6)	1029 t/j
Propane (C2H6)	978 t/j
Naphta (C5H12)	273J

source : Direction de la planification et suivie du budget EX DPAT de Skikda,2012.

IV.2.3. ENGI :

Dénoté "unité de production des gaz industriels ENGI" se situe au Sud de la zone industrielle sur une superficie utile de 15 ha, proche à environ de 02 km par rapport à l'agglomération secondaire de Hamrouche Hamoudi. Il produit du gaz industriel (azote liquide, oxygène liquide, argon liquide) au niveau de trois installations.

IV.2.4. Raffinerie de pétrole :

Dénoté "société nationale de raffinage du pétrole NAFTEC- raffinerie de Skikda" elle a été construite en 1980 sur une superficie de 1900 ha, sur la partie Est de la zone industrielle à environ de 2 km par rapport au centre de la ville de Skikda et celle de Hamadi Krouma. L'activité de cet établissement est le raffinage des hydrocarbures et de ses dérivés (pétrole brut provenant de Hassi Messaouad et du brut réduit importé BRI) au niveau de douze installation (12) ou unités d'une capacité

IV.2.5. Centre Thermique Électrique (CTE) :

Dénoté "Centre Thermique Electrique (CTE) de Skikda", mise ne service en 1975 pour la production de l'électricité, il s'étend sur une superficie de 12ha sur le coté Ouest de la zone industrielle. Sa capacité de production est estimée de 1834 GWH.

Les productions du complexe :

L'unité est constituée de deux groupes turbo alternateurs identiques de 137 méga watts chacun. Le processus est basé sur la transformation de l'énergie calorifique de la vapeur en énergie mécanique en vue de générer une énergie électrique.

Selon le processus adopté et le produit fini, on constate qu'il n'existe pas des substances qui sont tellement dangereuses.

IV.2.6.Complexe des matières plastiques(ENIP) :

Dénoté "Entreprise Nationale des Industries Pétrochimique-complexe des matières plastiques", réalisé entre 1978 et 1981 sur une superficie de 52 ha, implanté à environ de 2 à 3 km de la ville de Skikda .il regroupe six unités d'une activité chimique pétrochimique et d'une capacité de production annuelle de 174 000 tonnes :

Unité soude : avril 1979.

Unité éthylène : février 1978.

Unité polyéthylène : avril 1981.

Unité polychlorure de vinyle ; avril 1979.

Unité mono chlorure de vinyle : avril 1979.

Tableau36 : les productions du complexe ENIP

Substances	Quantité (t/an)
Ethylène gazeux	120 000
Chlore gazeux	36 000
Mono chlorure de vinyle VCM	40 000
Polychlorure de vinyle PVC	35 000
Polyéthylène (granulés)	48 000
Soude liquide ou solide	41 250
Hypochlorite de sodium liquide	4 000
Acide chlorhydrique	4 000

Source : ENIP

IV.2.7. Messer Algérie (SPA) :

Dénoté "Messer Algérie SPA-unité de Skikda", c'est une société algero-égyptienne, mise en service en juin 2000 pour production et commercialisation identique de l'Azote gazeux s'étend sur une superficie de 2400m2 et d'une capacité de production de 6400m3/h.

IV.2.8. Société méditerranéenne des polymères (POLYMED) :

Dénommée “société méditerranéenne des polymères(POLYMED)”, mise en service en octobre 2004, s’étend sur une superficie de 16 hectares sur la partie Est de la zone industrielle à environ de 2 km par rapport à la ville de Skikda et à 3 km de celle Hammadi Krouma. Il regroupe deux installations pour la production de polyéthylène haute densité (PEHD) d’une capacité de production annuelle de 130 000 Tonnes.

Les productions du complexe POLYMED :

La production de polyéthylène haute densité ce fait à partir de l’éthylène comme matières premières essentielle du procédé PHILLIPS .Ce procédé consiste à la polymérisation catalytique de l’éthylène dans in réacteur tubulaire continu en phase liquide formant une suspension dans de l’isobutane.

Les courants d’alimentation au réacteur sont : éthylène, isobutane, hydrogène et hexane.

En plus des sources de pollution atmosphérique générée par la torche, chaudière, et activateur, ils s’ajoutent d’autres sources, ce sont les matières premières utilisées pour la fabrication du polyéthylène haute densité tel qu’Ethylène, Isobutane frais, Hexane.

V- Les unités industrielles polluantes au niveau de la Daïra de Skikda

Tableau n° 37 : les unités industrielles polluantes au niveau de la Daïra de

Skikda

Nom de l’unité	Nature de l’activité	Type de déchet
Linde de gaz Algérie Entreprise de production et de distribution de gaz industriels	Production et distribution de gaz de l’aire industriels	-tamis moléculaire -huiles usés
GL1/K complexe de liquéfaction du gaz naturel de Skikda	Liquéfaction du gaz naturel	-Amiante -boues huileuses --tamis moléculaire -Billes d’alumine
DRGS société de transport par canalisation des hydrocarbures	Transport par canalisation des hydrocarbures liquides et gazeux	-Huiles usagées de vidange -boues de fond de bacs -transformateur a PCB -boues huileuses
SOMIK société de maintenance industrielle de Skikda.	Maintenance industrielle	-Askarel -huiles de vidange

Entreprise emballage métallique Hamrouche Hamoudi	Fabrication d'emballage métallique industriel	- Huiles -Batterie -fer blanc compact -Mitraile de cuivre
Complexe de raffinage de pétrole	Raffinage du pétrole	-Boues de curage -des bacs de stockage
Complexe des matières plastiques	Industrie chimique et pétrochimique	-Tamis moléculaires
NAFTAL BITUME Skikda	Fabrication du cat back	- Bitumes
Centrale Thermoélectrique de Skikda	production de l'électricité	-Huiles usagées
Unité de traitement de marbre	Production de marbre	-Poudre de marbre -Boues de marbre

Source : la direction de l'environnement de Skikda 2001

D'après le tableau n° 37, nous notons que les unités les plus polluantes au niveau de notre aire d'étude sont dominées par celle du pole pétrochimique (8/9).

Ces unités polluantes sont d'activité différente, elles sont dominées par l'activité du traitement des hydrocarbures et leurs transports.

VI- La production des déchets dangereux dans la Daïra de Skikda

Tableau 38: La production des déchets dangereux

Nom de l'entreprise	Déchets solides Tonnes/an				Déchets liquides			Déchets atmosphériques	
	Dénomination du déchet	Quantité produite	Quantité stockée	Processus de fabrication	Volume produit	Vol stocke	Processus de production	Volume produit	Dénomination du déchet
LINDE de gaz Algérie entreprise de production distribution de gaz industriels	Tamis moléculaire	0.4T	néant	Divers	15m3/h	/	Eaux de lavage de l'entreprise	1.177.9629m ³ /an	Produit dégages par la combustion du gaz naturel "N2,Ar, He"
	Huiles usées	0.18T							
GL/complexe de liquéfaction du gaz naturel de Skikda	Amiante	6T	Dans les aires de stockage du complexe G11/k	A partir de toutes leurs unités du complexe avant incident de 09/01/2004	300m ³ /j	/	/	Quantités considérables de monoxyde de carbone	Les deux torches du complexe plus les brulots
	Boues huileuses	1T							
	Tamis moléculaire	22.5T							
	Billes d'alumines	22.5T							
DRGS société de transport par canalisation des hydrocarbures	Huiles usagées de vidange	0T	Les boues sont stockées après de décantation dans une cuvette de rétention	Les unités de la société de transport	35000m ³ /an 64m ³ /j	Stockées dans des bacs de recyclage	Néant	/	/
	Boues de fond de bacs	11700T 3200I							
	Huiles à PCB	3T rasfo							
	Boues huileuses	inestime							
SOMIK société de maintenance industrielle de Skikda	Askarel	1520T	/	/	/	/	/	/	
	Huiles de vidange	1000T	/	/	/	/	/	/	

Entreprise emballage métallique Hamrouche Hamoudi	- Huiles -Batteries -Fer blanc compact -Mitraile de cuivre	1600 T 0.5T 0T 10T	/	/	/	/	/	/	/
Complexe de raffinage de pétrole	-Boues de curage des bacs de stockage	100T	Les boues stockées dans une fosse à la périphérie de la torche à l'intérieur de l'unité	A partir des unités de complexe	576m ³ /j	Collectées dans un bassin en béton de capacité de 430m ³	-Eaux sanitaires -Eaux de laboratoire	8400 N.m ³ /8H	Gaz de torche
Complexe des matières plastiques	Tamis moléculaires	10T	/	Unité éthylène Unité polyéthylène Unité chlore soude «en rénovation» Unité VCM PVC utilité	45 à 50m ³ /h	Traite dans les sous-stations de traitement chaque unité ensuite vers la station des effluents qui développe une capacité de 1086m ³ /j	/	/	/
NAFTAL BITUME Skikda	bitumes	5.5T	/	/	/	/	/	/	/
Centrale thermo-électrique de Skikda	Huiles usagées	15T	Ces déchets sont stockés au niveau de la centrale dans un hangar	/	80m ³ /j	/	Eau de régénération des chaînes de déminéralisation	Non quantifié	Par le biais de deux cheminées les gaz issus de la combustion
Unité de traitement de marbre	Poudre de marbre Boues de marbre	Importante Importante	/	/	/	/	/	/	/

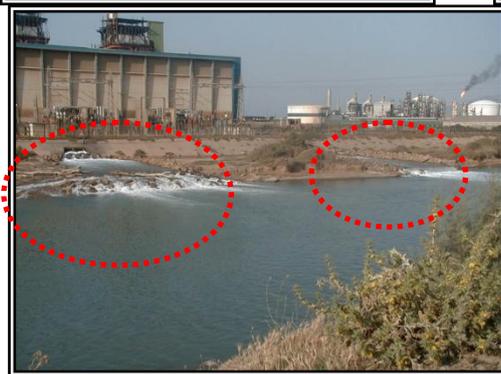
Source : Direction de l'environnement de Skikda 2011.

VII- Les dimensions des formes de la pollution liée à la ZI :

Vue l'implantation du pôle d'hydrocarbure dans une superficie d'environ 1200 ha avec un linéaire coté de 4.44 Km où se regroupent des unités industrielles d'importance nationale, est considéré le premier facteur responsable de la pollution dans la Daïra de Skikda.

VII.1. Pollution des eaux ¹:

Photo n° 05 : Rejet des eaux de traitement de la CTE



Source : PDAU révisée Skikda 2012

Photo n° 06 : la Pollution par les hydrocarbures de la plage de Ben M'Hidi après échouage d'un pétrolier en 2003



Source :SDAT Skikda 2012

Cette pollution est due au rejet direct des eaux usées par les complexes industriels du pôle pétrochimique et des eaux de dessalement des eaux de la mer ainsi que des déchets solides dans la mer et les cours d'eau oued Safsaf et oued Zeramna sans aucune opération d'épuration .

la charge de ses eaux usées dépend selon la source (le complexe) du rejet.

les eaux usées sont composées généralement de : Mercure, acide basic, H₂S , chlore, Hydrocarbure (complexe de raffinerie du pétrole) Calo₃ (ENGI), poussière et déchets solides (entreprise du marbre).

les eaux chaudes déversées dans la mer de la centrale thermique (CTE) directement, engendrent des bouleversements de conditions biologiques de la zone littorale.

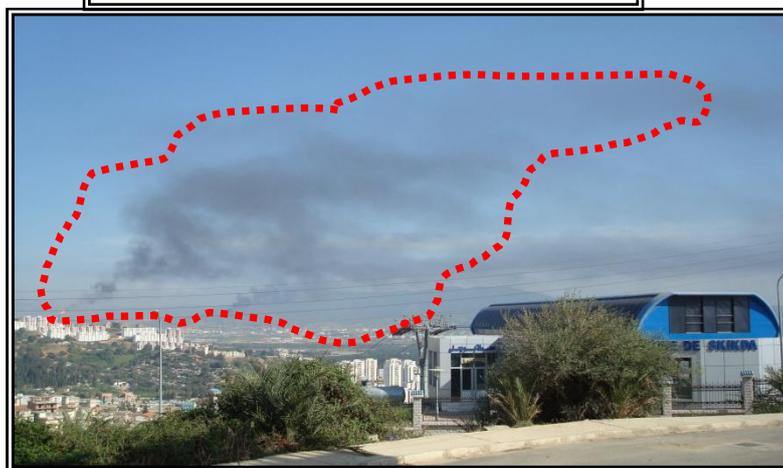
Les rejets accidentels du trafic pétrolier provoquent une pollution marine

¹ : Direction de l'environnement de la wilaya de Skikda 2011.

VII.2. Pollution atmosphérique ¹:

La Zone I dégage évidemment de différents gaz constitués principalement par 17 % de vapeur d'eau (H₂O) 7.55 % CO₂, H₂O et gaz sodium en formant une fumée noire journalière tout au long de l'année d'une direction Nord-Est affecte la zone littorale de la commune (SKIKDA)

**Photo n° 07 : La pollution atmosphérique
à la ville Skikda**



Source : Prise par l'étudiante en 2012 de Bouyaala

Les différents types de rejets industriels affectent la santé

VII.3. les effets de la pollution industrielle liée à la Z I sur : les composants de l'environnement urbain.

Cette pollution industrielle par ses différents types de déchets dangereux affecte les composants de l'G-U :

VII.3.1 Atmosphère :

L'emplacement de l'Z I dans une plaine entourée des hauteurs lui donne la forme de cuvette, ce qui rend l'autoépuration de l'air limité.

La zone littorale de la commune de SKIKDA est caractérisée par une fumée noire journalière.

VII.3.2 Santé :

L'air pollué par les rejets des substances des polluants gazeux de la ville, provoque plusieurs maladies respiratoires notamment la population infantile de moins de 5 ans

¹ : Direction de l'environnement de la wilaya de Skikda 2011.

Il a été enregistré des cas de maladies du à la contamination des eaux souterraines par les eaux usées de la Z I

VII.3.3 Les animaux aquatiques :

La (CTE) rejette des déchets liquides industriels de haute température sans traitement d'une quantité 105600 m³/j ce qui provoque des déséquilibres des conditions biologiques des animaux aquatiques.

VII.3.4 Les cours d'eau :

Le degré de pollution des cours d'eau dépend de leur contacte direct ou indirect des eaux usées de ZI,

Il existe deux catégories de cours d'eau pollués.

A. Les cours d'eau de forte pollution :

Oued Safsaf est le cours d'eau le plus pollué dans notre aire d'étude. la quantité des déchets liquides industrielle rejette est estimée par : 151 881 m³ /j les principaux sources de ces déchets sont :

- Le complexe de liquéfaction du gaz naturel 150700 m³/j
- UTE = 61 m³/j
- ENAMARBRE 500 m³/j

Ces eaux polluées sont chargées de substances dangereuses telles que : le Phénol 5 ,6 g/l qui dépasse les normes nationales (0,5 mg/l), Chlore cl (8800 mg/l), No₃ 12,5 mg/l, No₂ 2,37 mg/l

B. Les cours d'eau de faible pollution :

Cette catégorie concerne les cours d'eau qui se situent un peu loin de ZI telle qu'Oued Zeramna Oued Kalaa et un ensemble de Chaabat

Ces cours d'eau sont pollués par les rejets gazeux de la zone industrielle tel que : l'azote, poussière, nitrate et les lourds matériaux

VII.3.5 Les terres agricoles :

Les terres agricoles polluées dans notre aire d'étude sont distinguées en 3 catégories selon le degré de leur pollution

a. Les terres de forte pollution :

Elles sont de 170 Ha, situées dans l'extrême Ouest de la (ZI) traversée par Oued Safsaf (le plus pollué des cours d'eau)

b. Les terres de moyenne pollution :

Elles sont de 360 Ha situés dans l'extrême Est de la (ZI)

Elles sont polluées principalement par les polluants gazeux

C. Les terres de faible pollution : leur superficie est de 150 Ha situées plus loin que les deux catégories précédentes, elles sont polluées généralement par les déchets solides de la (ZI) dû à leurs proximités de la décharge de déchets de la (ZI)

VII.3.6 Aspect urbanistique :

Les données sur les effets de la ZI sur l'aspect urbain sont très peu, car ils ne peuvent être remarquables qu'après de dizaines d'années, mais ils peuvent être détectées par la présence du noir sur la peinture des édifices surtout les plus anciennes : tels que les monuments et l'ancienne gare ferroviaire etc.

Les risques industriels de la ZI tels que les explosions des complexes du pôle pétrochimique en 2004 et 2005 ont causé de graves effets sur les édifices (les fissures des constructions proches de la ZI)

VII.3.7 Les plages :

Les déchets liquides de la zone industrielle rejetés dans les plages sont estimés par 1059629 m³/j soit 87,46 % de déchets liquides de différents complexes de la ZI ce qui dégrade la qualité de ses eaux rétraction de la bande littorale des figurations du paysage touristique et esthétique des plages

Les résultats de l'étude élaborée en collaboration de la direction de l'environnement de Skikda et le bureau d'études (CNERU) en 2010 , a délimité le long de la bande côtière affectée par les déchets industriels à 43 km, elle a classé les plages selon le degré de sa pollution en (02) catégories :

A. Plages de forte pollution :

Elles s'étalent de l'Ouest (Stora) à l'Est (Larbi Ben Mhidi) sur 17 km, englobe un ensemble de plages de valeurs touristiques (sableuse) telles que : plage de Stora- et Ben M'hidi

B. Plages de faible pollution :

Elles s'étalent de Ben M'hidi à l'Ouest jusqu'à la commune de Djendel à l'Est sur 26 km.

carte 8 : les plages polluées

Conclusion :

Le secteur industriel de la Daira de Skikda a connu une évolution remarquable depuis l'indépendance marqué le changement complet de la vocation agricole à la vocation industrielle à la daira, il se caractérise par un parc industriel différencié (lourde et légère) dont la dominance de l'industrie pétrochimique qui présente d'important revenu pour l'état qu'elle ne le pourra pas actuellement les réalisés par d'autres secteurs économiques à la daira, ce pole pétrochimique d'envergure internationale par sa position géographique d'une part et ses déchets dangereux d'une autre part, engendre de graves problèmes de pollution sur la santé publique et la nature notamment les plages qui seront plus fréquentées dans la saison estivale où nous avons enregistré une pollution toute au longs des plages de la daïra mais de degré différent ce qui influe négativement sur la qualité de cet important produit touristique.

Chapitre 1 : Analyse de la situation du tourisme dans la Daïra

Introduction :

Après avoir effectué l'analyse du secteur de l'industrie afin de cerner sa situation dans l'économie nationale et locale ainsi que les effets négatifs liés à sa production, nous essayerons à travers ce chapitre de faire la présentation des **intervenants du tourisme** dans la daïra, **l'analyse de l'offre touristique** par ; la capacité d'accueil, l'accessibilité, les attractions touristiques, **l'analyse de la demande touristique** par ; l'évolution des flux des touristes, les revenus touristiques et les projets d'investissement touristique afin de déterminer la situation du tourisme à la daïra de Skikda.

VI. Les intervenants du tourisme à la daïra de Skikda :

I-1 La direction du tourisme :

Nous avons essayé de définir la direction du tourisme par sa création, son organigramme, ses fonctionnalités

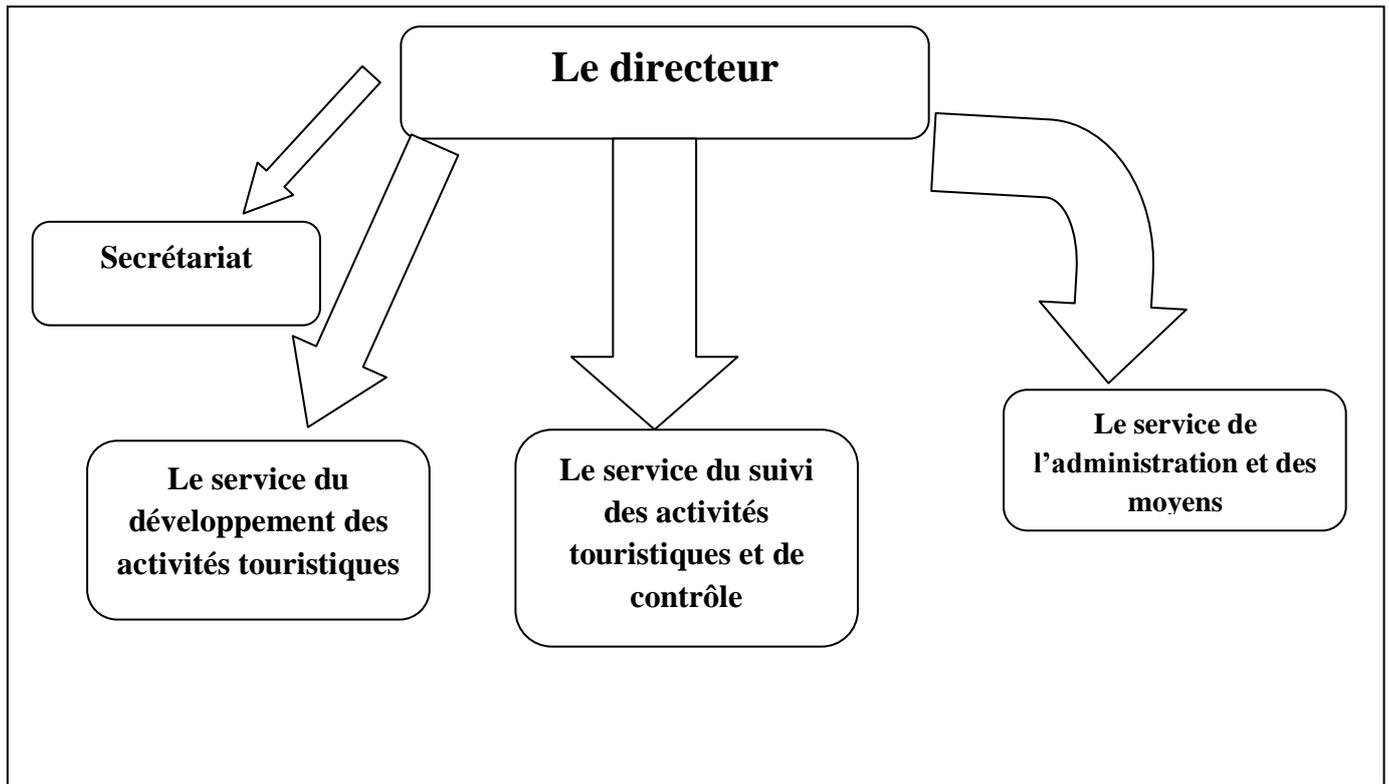
I-1-1 La création de la direction du tourisme :

- Elle a été créée sous la nomination de l'inspection du tourisme et des activités artisanales vu le décret exécutif n°95/260 de la 29/08/1995 portant création des services externes du ministère du Tourisme et de l'Artisanat.
- La direction du tourisme et de l'artisanat vu le décret exécutif n°276/2000 correspondant 22/11/2000 modifié et complété le décret n°95/260.
- La direction du tourisme vu le décret exécutif n° 05/216 correspondant 11/06/2005 portant création de la direction du tourisme de wilaya.

I-1-2 L'organigramme de la direction du tourisme :

La direction du tourisme comprend les services suivants :

Schéma n° 01 : Organigramme de la direction du tourisme



I-1-3 Les fonctionnalités de la direction du tourisme :

La direction est chargée¹ :

- D'initier toute mesure susceptible de créer un environnement favorable et incitatif au développement des activités touristiques locales.
- De veiller au développement durable du tourisme local à travers la promotion de l'écotourisme et du tourisme culturel et historique.
- D'encourager l'émergence d'offres touristiques diversifiées et de qualité ainsi que la promotion et la commercialisation des produits touristiques locaux.
- De soutenir et de développer l'action des opérateurs, d'organismes et d'associations intervenants dans le tourisme et le thermalisme.
- De collecter, d'analyser et diffuser les informations et données statistiques sur les activités touristiques et d'élaborer des fichiers et documents relatifs aux potentialités touristiques et thermales locales.
- De veiller à la satisfaction des besoins et des aspirations des citoyens en matière de tourisme, de détente et de loisirs.
- D'intégrer les activités touristiques dans les instruments d'aménagement du territoire et d'urbanisme et la valorisation des zones et sites d'expansion touristiques.

¹ : Journal officiel : décrets exécutif n°05-216 du 11 juin 2005 portant création de la direction du tourisme de la wilaya, article 2, p 4.

- D'orienter et de suivre en liaison avec les organismes concernés, les projets d'investissements touristiques.
- D'assurer le contrôle et le respect des dispositions législatives et réglementaires régissant les activités touristiques et thermales.
- De contribuer à la l'amélioration des prestations touristiques notamment celles qui ont trait à l'hygiène, à la protection de la santé et de la sécurité.
- D'assurer l'exécution des budgets d'équipements et de fonctionnements.

I-2 Le rôle des collectivités locales dans le développement touristique :

Les collectivités locales jouent un rôle très important dans le développement touristique à l'échelle de la daïra, dans l'exploitation des potentialités touristiques, l'inculcation de la culture touristique à l'esprit de la population afin de préserver le patrimoine touristique et la façon de servir les touristes.

- La commune selon la loi 08/90 du 07/04/1990 de la commune, prend en charge toute mesure incitante le développement touristique afin d'encourager l'amélioration des capacités touristique ainsi que les opérateurs concernés.
- La wilaya selon la loi 09/90 du 07/04/90 l'APW prend en charge toutes actions d'encouragement en matière d'investissement touristique.

I-3 Les agences touristiques

Elle se dote de huit agences touristiques, dont deux publiques.

Nous constatons un manque au niveau du nombre d'employés notamment les vacataires, ainsi qu'un déficit en nombre des guides touristiques qualifiés.

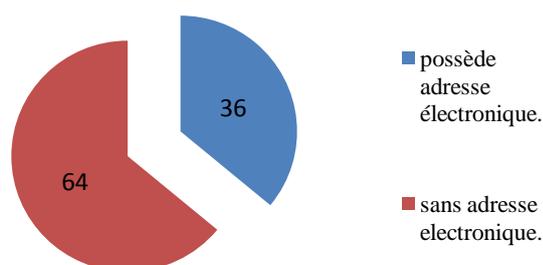
Leurs activités sont limitées entre la réservation (hôtel) et la billetterie (avion-bateau).

Tableau 39: Les agences de voyages dans la Daïra de Skikda

Désignation	Localisation	Statut juridique	Type de service	Nombre d'employé		Tel/ Fax	E-mail	Site Web	CA réalisé en 2012 (DA)
				permanent	vacataire				
ONAT	ACL de Skikda	Public	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	04	02	O	O	N	4.117.428.22
TVA	ACL de Skikda	Public	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	06	01	O	O	N	3.936.738.56
Tour Med	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	02	01	O	N	O	/
Dou El Kiblataine	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	02	-	O	N	N	5.512.447.00
Climat	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	01	01	O	N	N	2.861.000.00
Sabri tour	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	03	02	O	N	N	3.722.574.5
Zohir travel	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	02	-	O	N	N	/
Eurl Bene tour	ACL de Skikda	privé	- La réservation (hôtel). - billetterie (avion-bateau)	02	01	O	N	N	/

Source : Direction du tourisme et d'artisanat, 2012.

Graph n°13:l'usage de l'internet par les agences de voyages



Source : Etabli par l'étudiante+ donnée DTA

- L'usage de l'internet par les agences de voyages n'est que 36% .

I-4 Les associations et offices touristiques:

La daïra est dotée ;

- d'un seul office du tourisme à l'état active localisé dans la commune de Skikda.
- De six associations touristiques à la Daïra de Skikda à l'état active localisées dans la commune de Skikda

Tableau 40: Les Associations et Offices de tourisme

N°	Nom d'Association ou d'office	Le type	commune	situation
1	Office local du tourisme de la commune de Skikda	Office	Skikda	actif
2	Association des jeunes du tourisme et de l'artisanat	Association	Skikda	Active
3	Association Nesrine touristique et culturelle	Association	Skikda	Active
4	Association Sirginia	Association	Skikda	Active
5	Association de l'office communal du tourisme.	Association	Skikda	Active
6	Association de développement et de l'échange touristique	Association	Skikda	Active

Source: DRAG de Skikda 2012.

VII. Analyse de l'offre touristique :

II.1 La capacité d'accueil de la daïra :

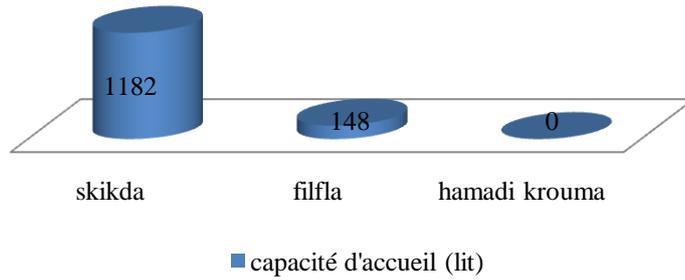
La daïra de Skikda représente une capacité d'accueil de l'ordre de 1330¹ lits répartie sur ses communes sauf la commune de Hamadi krouma où il n'existe aucun type d'hébergement.

Ce nombre de lits correspond à la capacité d'hébergement des hôtels et des auberges.

La commune de Skikda représente la plus importante part de la capacité d'accueil de la daïra soit 89 %, la commune de Filfila représente 11 %.

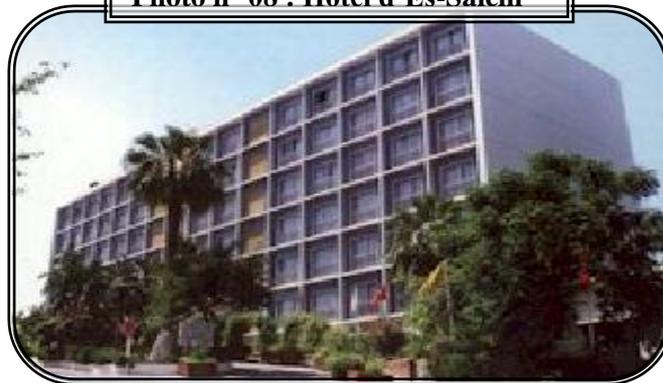
¹ : Direction du tourisme de Skikda, 2012.

Graph 14:La capacité d'accueil par commune toute structure d'hebergement à la daïra



Source : Etabli par l'étudiante

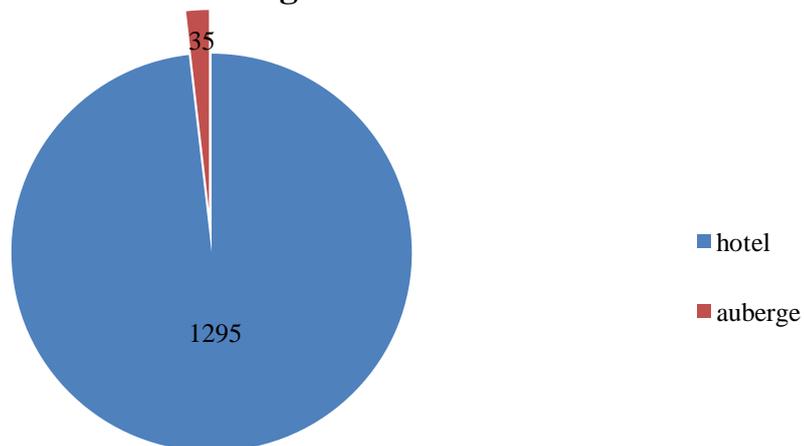
Photo n° 08 : Hotel d'Es-Salem



Source : Prise par l'étudiante en 2012

- **La capacité d'accueil selon la structure d'accueil :**

Graph15:la capacité d'accueil selon les différents structure d'hebergement à la daïra



Source : Etabli par l'étudiante

La structure d'accueil (hébergement) de la daïra est constituée seulement de deux (02) types d'hébergement ; hôtel et auberge.

L'hébergement se caractérise sur l'ensemble de la daïra par une part importante **des hôtels** avec **1295 lits** pour **20 hôtels** (soit 98 % de la capacité totale d'accueil de la Daïra) **prédominés par le type balnéaire** soit 85 % d'établissement hôtelier total dont **9 hôtels sont classés (6 classés sans étoiles)** ,soit **17 hôtels** se trouvent dans la **commune de Skikda**, 2/3 du nombre des hôtels sont concentrés dans la ville de Skikda, le reste des hôtels (1/3) est réparti sur les deux agglomérations secondaires côtières ; Stora et Larbi ben M'hidi, **3 hôtels** se trouvent dans **la commune de Filfila**.

Les hôtels sont de type petit (25 chambres en moyenne) toutefois il faut signaler qu'il y a 1 hôtel (Es-Salem) de grande taille 150 chambres/300lits par rapport aux autres hotels.

Tableau 41 : la capacité d'accueil selon les différentes structures d'hébergement à la daïra :

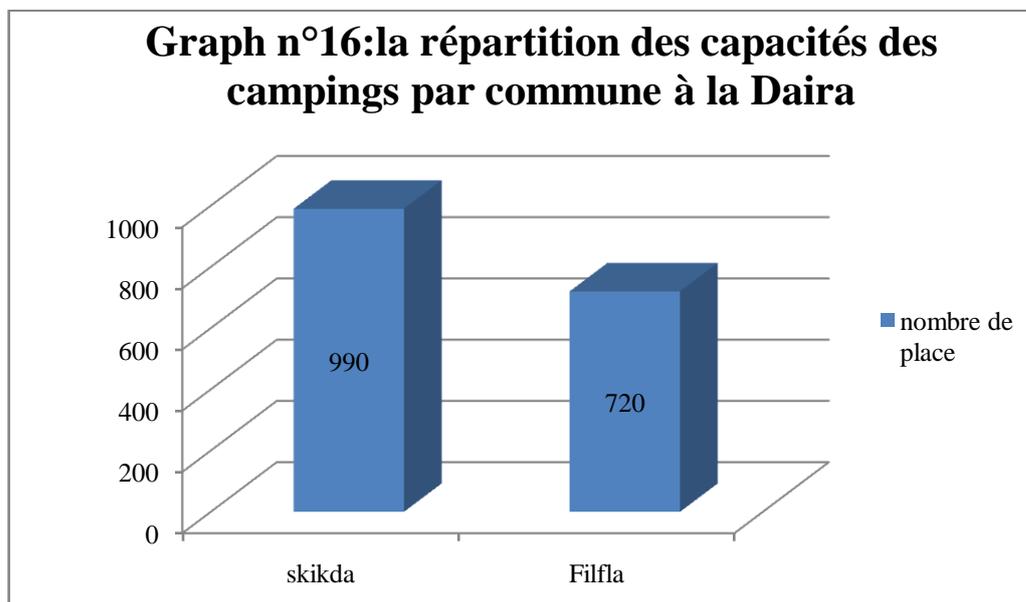
Nature d'établissement hôtelier	Commune	Etablissement	Localisation d'établissement	Statut juridique	Nbre de chambre	Nbre de lit	Nbre d'étoile	Nbre d'employé		C.A réalisé en 2011 (DA)
								P	T	
Etablissement hôtelier balnéaire	Skikda	Es-salem	place 17/10/1961 Skikda	Privé	150	300	4*	41	33	151.940.328.00
		Paradis	Rue Stora	Privé-Fermé	50	108	-	-	-	/
		Sahara	07 Didouche mourad Skikda	Privé-Fermé	35	70	-	-	-	/
		Es-safsaf	Ilot de chèvre Skikda	Privé	32	68	-	08	02	/
		Excelsior	02 rue Didouche mourad Skikda	Privé	30	60	C	07	00	1.650.200.00
		El-massir	centre commercial 12 Stora	Privé	26	56	-	05	00	562.200.00
		L'orient	place 01 novembre Skikda	Privé	25	54	C	05	00	671.000.00
		Stora	centre commercial 1 Stora	Privé	24	48	-	05	02	10.296.333.00
		El-mannar	Ilot de chèvre Skikda	Privé	24	48	C	02	04	/
		Titanic	Larbi Ben M'hidi	Privé	22	45	-	09	03	496.000.00
		Château vert	Rue Stora	Privé	20	40	2*	04	03	/
		Littoral	Rue Djouad Tahar Skikda	Privé	18	37	-	01	00	/
		Terminus	Rue Brahim Maiza Skikda	Privé	15	32	2*	07	03	1.146.000.00
	Skikda	Rue Botota Brahim Skikda	Privé	10	22	C	04	00	/	
	Filfila	Méditerrané	les platannes Filfla	Privé	35	72	-	-	-	/
Belle vue		les platannes Filfla	Privé	24	48	-	-	-	/	
Righa		les platannes Filfla	Privé	14	28	-	05	01	/	
Etablissement hôtelier urbain	Skikda	Dar moalem	Rue Majid lezrak Skikda	Etatique	35	70	-	16	5	229.000.00
		El woroud	Aisa Boulkarma RN 03 Skikda	Privé	33	69	C	01	05	/
		El-Hana	22 Rue join ville Skikda	Privé	10	20	C	01	01	323.582.000

Source : direction du tourisme 2012

**Carte09 : répartition des différents
établissements d'hébergement**

La part en capacité d'accueil des **auberges** est que 35 lits soit 2 % de la capacité d'accueil totale, la Daïra se dote d'une seule auberge située au centre ville de Skikda.

Les campings ont une capacité d'accueil de l'ordre de 1710 places, il existe un certain équilibre dans leurs répartitions entre les deux communes, avec une légère supériorité dans la commune de Skikda avec **990 places** soit 57.89 % de la capacité d'accueil total et 42.11 % de la capacité d'accueil dans la commune de Skikda avec **720 places répartie en deux zones** ; les platanes 01 avec 400 places et platanes 02 avec 320 places.



Source : Etabli par l'étudiante

Ces campings souffrent d'un sous-équipement en matière d'alimentation en potable, aire de détente et aire de jeux des enfants.

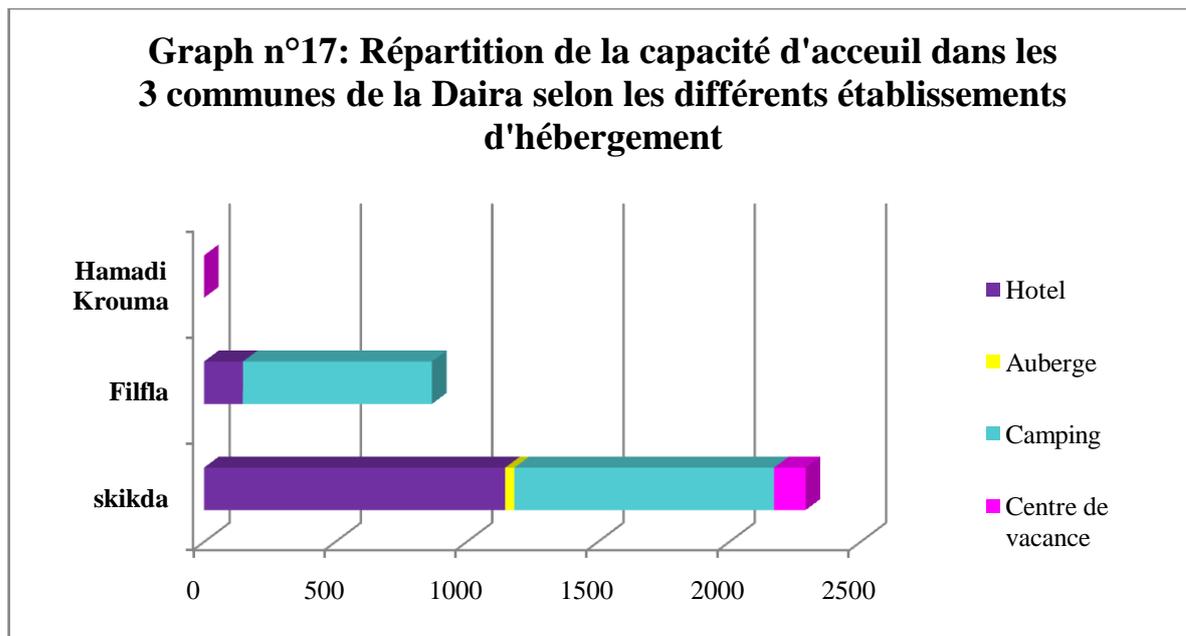
Tableau n° 42 : répartition des campings par commune

La commune	localisation	Capacité d'accueil (place)
Filfla	Les platanes 01	400
	Les platanes 02	320
Skikda	Larbi Ben M'hidi	990

Source : direction du tourisme Skikda 2012

Le nombre de ces campings est insuffisant surtout dans la commune de Skikda ce qui a dû à l'exploitation de quelques établissements éducatifs en les rendant des centres de vacances,

La daïra ne se dote que d'un seul centre de vacance à l'AS de Ben M'hidi commune de Skikda avec une capacité de 120 places consacrée à la société SONATRACH.



Source : Etabli par l'étudiante

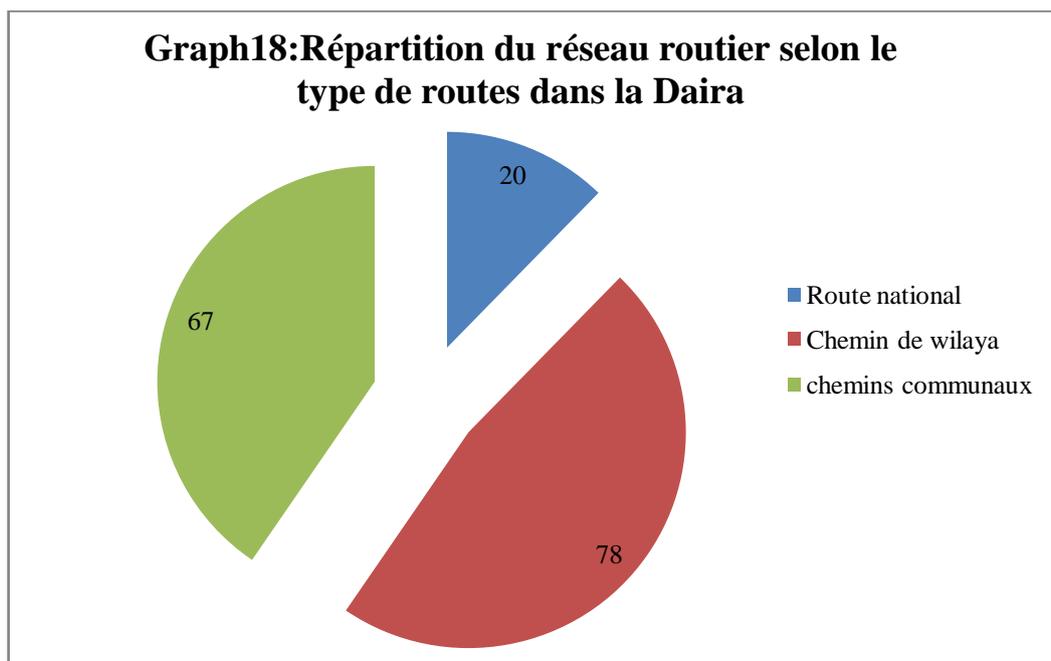
II.2 L'accessibilité :

Les trois modes de transport, soit le transport routier, ferroviaire et maritime jouent un rôle important dans le développement économique et la mobilité des personnes et marchandises.

II.2.1 Réseau routier :

Le réseau routier total est presque de 165 km (57 % en bon état, 29 % en moyen état et 24 % en mauvais état)¹ dominé par le type de chemin de wilaya soit 78 % du réseau routier total ; ce qui reflète le bon raccordement de trois communes avec le chef-lieu de la wilaya, en second rang les chemins communaux soit 67 % du réseau routier ce qui explique le peu des mechtas désenclavées au niveau de la Daïra 05 mechtas concentrées dans la commune de Filfla du à l'accidenté de son relief .

¹ : DPSB de la wilaya de Skikda 2012.



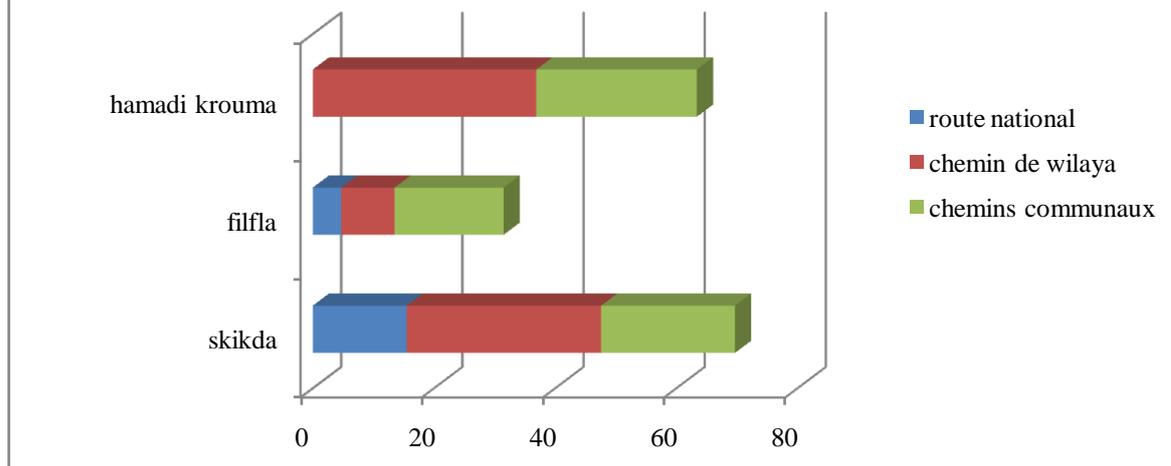
Source : Traitement personnel+les données de la DPSB Skikda 2012

La part de la route nationale ne dépasse pas 20 % du réseau routier, elles sont en bon état donc elles permettent la fluidité de la marchandise de notamment celles qui viennent du port ainsi que des voyageurs avec d'autres wilayas.

En se basant sur les résultats du graphique ci-dessous représentant la distribution du réseau routier à travers les trois communes de la Daïra et en regardant une carte du réseau routier de la Daïra nous distinguons (03) trois grandes parties correspondant aux trois communes qu'elles la forment.

La plus dense partie est au Nord-Ouest qui couvre la commune de Skikda soit 42 % du réseau routier total de la Daïra avec 69,69 km constitué de trois types de route.

Graph19:Distribution du réseau routier à travers les 3 communes de la Daira selon le type de route



Source : Traitement personnel+les données de la DPSB Skikda 2012.

La partie Nord-Ouest correspond à la commune de Filfla, elle est couverte de 63,40 km de réseau routier soit 38 %, le réseau routier constitué que par les CW et CC ;

La part de la commune de Hamadi Krouma qui est située dans la partie Sud de la Daïra est de 20 % du réseau routier total avec 31, 5 km moins dense que les deux communes précédentes tandis que la diversité de son réseau routier permet son raccordement direct avec la wilaya d'Annaba et Constantine.

II.2.2 Transport ferroviaire :

La Daïra est dotée d'une seule gare ferroviaire au chef-lieu de wilaya qui relie la commune de Hamadi Krouma par la ligne Skikda-Ramadan Djamel (il y'a un projet de doublements de rails)

II.2.3 Transport maritime :

La Daïra dote d'un port mixte (commerce+hydrocarbure) d'importance national et international, il permet le transport de marchandises notamment les hydrocarbures avec une capacité de 25000000 tonnes ainsi que les voyageurs avec une capacité de 1200 voyageurs¹.

II.3 Les attractions :

Les attractions touristiques de la Daïra englobent des attractions naturelles telles que ; les plages et les forêts ainsi que des attractions anthropiques liées aux activités

¹ : DPSB de la wilaya de Skikda 2012.

culturelles, aux différentes bâtisses construites par l'homme tel que ;les monuments et les ruines de plusieurs civilisations .

II.3.1 Le patrimoine :

La position géostratégique de la Daïra a suscité la convoitise de plusieurs civilisations qui s'y sont succédé alternativement où chacune a laissé des empreintes dont certains ont résisté à l'agression du temps et l'homme.

A. Monument et sites Romains :

Ils sont répartis sur la commune de Skikda et la commune de Filfal les plus importants ;

Théâtre antique (Romain) :

Classé au patrimoine national

S'inspirant des théâtres grecs construits en pierres de taille et creusés dans le flanc d'une colline, ce théâtre est construit en hauteurs de l'oued et orienté selon une direction nord-est, est le plus grand et le plus vaste de tous ceux construits par le Romains en Afrique du nord. Ce monument occupait, avant sa

destruction lors de l'occupation française, environ 4900 m². De la scène qui a disparu, il ne reste que les substructures des gradins. La largeur maximale du théâtre était de 82 m.

Photo n° 09 : Théâtre Romain



Source : PDAU révisé Skikda 2012

La voute Romaine : non classée

Elle est située à la proximité du port de Stora. Ses dimensions témoignent son importance antique ; 8 m de largeur, 9 m de haut avec une longueur qui ne devait pas inférieure à 20-25 m. Actuellement elle est en mauvaise état.

Les sept citernes Romaines (Seb'a ebiar) : non classée

Elles se situent au sommet de la partie Nord de Bouyala, sa capacité a été de 3000 m³ .elles sont encore utilisées de nos jours pour alimenter en eau les vieux quartiers de Skikda.

Les ruines romaines d'Oued El saboune : dans la commune de Filfila

Les monuments de Bounika à Oued El k'sob : dans la commune de Filfila.

B. Monuments et sites colonial :

Ces monuments et ces sites sont tous localisés dans la commune de Skikda, ils sont nombreux les plus importants sont :

Gare ferroviaire : proposé à être classé

Elle est de style mauresque, inaugurée le 28 mars 1937, actuellement elle est en moyenne état.

Photo n° 10 : Gare



Source : Prise par l'étudiante 2012

Théâtre municipal : non classé

Il est de style architectural italien, il a été édifié entre 1920-1937 sur une superficie de 1000 m², il nécessite des restaurations

Photo n° 11 : Théâtre municipal



Source : Prise par l'étudiante 2012

Hôtel de ville : proposé à être classé

L'Hôtel de Ville a été conçu dans un style néo-maghrébin, voir néo-andalou. Avec son célèbre minaret rappelant ceux des mosquées de Tlemcen et du Maroc, mais dans un style plus moderniste, ses vastes vérandas, son balcon à colonnes de la salle des fêtes, sise au premier étage.

Photo n° 12 : Hôtel de ville



Source : Prise par l'étudiante 2012

Sa galerie (au dessous) décorée de mosaïque bleue, contiguë à la salle de mariage l'Hôtel de ville est un joyau architectural d'une rare élégance. Les plafonds des halls et galeries ainsi que ceux des salles des fêtes et des mariages...

Carte10 : répartition des sites historique

Photo n° 13 : Palais Meriem

Le palais Meriem Azza :

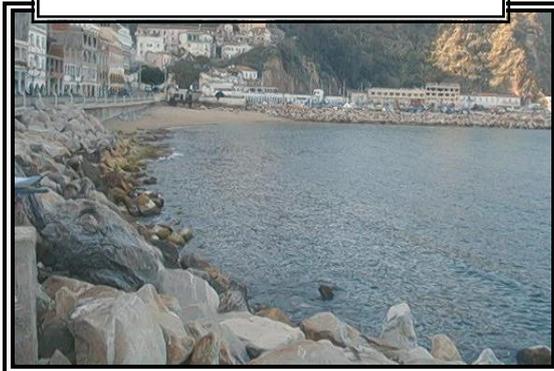
Il s'est classé en patrimoine national en 1981, il a été édifié 1931 sur une superficie de 665 33m² conçu par le style arabo-mauresque.



Source : Prise par l'étudiante 2012

II-3-2 Les plages :

Photo n° 14 : la plage de Stora



Source : Prise par l'étudiante 2012

Photo n° 15 : la plage de Ben M'hidi



Source : Prise par l'étudiante en juillet 2012

C'est l'attraction touristique la plus importante notamment à la saison estivale, mais elle a connue un recul dans les dernières années à cause leurs pollutions 1 059 629 m³/j soit 87,46 % de déchets liquides rejetés par les différents complexes de la ZI.

La Daïra couvre deux communes côtières Skikda et Filfla, elle abrite de très belles plages,

La partie Ouest : correspond à la commune de Skikda, elle s'étale de la plage de Stora à l'ouest jusqu'au Ben M'hidi à l'Est, cette bande côtière représente les plages de plus forte pollution selon l'étude élaborée par la direction de l'environnement et (CNERU),

elle est constituée de plages rocheuses séparées par des petites plages sableuses adéquates à la baignade.

Tableau 43 : Les plages autorisées à la baignade dans la commune de Skikda

Les plages	Surface m ²	La capacité d'accueil par jours
BenM'hidi	40000	7509
Siron	25000	5949
Guig	20000	2997
militaire	15000	6986

Source : PDAU Skikda révisé 2012

La partie Est : correspond aux plages de la commune de Filfla, sa bande côtière possède les mêmes caractéristiques que la bande précédente, mais elles sont classées dans les plages de faible pollution vu son éloignement de la ZI, elle est d'une longueur moyenne de 312 m.

Les plages les plus fréquentées sont :

Plage Oued Righa , Plage des platanes, Plage Oued Seybouse et la plage pilote de Oued el k'sob.

Les plages de la daïra souffrent d'un sous-équipement.

II-3-3 Les forêts

Les forêts représentent 36 %¹ de la surface totale de la Daïra, les plus importantes sont : forêt de Stora et la forêt de Arabe Filfla.

Photo n° 16 : la forêt de Stora



¹ : PDAU révisée Skikda 2012

Source : PDAU révisée Skikda 2012

La forêt de Stora située à l'Est de Ain Zouit, à l'Ouest de Stora, elle comprend des maquis et le plantage d'Eucalyptus. C'est un Site proposé par la commission de Wilaya pour être classer comme site protégé.

❖ **LES POINTS DE VUE panoramiques existants dans la Daïra de Skikda :**

- **ST .Louis** : situé à la commune de Skikda, point de vue panoramique dominant les falaises et Cap de Fer.
- **Ruines Romaines** : situé à la commune de Filfila, point de vue panoramique dominant les plages Guerbez, El-Marsa depuis Cap de Fer
- **Ain Beida** : situé à la commune de Filfila, point de vue panoramique dominant la vallée et plage ruines romaines.

N°	Intitulé de la manifestation	Date d'organisation	Lieu d'organisation
----	------------------------------	---------------------	---------------------

II-3-4 Les fêtes, festivals et manifestations :

01	Les feuilles littéraires de Skikda	Décembre de chaque année	Théâtre régional
02	Colloque culturel de la poésie et de l'art plastique	Avril de chaque année	Palais de la culture- Skikda
03	Salon de l'art plastique	Novembre de chaque an	Palais de la culture
04	Colloque de la littérature et de la révolution	Novembre de chaque an	Palais de la culture
05	Salon national du livre	Septembre de chaque an	Salle Issat Idir
06	Journées d'étude sur la lecture et le livre	Avril de chaque année	Théâtre régional
07	Journée de la femme et da la création	7-8 mars	Palais de la culture et des arts et quelques municipalités
08	Le printemps culturel de l'enfant	Du 24 au 30 mars	Palais de la culture et des arts
09	La journée nationale de l'artiste	08 juin	Palais de la culture et des arts
10	Les nuits d'été de Russicada	juillet	Au bord de la mer
11	Les nuits du Ramadan	Mois de Ramadan	Palais de la culture et des arts
12	Festival national Lecture en fête	Septembre	Palais de la culture et des arts et quelques municipalités
13	Festival culturel local de l'art et de la culture populaire	Toute l'année	Palais de la culture et des arts et quelques municipalités

L'introduction de *la culture des fraises* à Skikda date de 1920, cette culture qui couvre actuellement une superficie de 200 Ha environ des sites de la grande plage, Ain zouit et Stora a engendré annuellement et pendant la période des récoltes vers la fin de Mai, d'importantes manifestations culturelles marquant cet événement¹.

Tableau44: LES MANIFESTATIONS SOCIO CULTURELLES Dans la Daïra

II-3-5 L'artisanat :

Les produits d'artisanat de la daïra concernent la tapisserie, la broderie, les ébauches et pipe et cendrier, la céramique et vannerie en rotin.

Source : Direction du tourisme de Skikda en 2012

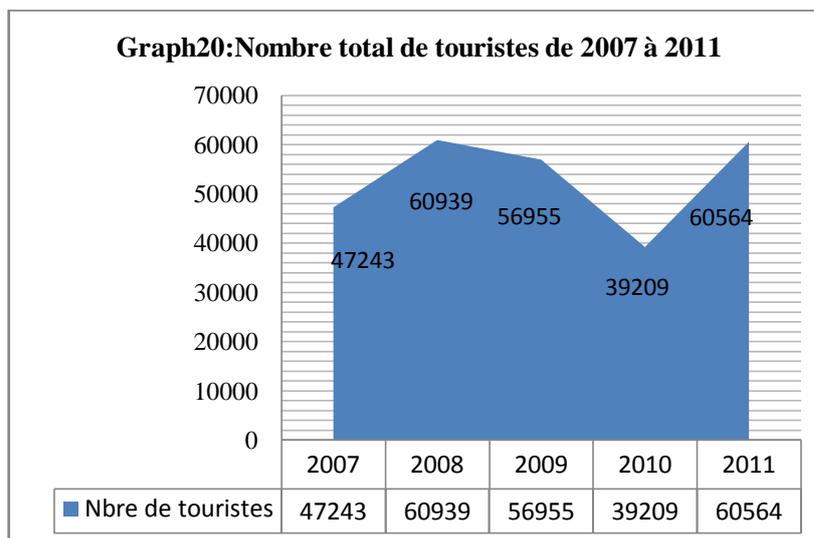
¹ : Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Skikda ; Guide touristique de la wilaya de Skikda ; Sites à découvrir et opportunités d'investissement, 2012.p 27.



Source : SDAT de la wilaya de Skikda 2012

VIII. Analyse de la demande touristique :

III.1 L'évolution du nombre de touristes entre 2007-2011 :

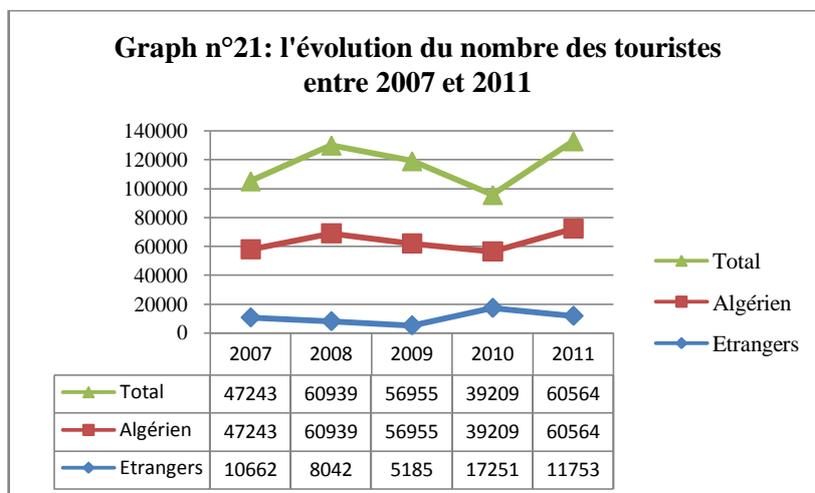


Source: Données direction du tourisme2012+ traitement personnel

D'après le **Graph n° 20**, le nombre total des touristes (les touristes nationaux et étrangers) a connu entre 2007 et 2011 un changement remarquable désigné par :

- Une tendance à la hausse entre 2007 et 2008 (60939 touristes en 2008)
- Après 2008, le nombre total des touristes continu à se baisser jusqu'à 39209 touristes en 2010 soit une diminution de 21730 touristes.
- A la fin de ces 5 ans, le nombre de touristes a reconnu un autre accroissement plus remarquable avec une augmentation de 21355 touristes.

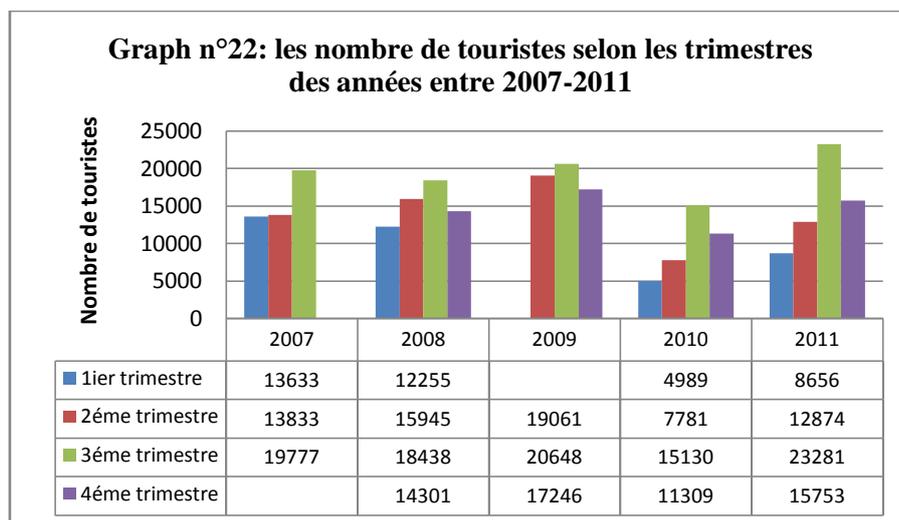
Cette dernière augmentation du nombre des touristes est due à l'amélioration qu'elle a connu la daïra de Skikda notamment dans l'aménagement des plages et l'application de la notion de la plage pilote (plage oued El ks'ob).



Source: Données direction du tourisme2012+ traitement personnel

D'après le **Graph n°21**, durant la période 2007 - 2011 :

- La daïra de Skikda est bien plus fréquentée par les touristes nationaux (Algérien) que les étrangers.
- Les flux des touristes étrangers ont connu presque une stabilité entre 2007 et 2009, entre 2009 et 2010 une élévation de 12066 touristes, entre 2010 et 2011 une légère diminution de 5894 touristes.
- Les flux des touristes nationaux ont connu des légères baisses et hausse jusqu'à ou il arrive à 60564 touristes à la fin de ces 5 années.



Source: Données direction du tourisme2012+ traitement personnel

D'après le **Graph n° 22**, durant la période 2007 - 2011 :

- La daïra de Skikda est plus fréquentée par les touristes pendant le 3éme trimestres qui correspond à la saison estivale car elle est considérée en générale une saison de vacances d'un coté et c'est la saison la plus adéquate à la baignade ou joue la plage son attraction touristique d'un autre coté la plus forte fréquentation est enregistré en 2011 avec 23281 touristes.

III-2 Les revenus touristiques :

Vue le déficit de données en matière des revenus du secteur touristique à la daïra de Skikda, nous avons essayé d'élaborer le tableau des revenus touristiques des hôtels et les agences de voyages en 2011,ci-dessous en se basant sur les données existantes au niveau de la direction tourisme de la wilaya de Skikda ainsi que celles de quelques établissements touristiques (hôtels+agence touristique) afin de cerner l'influence des revenus touristiques sur le revenu local de la daïra.

Tableau n° 45 : les Revenus touristiques dans la daïra de Skikda

Etablissement	Agence touristique (5/8) en DA	Hôtels (9/20) en DA
C.A réalisé en 2011	20.150.188.28	167.314.643.00
Total de C.A réalisé en 2011	187.464.381.28	

Source : Direction du tourisme2012+ traitement personnel

D'après le tableau ci-dessus, le revenu total des établissements touristiques (5/8 agences + 9/20 hôtels) est de **187.464.381.28** DA.

III.3. La zone d'expansion touristique (ZET) de Ben M'hidi

Cette zone est commune entre les deux communes de Skikda et Filfila, elle est située à 15 km du chef-lieu de wilaya, 94 km de l'aéroport de Constantine et 110km de l'aéroport d'Annaba (voir carte n°:11).

Elle est d'une superficie total de 206Ha soit 57Ha aménageable, sa capacité d'accueil est estimée de 33311 estivants/J.

Elle englobe les différentes infrastructures : Route revêtue –AEP-Gaz-électricité ainsi que d'important s ressources naturelles et touristiques : montagnes, forêts, le littoral.

III-4 les Projets d'investissement :

Photo n° 18 : projet en arrêt à Filfila



Source : SDAT de la wilaya de Skikda 2012

Photo n° 19 : projet en cours à Ben M'hidi



Source : prise par l'étudiante 2012

Dans le cadre d'investissement, la Daïra de Skikda a bénéficié durant la période 1986-2002 , au niveau de :

La commune de Skikda :

- 3 hôtels d'une capacité d'accueil totale de 200 lits, leur couts total est 165.71 DA.
- 1 résidence touristique d'une capacité d'accueil de 168 lits (résidence + cafétéria + restaurant + salle des fêtes) son cout est de 205.63 million DA

- La commune de Filfila :

- 2 hôtels d'une capacité d'accueil total de 76 lits son cout est de 115.53 million DA.

CARTE 11 : ZET

- Mais ces projets son avancement des travaux jusque ce temps est entre (10 et 40 %).

Actuellement :

Tableau n° 46 : les projets touristiques dans la daïra de Skikda

<i>Nombre De Projets D'investissement</i>	<i>Nbre</i>	<i>Type des projets</i>	<i>Capacité D'accueil</i>	<i>Nombre D'emplois</i>	<i>Avancement des travaux</i>
<i>En cours de réalisation</i>	03	<i>-01 complexe touristique (Ben M'hidi Skikda)</i>	318	110	80 %
		<i>Réaménagement d'un hôtel (Oued Righa Filfila)</i>	68	52	70 %
		<i>- Extension d'hôtel Es-Salem Skikda.</i>	18	18	10 %
<i>A l'arrêt</i>	03	<i>02hotels (à la ZET de Ben M'hidi)</i>	668	169	/
		<i>-01 hôtel à Skikda ville</i>			
		<i>-Régularisation du projet de Résidence touristique en cours de réalisation de Ben M'hidi.</i>			
<i>Non lancés</i>	06	<i>Hôtel urbain 5*****</i>	1227	538	-
		<i>Hôtel balnéaire 4*****</i>			-
		<i>Hôtel urbain sans étoiles</i>			-
		<i>Motel 1* (Hamdi Krouma)</i>			-
		<i>Village touristique littoral.</i>			-
		<i>Résidence touristique.</i>			-

Source: Direction du tourisme et d'artisanat de la wilaya de Skikda 2012.

Les projets sont en arrêt à cause de selon la direction du tourisme et d'artisanat de Skikda:

- Le problème de financement.
- Le décès de l'investisseur.

Carte12 : les potentialités touristique

Conclusion :

D'après l'analyse des intervenants du tourisme, de l'offre touristique et de la demande touristique, nous pouvons ressortir les points suivants :

- Le tourisme à la daïra de Skikda est prés en charge par les autorités locales chacun selon sa spécialité (encourager les investissements, inculcation de la culture touristique à l'esprit de la population locale.....etc.)
- la daïra renferme des attractions touristiques de type diffère dont leurs majorités se trouvent à l'ACL de Skikda ; la capacité d'hébergement touristique totale est de 1295 lit et 990 places, le type de ces infrastructures d'hébergement est limité entre hôtel, auberge, terrain de camping et centre de vacances. son patrimoine historique englobant des sites et monuments romains et colonial. Les plages les plus splendides sont en générale non autorisée à la baignade du à l'effet des différent déchets urbains en excès notamment celles de la ZI. Ses deux forets sont adéquats à plusieurs activités.
- Le nombre des touristes venants à la daïra de Skikda est dominé par les arrivées nationales censées pendant la saison estivale.
- La contribution du secteur touristique aux revenus locaux n'avait représenté que 187.464.381.28 DA en 2011.

Chapitre 2 : Présentation des résultats de l'enquête

Introduction :

Dans ce présent chapitre nous allons présenter les différents résultats obtenu de notre enquête sur le terrain qui avait eu lieu du mois de Juillet jusqu'à la fin du mois d'aout 2012, afin de mettre en relief les opinions de touristes et de la population locales sur la situation actuelle du tourisme et les possibilités de promotion de ce secteur et ses obstacles s'ils s'existaient.

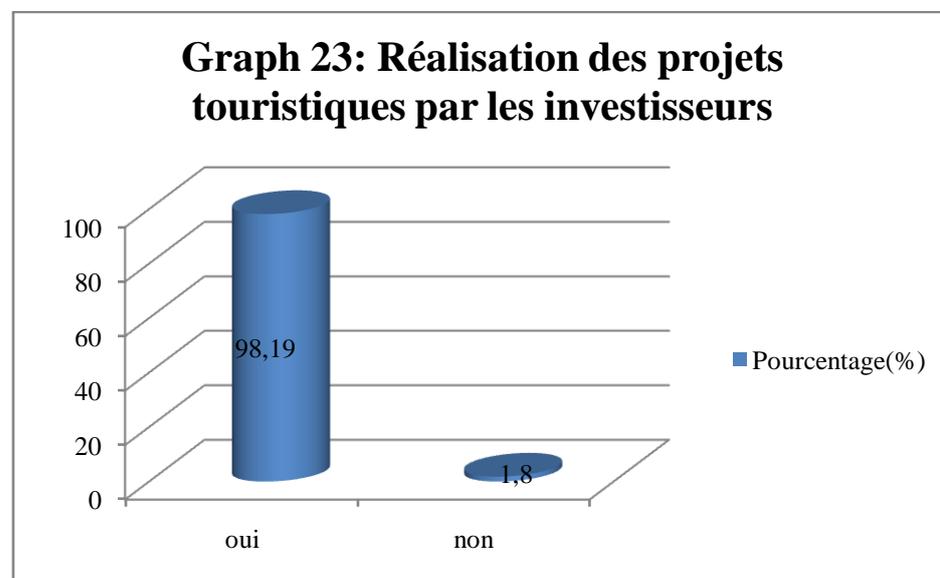
I- La population locale :

I-1 Réalisation des projets touristiques par les investisseurs

Tableau47 : la réalisation des projets touristiques par les investisseurs

Réalisation des projets touristiques par les investisseurs	nombre	Taux (%)
Oui	218	72,66
non	04	1,33
Total	300	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012 .



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après le Graphique n° 23, nous constatons une presque-totalité de la population sont pour la réalisation des projets touristiques dans la Daïra soit un taux de 98,19 %, pour eux ces projets sont une source de revenus sociaux et économique.

Par contre, ceux qui sont contre la réalisation de ces projets ne représentent qu'un taux de 1,8 % du nombre total de l'échantillonnage ce qui reflète leur vision négative en vers la nature de quelques projets touristiques actuels qui ne respectent pas ni leurs traditions, ni leur environnement.

I-2 La nature des projets touristiques :

Les résultats de l'analyse des réponses sont comme suit :

Tableau 48 : La nature des projets touristiques

La nature des projets touristiques :	Fréquence	Taux (%)
Culturel	102	45,94
Sportif et loisirs	72	32,43
Hébergement et restauration	86	38,73
Autre	22	3,93
Total	222	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La part la plus importante est celle des projets culturels soit un taux de 45,94 %, ensuite nous remarquons une presque égalité concernant le choix des projets **d'hébergements et la restauration** et **les projets sportifs et de loisirs** soit respectivement 38,73 % et 32,43 %, car ces projets sont rapporteurs et offrent plus d'emploi pour eux.

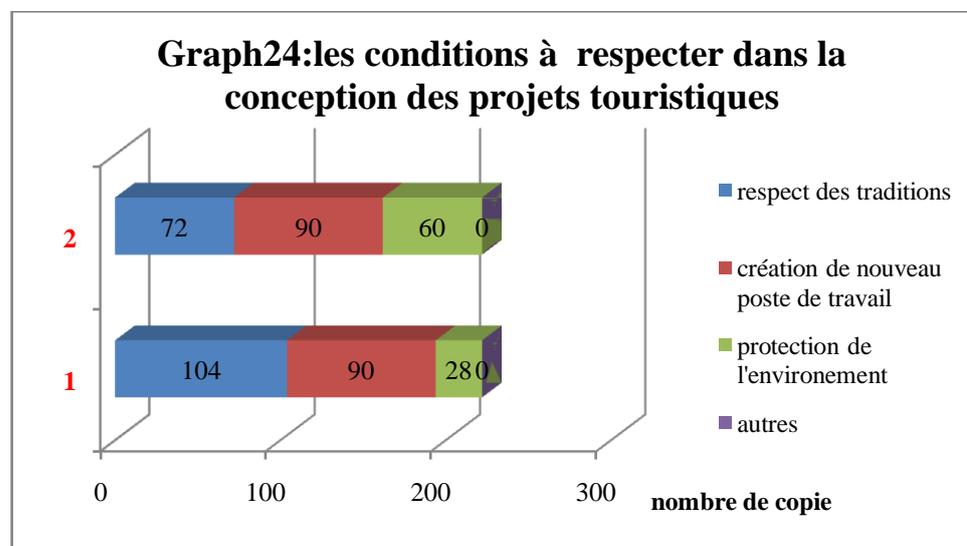
I-3 Les conditions qu'il faut les prendre en considération dans la conception des projets

Tableau 49 : les conditions qu'il faut les prendre en considération dans la conception des projets

ordre	Respect des traditions	Offre d'emploi	Protection de l'environnement	Autre	Total
1	104	90	28	0	222
(%)	46,84	40,45	27,02	0	100

2	72	90	60	0	222
(%)	32,43	40,54	12,61	0	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

Les gens questionnés ont classé les deux importantes conditions comme suit :

- En premier lieu : Le respect des traditions avec 46,84 %
- La seconde condition est l'offre d'emploi soit un taux de 40,54 %

Donc, la population de la Daïra ont classé les facteurs de développement comme suit : facteurs sociaux puis le facteur économique, ce la reflète la réservation sociale de la population locale.

I-4 Le but souhaité des projets touristiques :

Tableau 50 : Le but souhaité des projets touristiques

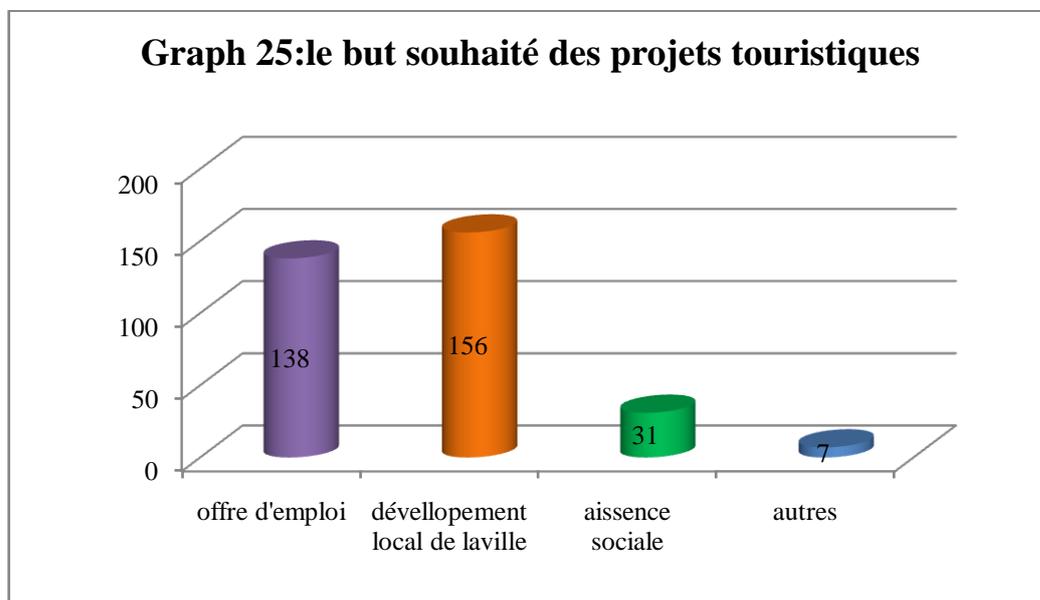
Le but souhaité des projets touristiques	fréquence	Taux
offre d'emploi	138	41,44
développement local de la ville	156	46,84
Aisance sociale	31	9,31
Autre	7	2,7

total

333

100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La première classe est de 46,41 % trouve que le but recherché des projets touristiques c'est le développement local de leur daïra (cette catégorie représente la majorité des employés de différent type, ainsi que), ils sont conscient du faible de son développement local.

La deuxième classe n'est pas loin de la précédente représente 41,44 % voie que le but des projets touristiques.

En troisième position soit un taux de 9,31 % trouve que les projets touristiques rapportent de l'aisance sociale.

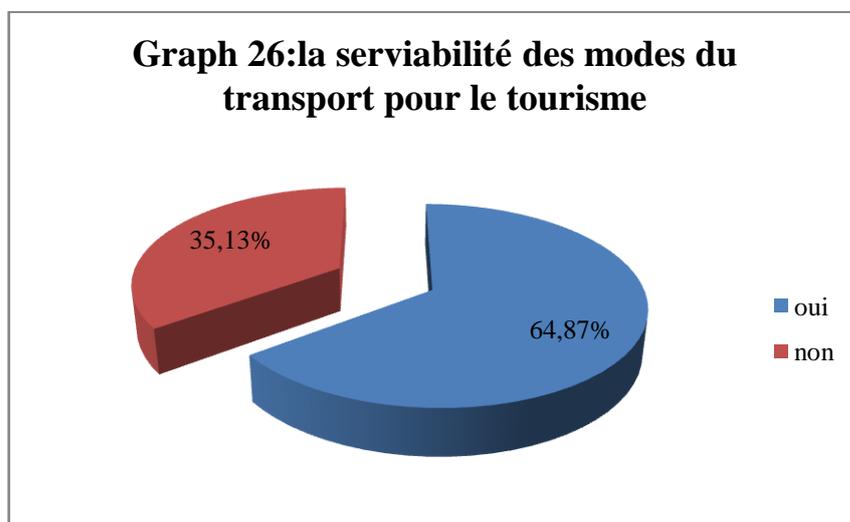
I-5 la serviabilité des modes de transport au tourisme.

Tableau 51 : la serviabilité des modes de transport au tourisme.

La serviabilité des modes de transport au tourisme.	Fréquence	Taux (%)
oui	216	64,87
non	117	35,13

Total	333	100
--------------	------------	------------

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

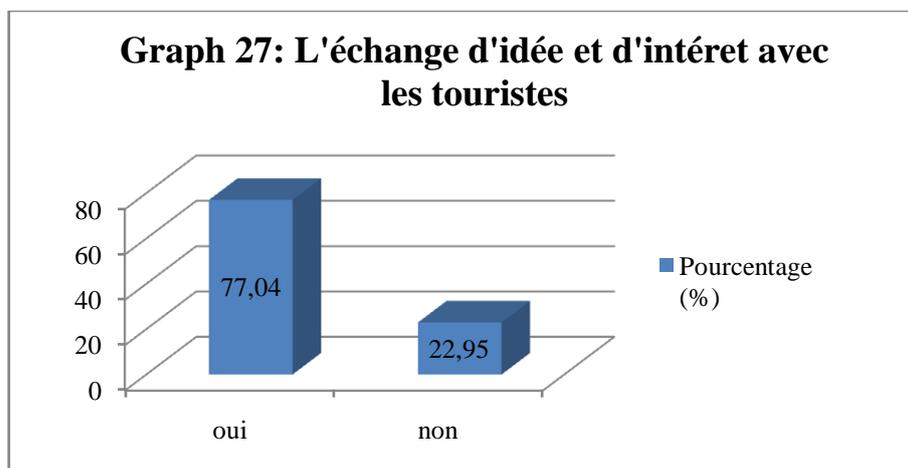
La majorité de la population questionnée soit un taux de 65 %, trouvent que les différents modes de transport serve l'activité touristique, mais pour 35 % de la population questionnée voie que ne serve pas bien l'activité touristique notamment dans quelques localités de la commune de Filfla ainsi que pour quelques plages.

I-6 L'échange d'idée et d'intérêts avec les touristes

Tableau 52 : L'échange d'idée et d'intérêts avec les touristes

Pour ou contre L'échange d'idée et d'intérêts avec les touristes	Fréquence	Taux(%)
oui	282	77,04
non	51	22,95
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La majorité de la population questionnée soit 77 % encouragent les échanges d'idée et d'intérêt avec les touristes à condition qu'ils respectent eux même la tradition de la région, ce qui reflète l'ouverture de la population envers le tourisme.

I-7 L'influence des projets touristiques sur la société locale :

Tableau 53 : L'influence des projets touristiques sur la société locale

L'influence des projets touristiques sur la société locale	Fréquence	Taux (%)
oui	207	62,76
non	126	33,33
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012 .



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats obtenus, nous constatons que 65 % de la population questionnée trouvent qu'il y'a des influences négatives causées par les touristes sur la tradition de la société, tel que ; l'alcool drogue et même l'habit non respectueux

- Par contre 35 % trouve le contraire.

I-8 Les contraintes du développement touristique :

SUR CETTE QUESTION LES GENS ONT RÉPONDU PRESQUE 92 % SOIT 306 PERSONNES TROUVENT QU IL Y A DES OBSTACLES DU TOURISME.

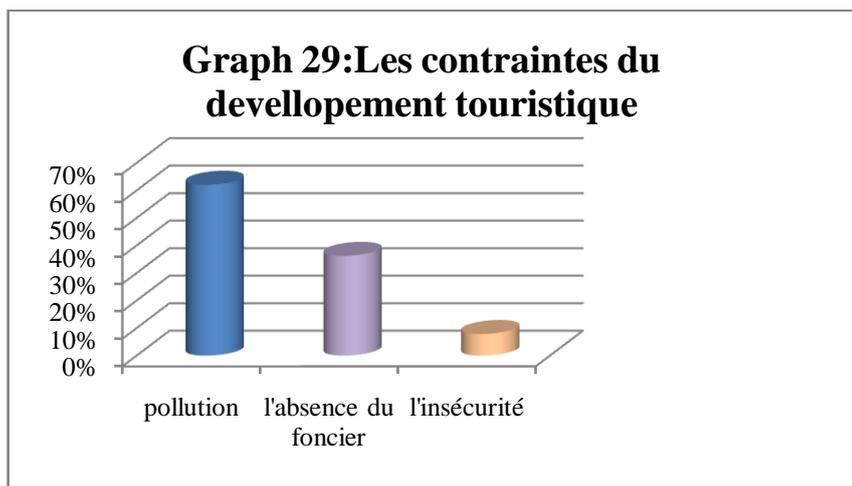
Tableau 54 : Les contraintes du développement touristique

Les contraintes du développement touristique	Fréquence	Taux (%)
pollution	171	62,03
l'absence du foncier	111	36,21
l'insécurité	24	7,84
Total des réponses par oui	306	91,89
Total de copies	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats de l'enquête, les contraintes du tourisme dans notre aire d'étude ont été ordonnées comme suit :

- La pollution avec 62,03 %
- L'absence du foncier avec 36,21 %
- L'insécurité avec 7,84 %



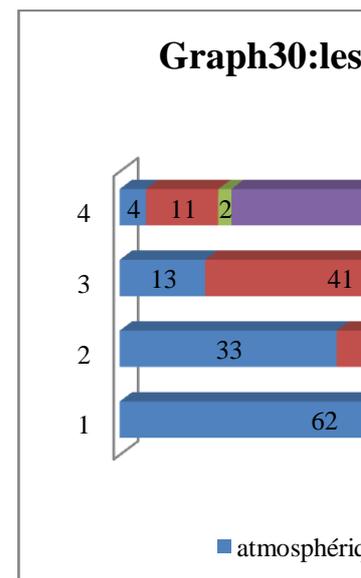
I-9 Les types de pollution existante :

Lors de notre visite de l'aire, nous avons remarqué à l'œil nu la présence presque la pollution de tout type et afin de bien limiter le degré des pollutions, il a été demandé d'ordonner les réponses selon l'accent de la pollution ;

Tableau 55 : Les types de pollution existante

L'ordre	atmosphérique	Marine	terrestre	sonore	Total
1	186	63	78	06	333
(%)	55,85	18,91	23,42	1,8	100
2	99	120	93	21	333
(%)	29,72	36,03	27,92	6,3	100
3	39	123	159	12	333
(%)	11,71	36,93	47,74	3,6	100
4	12	33	6	282	333
(%)	3,6	9,9	1,8	84,68	333

Source :
Enquête sur
terrain juillet-fin
Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats obtenus, les différentes formes de pollution sont classées par ordre comme suit :

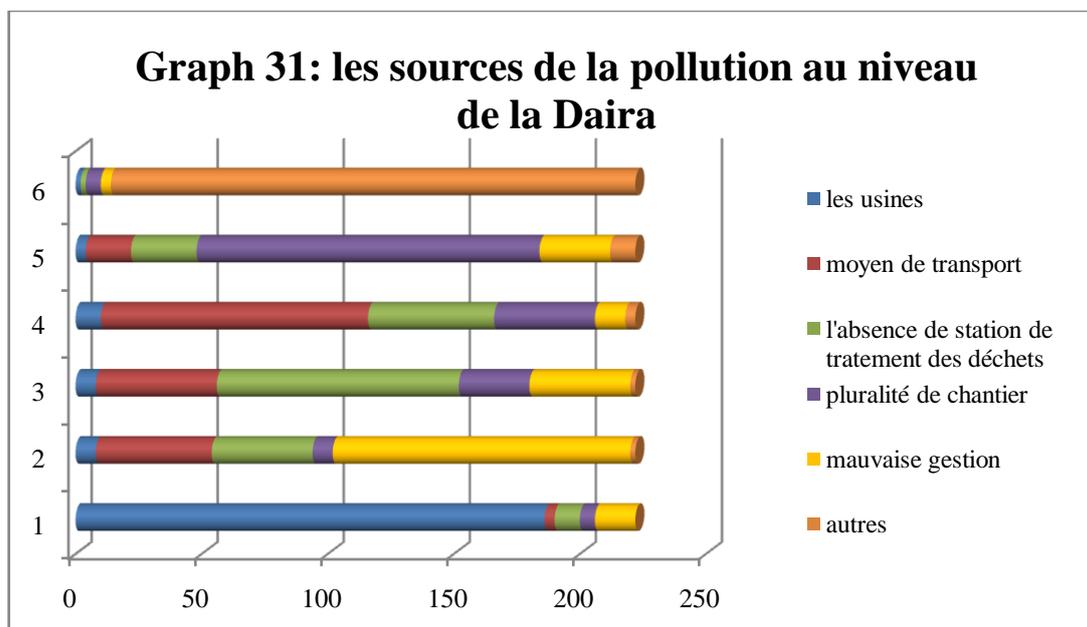
- Pollution atmosphérique
- Pollution marine
- Pollution terrestre
- Pollution sonore

I-10 La source de pollution existante :

Tableau 56: La source de pollution existante

L'ordre	Usine (ZI)	Moyen du transport	Absence d'une station de traitement	Abondance des chantiers	Mauvaise gestion de déchets	Autre	Total
1	279	6	15	9	24	00	333
(%)	81,98	1,8	4,5	2,7	7,2	0	100
2	12	69	60	12	177	3	333
(%)	3,6	20,72	18,01	3,6	53,15	0,9	100
3	12	72	144	42	60	3	333
(%)	3,6	21,62	43,24	12,61	18,01	0,9	100
4	15	159	75	60	18	6	333
(%)	4,5	47,74	22,52	18,01	5,4	1,8	100
5	6	27	39	204	42	15	333
(%)	1,8	8,1	11,71	61,26	12,61	4,5	100
6	3	0	3	9	6	312	333
(%)	0,9	0	0,9	2,7	1,8	93,69	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La population locale questionnée a classé les sources de la pollution à la Daïra de Skikda selon l'abondance de leurs rejets ainsi que leurs impacts négatifs comme suit :

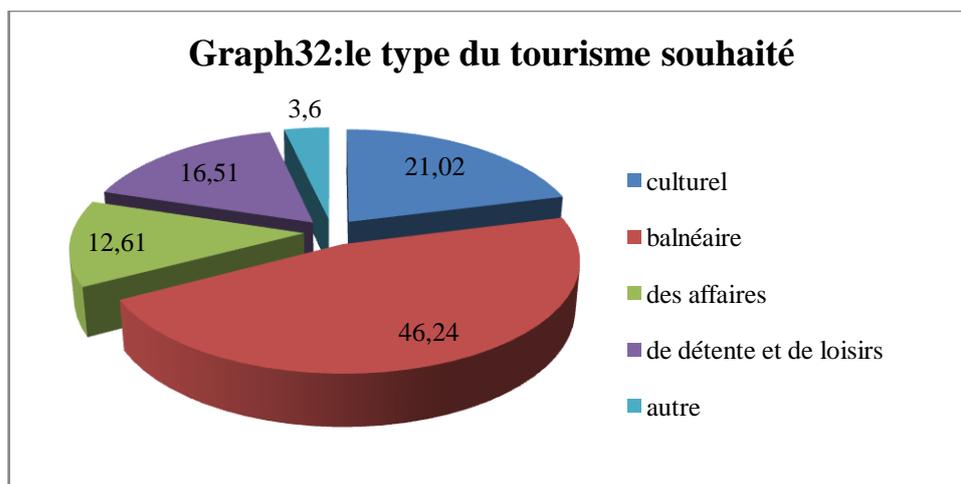
- 1- Les usines notamment la zone industrielle du Sonatrach.
- 2- Mauvaise gestion des déchets.
- 3- Absence des stations de traitement des déchets
- 4- Moyen de transport
- 5- Abondance des chantiers
- 6- Autre source.

I-11 La forme du tourisme souhaité :

Tableau 57 : La forme du tourisme souhaité

La forme du tourisme souhaité	Fréquence	Taux(%)
Tourisme culturel	70	21,02
Tourisme balnéaire	154	46,24
Tourisme des affaires et séminaires	42	12,61
Tourisme de détente et de loisirs	55	16,51
Autre	12	3,6
Total de copies	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

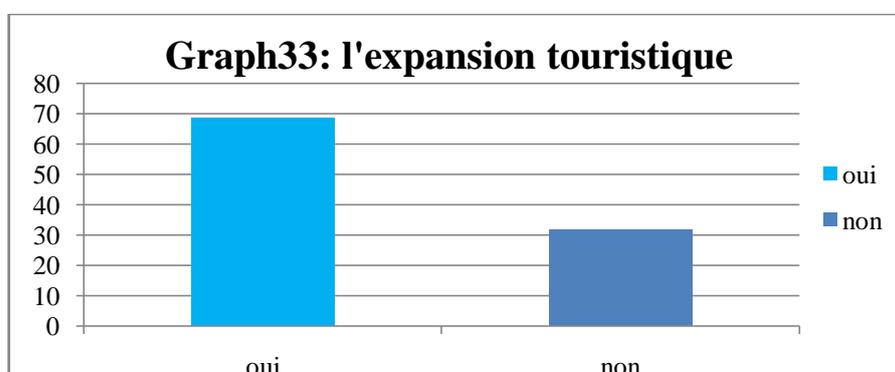
D'après les résultats montrés au dessus dans le graphique, la population locale souhaite la promotion presque de toute forme du tourisme, mais préfère en première place le tourisme balnéaire

I-12 pour ou contre l'expansion touristique existante dans la Daïra

Tableau 58 : l'expansion touristique existante dans la Daïra

Pour ou contre l'expansion touristique dans la daïra ?	nombre	Taux (%)
oui	228	68,46
non	105	31,53
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



La population est pou l'expansion touristique à sa daïra soit un taux de 68,46 %, elle voit que cette expansion touristique réalise certain développement local, car l'activité touristique est rapporteuse de revenu économique.

Concernant la population de 31,53 % exprime le contraire.

I-13 la zone d'expansion touristique :

Tableau 59 : la zone d'expansion touristique

Connaissez-vous la ZET de Ben M'hidi	nombre	Taux (%)
oui	258	77,47
non	75	22,52
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

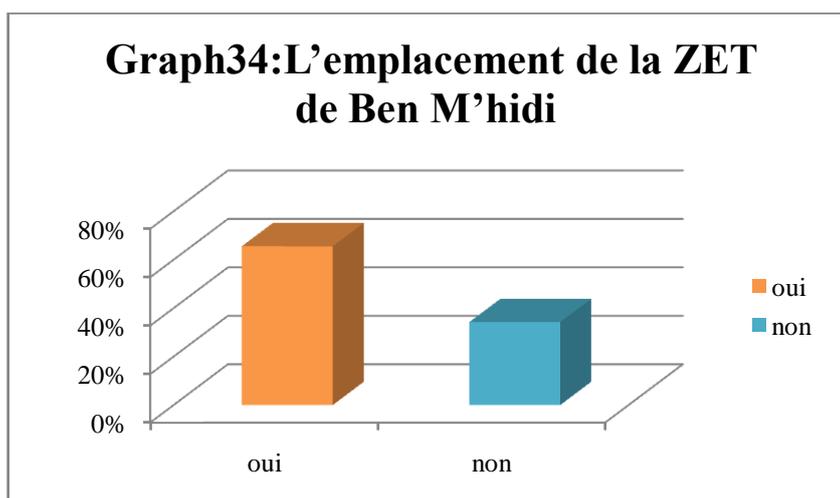
La plupart de la population a répondu par oui (elle connaît la ZET de Ben M'hidi) avec un taux de 77,47 %, car il existe quelque projets au sein de cette ZET en cours de réalisation.

I-14 L'emplacement de la ZET de Ben M'hidi :

Tableau 60 : L'emplacement de la ZET de Ben M'hidi

Est-ce que l'emplacement de la ZET de Ben M'hidi est adéquat	nombre	Taux (%)
oui	219	77,47
non	114	22,52
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



I-15 L'emplacement propice :

Les gens qui ont répondu par non (114) trouvent que ; pour assurer le succès (la rentabilité pour la Daïra de Skikda) de ce projet (ZET) ;

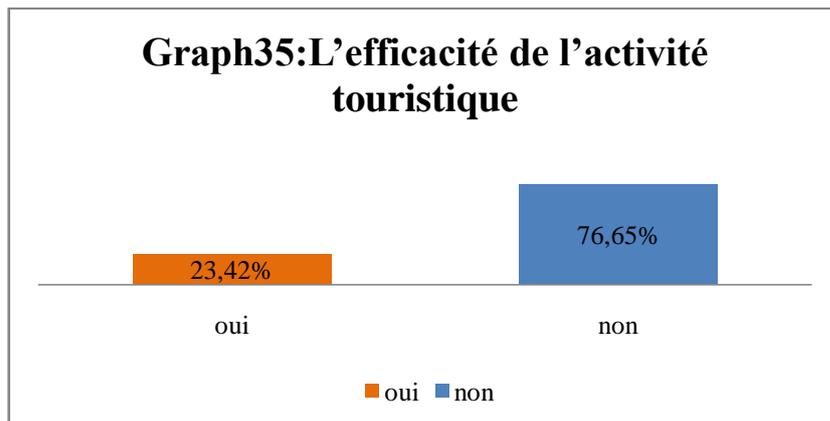
Il faut placer cette ZET à l'Est de Ben M'hidi (commune de Filfal) plus loin de la **ZI afin de minimiser ses impacts négatifs sur l'environnement**, mais la plupart trouvent qu'il faut la placer en dehors de la Daira et à l'ouest de la **ZI** plus loin que le premier emplacement; la grande plage –Ain zouit- Oued Bibi

I-16 L'efficacité de l'activité touristique dans la Daïra :

Tableau 61: L'efficacité de l'activité touristique dans la Daïra

L'efficacité de l'activité touristique dans la Daïra	nombre	Taux (%)
oui	78	23,42
non	255	76,65
Total	333	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012



Presque 77 % de la population locale questionnée ne trouvent pas que leur daïra est entrain de jouer une activité touristique pour eux cela se traduit par le manque d'infrastructure d'hébergement en quantité et en qualité- le manque en matière des aires de détente et de loisirs et la faiblesse du marketing et publicité des ses attractions touristiques.....etc.

Pour seulement 23,42 % de la population questionnée, trouve qu'il existe une activité touristique efficace dans leur daïra.

I-17 Les obstacles et les contraintes du tourisme dans la Daïra

A fin d'arriver à cerner les obstacles qui gênent la progression du secteur touristique dans la daïra, il nous apparut nécessaire de demander que la réponse à cette question soit par ordre de 1 jusqu'à 6 selon l'importance de l'implication de chaque élément à ce retard.

Tableau 62 : Les obstacles et les contraintes du tourisme dans la Daïra

ordre	La Plupart des investissements sont industriels	la non-planification des projets touristiques	Manque d'infrastructure d'hébergement	Manque d'infrastructure restauration	Négligence des monuments et sites historiques	Absence de zones touristique	Total
1	105	105	36	03	6	00	255
(%)	41,17	41,17	14,11	1,17	2,35	0	100 %
2	45	57	78	36	39	00	255
(%)	17,64	22,35	30,58	14,11	15,29	0	100 %
3	51	30	66	60	51	00	255
(%)	20	11,76	25,88	23,52	20	0	100 %
4	36	33	45	81	60	00	255
(%)	14,11	12,94	17,64	31,76	23,52	0	100 %
5	36	24	42	72	81	00	255
(%)	14,11	9,41	16,47	28,23	31,76	0	100 %
6	00	00	00	6	9	240	255
(%)	0	0	0	2,35	3,52	94,11	100 %

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

Les obstacles responsables à l'inefficacité de l'activité touristique par ordre selon la population locale questionnée sont comme suit :

Le premier obstacle est représenté par l'égalité du : la non-planification de projets touristique ainsi que la plupart des investissements son de nature industrielle.

Vient en deuxième et troisième position le manque d'infrastructure hôtelière cela s'explique pou eux par le déficit quantitatif et qualitatif de cette infrastructure

En quatrième position est occupée par le manque d'infrastructure de restauration

Puis en cinquième place, nous trouvons la négligence des sites historiques.

La population éloigne la possibilité que leur daïra ne dispose d'aucun beau paysage touristique en dernière cause liée à l'inefficacité du secteur touristique, la presque totalité a répondu que leur région dispose de très important potentiel touristique, mais malheureusement sa majorité est inexploitée.

I-18 La possibilité à la venir que la daïra change de vocation en tourisme

- La réponse à cette question a été hiérarchie en trois classes ordonnées :

Tableau 63 : le changement de vocation industrielle en touristique

ordre	oui	non	Les 2 activités à la fois (tourisme+industrie)	Total
1	132	63	138	333
(%)	39,63	18,91	41,44	100 %
2	72	93	168	333
(%)	21,62	27,92	50,45	100 %
3	150	162	21	333
(%)	45,04	48,64	6,30	100 %

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

Les réponses de la population locale questionnée sur cette question sont classées comme suit ;

La population a éloigné l'idée que la vocation économique de la daïra au future soit seulement touristique par classement de sa possibilité en 3ème position, pour eux le pole pétrochimique de SONATRACH est irremplaçable vu ces revenus nationaux, car il participe au développement sectoriel

Selon les résultats obtenus dans le tableau ci-dessus, la vocation économique de la daïra à la venir peut englober les deux activités industrielles et touristiques.

II- Les touristes :

Il a été distribué 200 copies pour les touristes, tandis que 144 copies ont été répondues seulement soit le taux de réponse de ces copies des touristes 72 %.

II-1 L'origine des touristes :

Tableau 64 : L'origine des touristes

Origine des touristes	Intérieur de l'Algérie		Extérieur de l'Algérie	Total
	Intérieur Skikda	Extérieur Skikda		
Fréquence	47	77	20	144
Taux (%)	32,63	53,47	13,88	100 %
Total de fréquence	124		20	144

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après le tableau n° 64, nous constatons que la plus part des touristes sont de l'intérieur de l'Algérie avec un taux de 86,1 % dont 53,47 % sont de l'extérieur de Skikda. 20% restante représente les touristes d'origine étrangers de l'Algérie, sont venu pour le travaille ou à de l'instabilité politique de leurs pays (Coréen-chinois-Syrien-Hindous-Palestinien)

II- 2 Le choix de la Daïra de Skikda comme destination touristique :

Tableau 65 : Le choix de la Daïra de Skikda comme destination touristique

Vous avez choisez la daïra de Skikda pour :	Fréquence	Taux (%)
Les plages	118	81,94
Les montagnes	11	7,63
Ville (sites touristiques)	06	4,16
Activités culturelles	02	1,38
travail	07	4,86
Total de copies	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La première destination touristique des touristes est les plages avec 81,94 % du total des touristes.

II-3 La fréquence de la visite de la daïra de Skikda, auparavant :

Tableau 66: La fréquence de la visite de la daïra de Skikda, auparavant

Est-ce que vous avez visité la daïra de Skikda avant	fréquence	Taux (%)
oui	119	82,63
non	25	17,36
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

-Selon le tableau ci-dessus, 82,63 % des touristes ont visité avant la Daïra de Skikda.

II-4 La durée de séjour :

Tableau 67: La durée de séjour

La durée de séjour par semaines	fréquence	Taux (%)
Moins d'une semaine	66	45,83
Plus d'une semaine	78	54,16
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

- La plus part des touristes soit 54,16 % reste plus d'une semaine à la Daïra.

II-5 L'endroit du séjour :

Tableau 68 : L'endroit de séjour par semaine

L'endroit de séjour par semaine	fréquence	Taux (%)
Hôtel	28	19,44
Location maison	51	35,14
camping	31	21,52
Chez la famille ou des amis	34	23,61
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après le tableau n° 68, la plus faible part d'hébergement des touristes vacanciers est celle des hôtels en suite les camps avec des taux respectueusement 19,44 %, 21,52 %.

La majorité des vacanciers touristes soit 35,14 % louent des maisons, car ils sont de wilayas intérieures loin de Skikda (Batna et oum El Bouaghi) et généralement des employés, ensuite chez des proches ou amis avec 23,61 %.

II-6 Le moyen de transport privilégié :

Tableau 69 : Le moyen de transport privilégié

Le moyen du transport privilégié	fréquence	Taux (%)
Véhicule	83	19,44
Bus	23	35,14
A pied	38	21,52
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

Les touristes se déplacent dans la daïra en utilisant les trois modes de déplacement avec une dominance d'utilisation des véhicules qui sont généralement personnels.

II-7 Evaluation des infrastructures hôtelières et de restauration :

Tableau 70 : Evaluation des infrastructures hôtelières et de restauration

des infrastructures hôtelières et de restauration	fréquence	Taux (%)
Bonne qualité	8	5,55
Moyenne	127	88,19
mauvaise	9	6,25
Total	144	100

Les prix des infrastructures hôtelières et de restauration	fréquence	Taux (%)
élevé	101	70,33
abordable	40	27,77
bas	3	21,52
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après le tableau n° 70, les touristes avec un taux de 88,19 % trouvent que les infrastructures hôtelières et de restauration sont de moyenne qualité et que 70,33 % des touristes voient que leurs prix sont élevés surtout de celle qui se situe au bord de la mer.

II-8 Les problèmes rencontrés lors de séjour :

Tableau 71: Les problèmes rencontrés lors de séjour

Les problèmes rencontrés lors de séjour	fréquence	Taux (%)
Problèmes de sécurité	9	6,25
Problèmes du transport	39	27,08
Les couts élevés d'hébergement et de restauration	92	63,88
Le mauvais accueil par la société	7	4,86
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats obtenues de l'enquête, nous constatons que les couts élevés d'hébergement et de restauration est le problème préoccupant des touristes soit un taux de **63,88 %**, suivi par le problème du transport avec un taux de **27,08 %**, puis vient successivement avec des petits taux le problème de sécurité (**6,25 %**) et du mauvais accueil de la société (**4,86 %**).

II-9 La négligence des monuments et sites historiques.

Tableau 72 : La négligence des monuments et sites historiques

Pensez-vous que les monuments sont négligés par les responsables	fréquence	Taux (%)
oui	110	76,83
non	13	9,02
ignoré	21	14,58
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats de l'enquête, 76,83 % des touristes constatent la négligence des monuments et sites historiques, car la plupart se situent au centre ville de Skikda tel que le jardin de la cité Ghrafah Brahim ainsi que la gare ferroviaire, 14,52 % des touristes ignorent l'état de ses monuments.

II-10 La conscience de la société locale :

Tableau 73 : La conscience de la société locale

Comment trouvez-vous la population locale	fréquence	Taux (%)
Des gens hospitaliers	81	56,25
Des gens inconscients	30	20,83
ignoré	33	22,91
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

La majorité des touristes trouvent que les gens sont hospitaliers soit 56,25 %.

II-11 Les dépliants touristiques

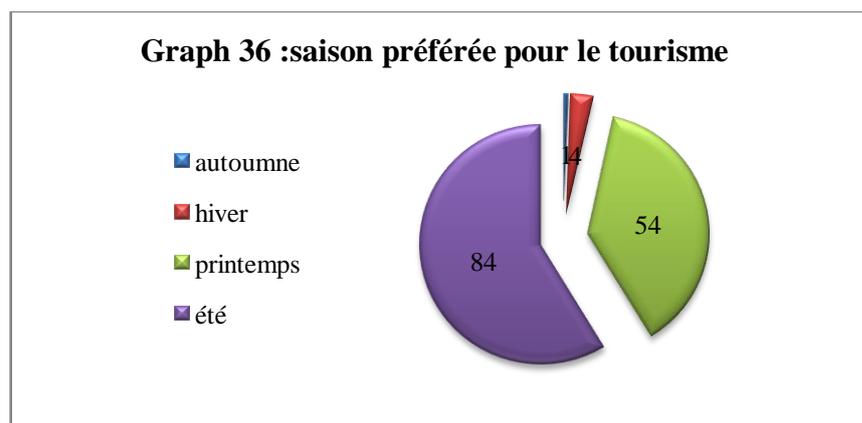
Tableau 74 : Les dépliants touristiques

avez-vous obtenu des dépliants sur les endroits touristiques, monuments, activités culturels	fréquence	Taux (%)
Oui	37	25,29
non	107	74,30
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 201

D'après les résultats de l'enquête obtenus, la majorité des touristes soit 25,29 % n'ont pas reçu des dépliants touristiques.

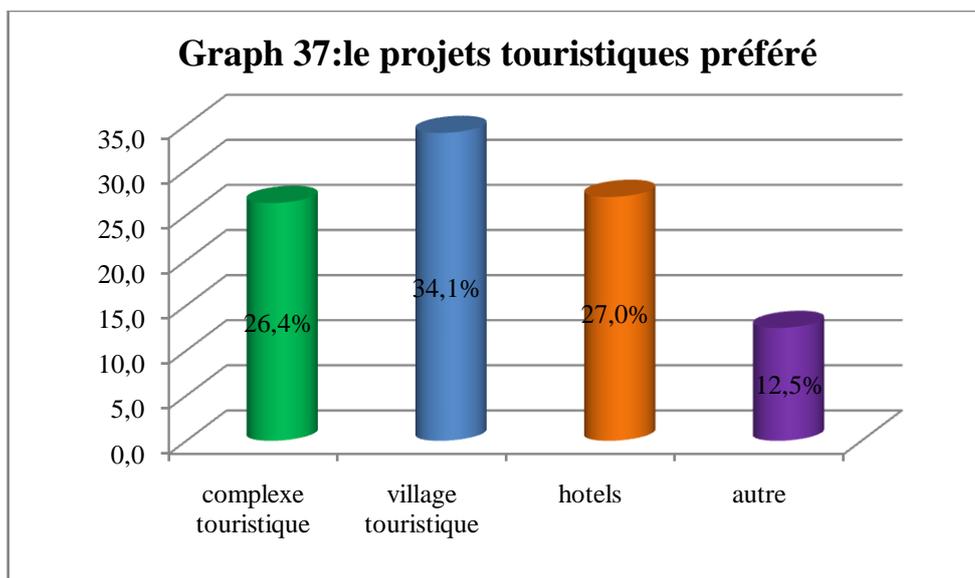
II-12 Les saisons préférées pour tourisme :



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats de l'enquête présentée par le graphique ci-dessus, la saison préférée pour le tourisme est l'été avec 84 %, car c'est une saison de vacances où se facilite le voyage familial, puis le printemps soit 54 %, en suite vient successivement la saison d'hiver et d'automne.

II-13 Le projet touristique préféré à la ZET de Ben M'hidi :



Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après les résultats montrés dans le graphique ci-dessus, que les touristes préfèrent tous les types de projet touristique cité et avec de degrés approximatifs concernant ; les villages touristiques (34,1 %), les hôtels (27 %) et les complexes touristiques (26,4 %), dernièrement autre projets tel que ; avec 12,5 %.

II-14 Le caractère industriel de la Daïra empêche les touristes de revenir une autre fois ?

Tableau 75 : Le caractère industriel de la Daïra empêche les touristes de revenir une autre fois

Est-ce que le caractère industriel (polluant) de la Daïra empêche les touristes de revenir une autre fois	fréquence	Taux (%)
Oui	33	22,91
non	111	77,08
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

Le caractère industriel qui provoque plusieurs formes de pollution n'empêche pas les touristes à revenir une autre fois avec une dominance de 77,08 %.

II-15 Rendre une autre visite à la daïra de Skikda et conseillé d'autre personne de visiter la Daïra de Skikda.

Tableau 76 : Le retour à la daïra de Skikda

Voulez-vous rendre visite à la daïra de Skikda	fréquence	Taux (%)
Oui	132	91,66
non	12	8,34
Total	144	100
Conseillez-vous d'autre personne de visiter la daïra de Skikda	fréquence	Taux (%)
Oui	122	84,72
non	22	15,72
Total	144	100

Source : Enquête sur terrain juillet-fin Aout 2012

D'après le tableau ci-dessus, 91,66 % des touristes veulent retournés à la daïra de Skikda, soit 84,72 % des touristes conseillent d'autres personnes de visiter Skikda.

III- Les Collectivités locales :

Après l'élaboration d'une série d'entretiens avec certains responsables des autorités publiques qui ont soit une relation directe avec la daïra de Skikda ou une relation avec le tourisme ou l'industrie dans la daïra, tels que : le chef de la daïra de Skikda, directeur de DPSB de la wilaya, le directeur du tourisme et le directeur des PME, nous avons pu soulever les points suivants d'après les réponses obtenues :

- Les autorités locales voient que les potentialités touristiques que les dispose la daïra de Skikda sont de valeur importante à les exploiter.
- Il n'ya pas de contrôle de la pollution, ni de recyclage de déchets notamment ceux de la ZI.
- Le déficit en matière de marketing et de publicité touristique se traduit par le manque de guides touristiques, de brochures, de cartes touristiques.

- L'insuffisance des infrastructures de base qui nécessitent presque en totalité des revêtements.
- La dominance de l'activité industrielle en matière d'investissements et de revenus financiers.
- Les autorités locales sont pour le développement du tourisme au niveau de la daïra, mais ils éloignent l'idée du changement total de la vocation touristique de la daïra d'une vocation industrielle à une vocation touristique (100 %).

Conclusion :

En conclusion, suite à notre descente sur terrain nous avons essayé de compléter les résultats de notre partie théorique par la détermination de quelque obstacle et atouts de notre aire d'étude ainsi que les réalités existantes, cette partie pratique sert à confirmer ou infirmer les différentes hypothèses avancées au début.

CONCLUSION GENERALE

Conclusion Générale :

Au terme de notre étude sur la conflictualité entre le tourisme et l'industrie en Algérie en générale et à la daïra de Skikda en particulier, nous avons dégagé les consultations suivantes :

- L'Algérie avait accordé plus d'importance au secteur d'industrie notamment l'industrie lourde en lui favorisant dans la cadre d'investissement tandis que le tourisme restait une activité mal connu et en croissance lente.
- La daïra possède une position géographique stratégique qui se caractérise par l'accessibilité facile grâce à la présence de la RN44, RN 3AB, CW06.CW12, CW18 mais qui nécessite en générales des travaux de revêtement.
- Un site très particulier et exceptionnel qui présente d'une part une force naturelle et d'autre part une contrainte à l'urbanisation et l'extension.
- Une dominance du secteur tertiaire (administration et service), après vient le secteur secondaire avec un taux non négligeable soit **35%** dont sa plupart travaillent à la ZI.
- Le secteur industriel à la daïra de Skikda est représenté principalement par le pole pétrochimique de la SONATRACH qui réalise d'importants revenus à l'échelle nationale, sa production engendre de graves problèmes de différentes dimensions telles que la pollution du potentiel naturel notamment sur les plages balnéaires par le redressement de leur bande côtière.
- La daïra souffre d'un sous équipement, inégalement répartie, concernant les capacités d'hébergement ainsi qu'en matière des structures (elle se dote que d'une seule auberge...etc.)
- La demande touristique à la daïra est liée généralement à l'attraction touristique des plages qui souffrent du problème de pollution notamment pendant la saison estivale.
- Le nombre des touristes venants à la daïra de Skikda est dominé par les arrivées nationales censées pendant la saison estivale.
- La faiblesse contribution du secteur touristique aux revenus locaux .

Ce travail nous a évidemment permis de ressortir des points nécessaires pour pouvoir répondre, aux hypothèses émises, au départ de notre recherche :

- (1) La daïra de Skikda avec ses potentiels touristiques exerce une certaine fonction touristique ; cette hypothèse a été démentie par les résultats de notre recherche ; soit 76,65 % de la population locale questionnée ne trouve pas que leur daïra exerce une fonction touristique efficace, engendrée principalement par l'insuffisance des infrastructures hôtelière et de restauration d'une part et par le taux de la population occupée dans ce secteur qui ne dépasse pas 169 personnes d'une autre part.

- (2) La dominance de l'activité industrielle dans la daïra de Skikda marginalise et met à l'écart l'ampleur de sa fonction touristique ; actuellement d'après les autorités locales il y a éloignement des investissements touristiques en seconde place après ceux de l'industrie.

D'après les résultats de notre étude ;

- La population locale sont pour la promotion du secteur touristique sous réserve d'accepter leurs traditions et sa religion, 77,47 % d'eux trouvent que l'emplacement de la ZET de Ben M'hi est adéquat et encourage les différents types du tourisme notamment ; balnéaire, des affaires.....etc.
- La vocation économique de la daïra à la venir (à long terme) peut englober les deux activités industrielles et touristiques

➤ Alors, nous constatons qu'il y a ***une relation de complémentarité*** entre les deux secteurs économiques ; ***l'industrie et le tourisme***.

L'industrie stimule les flux du tourisme des affaires et de congrès vu aux recherches effectuées dans le domaine industriel par la SONATRACH, qui nécessitent l'existence d'infrastructure hôtelière et de restauration de luxe, des aires de loisirs et de détente, du réseau routier dense qui facilite le déplacement par tout moyen de transport ,du patrimoine historique valorisé, qui ne seraient être effectuées que par

une promotion du secteur touristique ainsi que par la prise des mesures nécessaire afin de modérer pollution industrielle .

Liste d'abréviations :

ACL : Agglomération Chef Lien

AS : Agglomérations Secondaire

ZE : Zone Eparses

CW : Chemins de Willaya

DPAT : Direction de Planification et d'Aménagement du Territoire

GRAPH : Graphique

ONS : Office National des Statistique

PDAV : Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

POT : Pole Touristique d'Excellences

SDAT : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

SNAT : Schéma National d'Aménagement Touristique

ZI : Zone Industrielles

ZA : Zone d'Activités

VDR : Voirie Réseaux Diverse

ZET : Zone d'Expansion Touristique

RN : Route National

CM : Chemin Communal

TX : Taux

Glossaire

Motel¹: Le motel ou un établissement d'hébergement construit en de hors des agglomérations directement accessible d'une route ouverte à la circulation des véhicules à moteur.

- Le motel doit disposer de dix (10) chambres au minimum et offrir à sa clientèle, les trois (03) repas principaux de la journée.

- Le motel doit disposer d'une aire de stationnement ou d'un garage privé, d'une station d'essence, ou à défaut, être situé près d'une station assurant des services tels que le ravitaillement en carburant et lubrifiant, le contrôle et la Repnau des pneumatiques.

Les motels et relais sont classés en trois (03) catégories.

Hôtel²: L'hôtel est une structure d'hébergement aménagée pour le séjour et éventuellement, la restauration des clientes, les hôtels sont classés en six catégories.

Le terrain de camping : Le terrain de camping est un espace aménagé dans le but d'assurer de manière régulière le séjour des touristes dans :

Des équipes légères par eux on fournit sur place

Des caravanes tractées, il est classé en (03) catégories

Auberges³ : L'auberge doit être située en de hors des agglomérations et comportant au minimum de six (06) chambres et assurant le service de petit déjeuner

Les auberges sont classées en (03) catégories.

Village de vacance⁴ : est un ensemble de structures d'hébergement construites en dehors des agglomérations et offrant des logements pavillonnaires constitués par de petits appartements familiaux, il doit fournir à sa clientèle les (03) trois repas principaux de la journée et ils sont classés en trois (03) catégories.

Offre touristique : ensemble de ce qui est proposé aux touristes dans le cadre d'une destination particulière, tant en termes d'infrastructures que de services, OMT.

Capacité d'accueil : nombre de touristes qu'un site peut accueillir tout en assurant un degré élevé de satisfaction et un impact limité sur l'environnement, (Union Canadienne du Tourisme)

Tourisme : selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT), le terme tourisme englobe les activités des personnes partant en voyage dans des lieux hors de leur environnement habituel et y séjournant pour une durée inférieure à une année pour des activités de loisirs, pour affaires ou autres.

Les différentes formes du tourisme ⁵

1 : Journal officiel : décret n°85-12 du 26 janvier 1985 définissant et organisant les activités hôtelières et touristiques, p 70

2 : Ibid.

3 : Ibid

4 : Ibid.

5 : Journal officiel : loi n°03-01 du 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme, article3, p4.

Tourisme culturel : Toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tels que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou immatériels telles que les fêtes traditionnelles et les coutumes nationales ou locales.

Tourisme d'affaires et de conférences : Tout séjour temporaire des personnes hors de leur domicile, effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles.

Tourisme thermal et thalassothérapie : Tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs.

Tourisme saharien : Tout séjour touristique en milieu saharien reposant sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles, accompagnées d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu.

Tourisme balnéaire : Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin.

Tourisme de loisirs et de détente : Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs

Taux de fréquentation¹ : le nombre total d'unités d'hébergement occupées divisé par le nombre total d'unités d'hébergement disponibles durant une période visée, exprimé généralement en pourcentage.

Zone Industrielle² : ensemble de terrains spécialement aménagés et équipés à l'initiative d'un maître d'ouvrage généralement public, pour accueillir des activités industrielles. L'aménagement de ces zones doit être conforme aux documents d'urbanisme. Les premières zones industrielles aménagées sont apparues en 1900 en Grande-Bretagne (Tratford Park).

Conflit³ : un conflit ou une situation conflictuelle est la constatation d'une opposition entre personne ou entités. Le conflit est chargé d'émotion telles que : la colère, la frustration.....etc. Parfois il peut être fait d'agressivité et de violence.

Ce terme est également utilisée pour décrire un état de contradiction (par exemple contradiction de textes juridiques ou conflit de loi) ou de contre-indication (par exemple : l'usage de médicaments par des patients présentant des pathologies particulière) ou d'incompatibilité (système en place mais dont la coexistence dans un même contexte ou dans une même vision n'est pas garantie.

1 : Rékia BEY ; thèse de master, analyse de la situation du tourisme dans les TVO, CIHEAM-IAMM, université Montpellier, 2004.

² :Maouia SAIDOUNI, Eléments d'introduction à l'urbanisme ,casbah édition, Alger, p 257.

³ : Wikipédia, l'encyclopédie libre.

Office du tourisme¹: est une e association constituée conformément aux dispositions de l'ordonnance n° 71-79 du 3 décembre 1971 susvisée, par les personnes physique ou morales intéressées par la promotion et le développement touristique de leur commune, il a pour objet d'assurer, sur le territoire d'une commune, le développement du tourisme en mettant en valeur ses richesses naturelles historique culturelles et artistique

1 : **Journal officiel** : décret n°85-15 du 26 janvier 1985 portant organisation et fonctionnement des offices du tourisme, des fédérations de la wilaya et de fédération nationales des offices du tourisme, article 1 et 2, p 70.

BIBLIOGRAPHIE :

OUVRAGES, GUIDES ET MAGAZINES :

- **J.C BRULE et Jacques FONTAINE** : L'Algérie ; volontarisme étatique et aménagement du territoire, Alger, OPU, 1986

- **Marc ECREMENT** : Indépendance politique et libéralisation économique; un quart de siècle du développement de l'Algérie 1962-1985, OPU/ENAP, 1986.

- **Salah MOUHOUBI** : les choix de l'Algérie ; le passé toujours présent, Alger, OPU, 2004.

-**Mohamed RAUORAOUA, Badr Eddine MILLI** ; Algérie ; guide économique et social, Alger, ANEP, 1989, p76

- **Maouia SAIDOUNI**, Eléments d'introduction à l'urbanisme, casbah édition, Alger, p 257.

- **Pascal BELDA** : Algérie, Dublin 2 Irland, Ebizguides, 2000.

- **Algérie**, guide économique et social, ANEP, 1989

-**Le tourisme en Algérie ; de l'époque romantique au tourisme durable**, guide touristique, université Québec, p 12.

-**Office national du tourisme** : mémoires et miroirs, guide touristique, Alger,

-**CNES** : avant projet ; Contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Alger, Novembre 2000

-**Office national du tourisme** ; annuaires statistiques.

- **Mayssa MALIK**, « le Bip ; le magazine du conseil et de la formation », hydrocarbure : le pilier de l'économie nationale, n°8, Chéraga, Alger, Février 2012, p14.

- **Gérard LAMBERT**, « le Bip ; le magazine du conseil et de la formation », Avoir du pétrole ne doit pas empêcher d'avoir des idées, n°8, Chéraga, Alger, Février 2012, p3.

MEMOIRES ET ARTICLES :

- **M.WIDMANN** : le tourisme en Algérie ; In Méditerranée, Deuxième série, Tome 25,2-1976, P24

- **Nedjoud KHALLA** : mémoire d'ingénieur d'état ; le tourisme thermal à Guelma cas - d'études ; Hammam Debagh, université Annaba, 2010,

- **Saïd GRIMES**: thèse de magistère ; le tourisme environnemental et l'aménagement du littoral « cas de la ville de Jijel », université de Constantine, p 97.

- **Halim BOUAKAZ**, le tourisme dans la commune de Ben-Mhidi-El Taref ; réalité et horizon, mémoire d'ingénieur en GTU, université OEB, P19.

- Adjouat LAALA, Hamid BOUDIAF (Gr 03)** : potentialités du tourisme en Algérie, -rapport d'exposé, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger, p15.
- **Yusef RAMDANE**, mémoire d'ingénieur d'état ; extension urbaine de la ville de skikda ; problématique et perpectives, université Badji Mokhtar Annaba 2008.
- Rékia BEY** ; thèse de master, analyse de la situation du tourisme dans les TVO université, CIHEAM-IAMM, Montpellier, 2004.
- **Kaddour BOUKHMISS, Anissa ZEGHICHE** ; développement industriel et croissance urbaine le cas de Skikda (Algérie).In Méditerranée ,Troisième série, Tome 47, 1-1983. pp. 27-34.
- André PRENANT, Bouziane SEMMOUD** : Algérie ; la déconstruction d'un tissu Industriel, In : Méditerranée, tome, 87,3-4 -1997, p 83.
- **Rafik SAADI**, les zones d'expansion et sites touristique ; leur rôle dans le développement des investissements touristique en Algérie _ cas de la willaya de Skikda, mémoire du fin de stage, Ecole supérieur du tourisme « ENS ». Alger 2008
- **Ahcn BENELOUATI**, Industrie lourde dans l'Est d'Algérie, université de Constantine 1977,pp192.197.
- **Samira CHEGUATMI** ; thèse de magistère en architecture ; les risques majeurs de la ZI de Skikda, université de Constantine, 2011,p 32-39.
- **لخديري مراد، سلطاني نصر الدين** : تأثير المنطقة الصناعية على البيئة العمرانية حالة؛ مدينة سكيكدة – مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية -المركز الجامعي بن مهيديOEB- 2006
- **سباغ عز الدين، عيسوي خالد**: أثر النفايات الصناعية على تدهور البيئة الحضرية للمدن الساحلية؛ حالة مدينة سكيكدة، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية،المركز الجامعي بن مهيدي OEB،2007،
- **بزة صالح** : تنمية السوق السياحية بالجزائر (دراسة حالة ولاية المسيلة)،رسالة ماجستير، معهد علوم التسيير، جامعة المسيلة، ص64
- **عمروش تومية**، السياحة المستدامة في الجزائر-الاشكالية و المتطلبات-دراسة حالة مدينة بومرداس-جامعة المسيلة، 2008،ص46
- **قاسمي الهادي و بومعروف عبد الرزاق** ، تسيير الموارد السياحية بين الوفرة و التنوع (حالة مدنية سكنية) ، مذكرة تخرج مهندس دولة في تسيير التقنيات الحضرية - المركز الجامعي العربي بن مهيدي OEB 2007

Liste des Tableaux

Tableau n°1 :	La totalité des dépenses d'investissement (1959-1963)	Page 10
Tableau n°2 :	Le plan triennal 1967-1969	Page 12
Tableau n°3 :	Le premier plan quadriennal (1970-1973)	Page 13
Tableau n°4 :	le second plan quadriennal 1974-1977	Page 14
Tableau n°5 :	l'utilisation du territoire par l'industrie	Page 21
Tableau n°6 :	Le pourcentage des structures touristique en Algérie	Page 30
Tableau n°7 :	Bilan du programme triennal 1967-1969	Page 32
Tableau n°8 :	Bilan du premier plan quadriennal	Page 33
Tableau n°9 :	Entrée des voyageurs de 1970-1977	Page 35
Tableau n°10 :	les projets programmés dans le 1 ^{er} plan quinquennal 1980-1984	Page 36
Tableau n°11 :	les capacités nationales d'hébergement en 1989	Page 37
Tableau n°12 :	Entrée des voyageurs de 1980 à 1989	Page 38
Tableau n°13 :	Répartition des flux touristiques de 1990 à 1999	Page 39
Tableau n°14 :	Répartition des capacités hôtelières selon la catégorie	Page 44
Tableau n°15 :	Répartition des capacités d'accueil selon le type de tourisme	Page 41
Tableau n°16 :	L'évolution de la balance touristique-poste voyage.	Page 42
Tableau n°17 :	répartition des capacités D'accueil par type d'établissement	Page 43
Tableau n°18 :	répartition des capacités d'accueil par catégorie	Page 43
Tableau n°19 :	répartition des capacités par type de secteur	Page 43
Tableau n° 20	les parcs nationaux les plus connus en Algérie	Page 46
Tableau n° 21	Température et précipitation	Page64
Tableau n° 22	L'évolution de la population de la daïra de Skikda entre 1966-2011	Page65
Tableau n° 23	Répartition de la population de la wilaya de Skikda par daïra	Page 67
Tableau n° 24	La répartition de la population de la daïra de Skikda par commune	Page 68
Tableau n° 25	La répartition de la population de la daïra de Skikda par dispersion	Page 68
Tableau n° 26	Répartition de la population de la daïra de Skikda par rapport l'urbanité	Page 69
Tableau n° 27	La structure de la population de la daïra de Skikda par sexe	Page 69
Tableau n° 28	La structure de la population de la daïra de Skikda par tranche d'âge	Page 71
Tableau n° 29	La population active et occupée dans la daïra de Skikda	Page 72
Tableau n° 30	La répartition de la population occupée par secteurs économique à la daïra de Skikda	Page 73

Tableau n° 31	La répartition de la population occupée par branches d'activités de la daïra de Skikda	Page 74
Tableau n° 32	La répartition du parc du logement total de la daïra de Skikda en 2011 par commune et nature du logement	Page 75
Tableau n° 33	La répartition par commune de réseau routier	Page 76
Tableau n° 34	Les zones d'activités existantes dans la daïra de Skikda	Page 87
Tableau n° 35	Les productions du complexe de GN1/K	Page 89
Tableau n° 36	Les productions du complexe ENIP	Page 90
Tableau n° 37	Les unités industrielles polluantes au niveau de la daïra de Skikda	Page 92
Tableau n° 38	La Production des déchets dangereux	Page 94
Tableau n° 39	Les agences de voyage dans la daïra	Page 105
Tableau n°40	Les associations et offices de tourisme	Page 106
Tableau n° 41	la capacité d'accueil selon les différentes structures d'hébergement à la daïra	Page 109
Tableau n° 42	répartition des campings par commune	Page 111
Tableau n° 43	Les plages autorisées à la baignade dans la commune de Skikda	Page 119
Tableau n° 44	Les Manifestations Socio Culturelles Dans La Daïra	Page 120
Tableau n° 45	les Revenus touristiques dans la daïra de Skikda	Page123
Tableau n° 46	les projets touristiques dans la daïra de Skikda	Page 126
Tableau n° 47	La réalisation des projets touristique par les investisseurs	Page 129
Tableau n° 48	La nature des projets touristiques	Page 130
Tableau n° 49	les conditions qu'il faut les prendre en considération dans la conception des projets	Page 130
Tableau n° 50	Le but souhaité des projets touristiques	Page 131
Tableau n° 51	la serviabilité des modes de transport au tourisme	Page 132
Tableau n° 52	L'échange d'idée et d'intérêts avec les touristes	Page 133
Tableau n° 53	L'influence des projets touristiques sur la société locale	Page 134
Tableau n° 54	Les contraintes du développement touristique	Page 135
Tableau n° 55	Les types de pollution existante	Page 135
Tableau n° 56	La source de pollution existante	Page 136
Tableau n° 57	La forme du tourisme souhaité	Page 137
Tableau n° 58	l'expansion touristique existante dans la Daïra	Page 138
Tableau n° 59	la zone d'expansion touristique	Page 139
Tableau n° 60	L'emplacement de la ZET de Ben M'hidi	Page 139
Tableau n° 61	L'efficacité de l'activité touristique Dans la Daïra	Page 140

Tableau n° 62	Les obstacles et les contraintes du tourisme dans la Daïra	Page 141
Tableau n° 63	le changement de vocation industriel en touristique	Page 142
Tableau n° 64	L'origine des touristes	Page 143
Tableau n° 65	Le choix de la Daïra de Skikda comme destination touristique	Page 143
Tableau n° 66	La fréquence de la visite de la daïra de Skikda, auparavant	Page 144
Tableau n° 67	La durée de séjour	Page 144
Tableau n° 68	L'endroit de séjour	Page 144
Tableau n° 69	Le moyen de transport privilégié	Page 145
Tableau n° 70	Evaluation des infrastructures hôtelières et de restauration	Page 145
Tableau n° 71	Les problèmes rencontrés lors de séjour	Page 148
Tableau n° 72	La négligence des monuments et sites historiques	Page 146
Tableau n° 73	La conscience de la société locale	Page 146
Tableau n° 74	Les dépliants touristiques	Page 146
Tableau n° 75	Le caractère industriel de la Daïra empêche les touristes de revenir une autre fois	Page 148
Tableau n° 76	Le retour à la daïra de Skikda	Page 149

Liste des cartes

Carte n° 01 :	les localisations industrielles en Algérie	Page 20
Carte n° 02 :	la zone industrielle de l'Est cas d: El-Hadjar	Page 21
Carte n° 03 :	Les équipements et activités touristique en Algérie	Page 53
Carte n° 04 :	La Situation administratif de la d'aira de Skikda	Page61
Carte n° 05 :	Les grands ensembles topographiques dan la daïra	Page63
Carte n° 06 :	Les Infrastructure de base dan la daïra de Skikda	Page77
Carte n° 07 :	La Répartition des activités industrielles dans la daïra de Skikda	Page85
Carte n° 08 :	Les plages polluées dans la daïra de Skikda	Page100
Carte n° 09 :	La répartition des différents établissements d'hébergement dans la daïra de Skikda	Page110
Carte n° 10 :	La répartition des différents sites et monuments archéologiques dans la daïra de Skikda	Page 117
Carte n° 11:	La localisation de la ZET de B en M'hidi dans la daïra de Skikda	Page 125
Carte n° 12:	Les potentialités touristiques dans la daïra de Skikda	Page 126

Liste des graphiques

Graphique n° 01	Part d'investissement par industrie dans le premier plan quadriennal	Page 13
Graphique n° 02	Part d'investissement par industrie dans le second plan quadriennal	Page 14
Graphique n° 03	l'évolution de l'utilisation du territoire national par l'industrie	Page 23
Graphique n° 04	l'évolution de la balance post-voyage	Page 43
Graphique n° 05	Evolution de la population de la Daïra de Skikda entre 1966-2011	Page 66
Graphique n° 06	Structure de la population de La Daïra de Skikda par sexe en 2011	Page70
Graphique n° 07	Structure de la population de la Daïra de Skikda par tranche d'âge en 2001	Page72
Graphique n° 08	Taux du chômage: Daïra de Skikda par commune et la wilaya en 2011	Page 73
Graphique n° 09	Répartition de la population occupée de la Daïra par secteur d'activité	Page74
Graphique n° 10	Répartition du parc de logement total par commune dans la Daïra en 2011	Page75
Graphique n° 11	Répartition du parc de logement total par commune de la Daïra en 2011	Page 75
Graphique n° 12	Répartition du parc de logement total selon la nature par commune de la Daïra en 2011.	Page 76
Graphique n° 13	L'usage de l'internet par les agences de voyage	Page 105
Graphique n° 14	La capacité d'accueil par commune toute structure d'hébergement à la daïra	Page107
Graphique n° 15	la capacité d'accueil selon les différentes structures d'hébergement à la daïra	Page107
Graphique n° 16	la répartition des capacités des campings par commune à la Daïra	Page111
Graphique n° 17	Répartition de la capacité d'accueil dans les 3 communes de la Daïra selon les différents établissements d'hébergements	Page112
Graphique n° 18	Répartition du réseau routier selon le type de routes dans la Daïra	Page113
Graphique n° 19	Distribution du réseau routier à travers les 3 communes de la Daïra selon le type de route	Page 114
Graphique n°20	Nombre total de touristes de 2007 à 20	Page 121
Graphiquen° 21	l'évolution du nombre des touristes entre 2007 et 2011	Page 122

Graphique n° 22	les nombre de touristes selon les trimestres des années entre 2007-2011	Page 123
Graphique n° 23	Réalisation des projets touristiques par les investisseurs	Page 129
Graphique n° 24	les conditions à respecter dans la conception des projets touristiques	Page 131
Graphique n° 25	Le but souhaité des projets touristiques	Page 132
Graphique n° 26	la serviabilité des modes du transport pour le tourisme	Page133
Graphique n° 27	L'échange d'idée et d'intérêt avec les touristes	Page133
Graphique n° 28	l'influence des projets touristiques sur la société locale	Page134
Graphique n° 29	Les contraintes du développement touristique	Page135
Graphique n° 30	Le type de pollution dans la daïra.	Page 136
Graphique n° 31	les sources de la pollution au niveau de la Daïra	Page 137
Graphique n° 32	le type du tourisme souhaité	Page138
Graphique n° 33	l'expansion touristique	Page 138
Graphique n° 34	L'emplacement de la ZET de Ben M'hidi	Page 139
Graphique n° 35	L'efficacité de l'activité touristique	Page 140
Graphique n° 36	saison préférée pour le tourisme	Page 147
Graphique n° 37	le projet touristique préféré	Page 148

Liste des photos

Photo n°1	Port industriel	Page 79
Photo n°2	Port de Pache	Page 79
Photo n°3	Activité minier (filfila)	Page 84
Photo n°4	La zone industrielle	Page 88
Photo n°5	Rejet des eaux de traitement de la CTE	Page 96
Photo n°6	Pollution par les hydrocarbures de la plage de Ben M'HIDI après échouage d'un pétrolier en 2003	Page 96
Photo n°7	La pollution atmosphérique à la ville de Skikda	Page 97
Photo n°8	HôtelSALAM Skikda	Page 107
Photo n°9	Théâtre romain	Page 115
Photo n°10	Gare ferroviaire	Page 115
Photo n°11	Théâtre municipal	Page 116
Photo n°12	Hôtel de ville	Page 116
Photo n°13	Palais MERIEM AZZA	Page 118
Photo n°14	LA Plage de Stora	Page 118
Photo n°15	La plage de Ben M'HIDI	Page 118
Photo n°16	La foret de Stora	Page 119
Photo n°17	L'activité artisanale	Page 121
Photo n°18	Projet en cours	Page 142
Photo n°19	Projet en cours	Page 142

Liste des schémas

L'organigramme de la direction

page 103



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، أوامر ومراسيم
قرارات، مقررات، منشور، إعلانات وبلاغات

ABONNEMENT ANNUEL	TUNISIE ALGERIE MAROC MAURITANIE	ETRANGER	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT Aboonnements et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE 7, 9, et 13 Av. A. Benbarek — ALGER Tél : 65-18-15 à 17 - C.C.P. 3200-50 ALGER
	1 ad	1 ad	
Edition originale -----	100 D.A.	150 D.A.	
Edition originale et sa traduction -----	200 D.A.	300 D.A. (frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 2,50 dinars ; Edition originale et sa traduction, le numéro : 5 dinars — Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés. Prière de joindre les dernières bandes pour renouvellement et réclamation. Changement d'adresse : ajouter 3 dinars. Tarif des insertions : 20 dinars la ligne

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX — LOIS, ORDONNANCES ET DECRETS
ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES
(TRADUCTION FRANÇAISE)

SOMMAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Décret n° 85-11 du 26 janvier 1985 portant ratification de la décision n° 6-23 du conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, amendant les articles 1, 15 et 20 de la convention constitutive de la société arabe des travaux pétroliers, faite à Koweït le 1er décembre 1979, p. 58.

SOMMAIRE (Suite)

LOIS ET ORDONNANCES

Loi n° 85-02 du 26 janvier 1985 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale, p. 59

DECRETS

Décret n° 85-12 du 26 janvier 1985 définissant et organisant les activités hôtelières et touristiques, p. 62.

Décret n° 85-13 du 26 janvier 1985 fixant les conditions d'utilisation des plages, p. 66.

Décret n° 85-14 du 26 janvier 1985 fixant les conditions de création et d'exploitation des terrains de camping, p. 68.

Décret n° 85-15 du 26 janvier 1985 portant organisation et fonctionnement des offices de tourisme des fédérations de wilayas et de la fédération nationale des offices de tourisme, p. 69.

ARRÊTES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

PREMIER MINISTRE

Arrêté du 22 décembre 1984 portant création des commissions paritaires compétentes pour certains corps de fonctionnaires de l'école nationale d'administration, p. 71.

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêtés du 29 décembre 1984 portant nomination de magistrats militaires, p. 72.

MINISTRE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 17 décembre 1984 portant modification de la répartition détaillée des recettes et des dépenses des secteurs sanitaires et des établissements hospitaliers spécialisés, p. 72.

MINISTRE DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Arrêté du 6 janvier 1985 portant désignation des membres du conseil d'administration de l'Institut supérieur de gestion et de planification, p. 80.

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX

Décret n° 85-11 du 26 janvier 1985 portant ratification de la décision n° 6-23 du conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole, amendant les articles 1, 15 et 20 de la convention constitutive de la société arabe des travaux pétroliers, faite à Koweït le 1er décembre 1979.

Le Président de la République.

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères,

Vu la Constitution et notamment ses articles 111-17° et 158 ;

Vu l'ordonnance n° 76-36 du 20 avril 1976 portant ratification de la convention relative à la création de la société arabe de services pétroliers, signée le 23 novembre 1975 à Riyad ;

Vu la décision n° 6-23 du conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole amendant les articles 1, 15 et 20 de la convention constitutive de la société arabe des travaux pétroliers, faite à Koweït le 1er décembre 1979 ;

Vu la loi n° 85-01 du 12 janvier 1985 portant approbation de la décision n° 6-23 du conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole amendant les articles 1, 15 et 20 de la convention constitutive de la société arabe des travaux pétroliers, faite à Koweït le 1er décembre 1979 ;

Décrète :

Article 1er. — Est ratifiée et sera publiée au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire, la décision n° 6-23 du Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole amendant les articles 1, 15 et 20 de la convention constitutive de la société arabe des travaux pétroliers, faite à Koweït le 1er décembre 1979.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 26 janvier 1985.

Chadli BENDJEDID,

Décision du conseil des ministres n° 6-23 portant amendements de certains articles de la Charte constitutive de la société arabe des travaux pétroliers.

Le conseil des ministres :

— Après lecture de la convention portant création de l'O.P.A.E.P. et de la Charte constitutive de la société arabe des travaux pétroliers.

Sur proposition du secrétariat général suite à la demande du président du conseil d'administration de la société en date du 31 novembre 1979.

— Sur recommandation du bureau exécutif n° K-35-1979 en date du 21 décembre 1979.

Décide de ce qui suit :

I — Compléter l'alinéa 7 de l'article 1 de la convention, relatif à la dénomination et à la raison sociale de la société par l'expression suivante : « Ainsi que toute société créée sous l'égide de l'O.P.A.E.P. ».

II — Amender l'article 15 de la convention qui se présente désormais comme suit :

La société et les sociétés spécialisées dans tous les Etats membres sont exonérées de taxes, d'impôts, de charges et de frais financiers pour toutes les opérations entrant dans leur champ d'activité. Il s'agit :

1° d'impôts sur les revenus ;

2° de droits de douanes sur les produits d'importation, équipements et matériels nécessaires à l'activité de la société et des sociétés spécialisées ;

3° des formalités et des restrictions relatives aux importations ;

4° des contraintes et des taxes relatives à la liberté de circulation des équipements et des biens propres à la société et aux sociétés spécialisées et nécessaires à leurs activités ;

5° des droits d'enregistrement, d'établissement, des frais de notariat, des taxes relatives à l'augmentation du capital, à la dissolution de la société et à sa liquidation.

L'exonération stipulée dans l'alinéa 1 du présent article ne concerne pas le partenaire étranger dans le cas où il sera associé dans les sociétés spécialisées.

III — Compléter l'article 20 de la convention par l'expression suivante : « les salaires et rémunération du personnel de la société sont exempts d'impôts ».

Koweït, le 1er décembre 1979.

LOIS ET ORDONNANCES

Loi n° 85-02 du 26 janvier 1985 modifiant et complétant l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 portant code de procédure pénale.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 151, 154 et 164 à 182 ;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;

Vu l'ordonnance n° 71-28 du 22 avril 1971, complétée, portant code de justice militaire ;

Après adoption par l'Assemblée populaire nationale ;
Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er. — Les dispositions des articles ci-dessous énumérés de l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966 sont modifiées comme suit :

« Art. 15. — Ont la qualité d'officier de police judiciaire :

- 1°) les présidents des assemblées populaires communales ;
- 2°) les officiers de la gendarmerie nationale ;
- 3°) les commissaires de police ;

4°) les officiers de police ;

5°) les gradés et gendarmes comptant au moins trois (3) ans de service dans la gendarmerie nationale, désignés par arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre de la défense nationale, après avis d'une commission ;

6°) les inspecteurs de la sûreté nationale comptant au moins trois (3) ans de service en cette qualité et désignés par arrêté conjoint du ministre de la justice et du ministre de l'intérieur et des collectivités locales, après avis d'une commission ;

7°) les officiers et sous-officiers de la sécurité militaire spécialement désignés par arrêté conjoint du ministre de la défense nationale et du ministre de la justice.

La composition et le fonctionnement de la commission prévue au présent article sont déterminés par décret.

« Art. 16. — Les officiers de police judiciaire ont compétence dans les limites territoriales où ils exercent leurs fonctions habituelles.

Toutefois, ils peuvent, en cas d'urgence, opérer sur toute l'étendue du ressort de la cour à laquelle ils sont rattachés.

Ils peuvent également opérer, en cas d'urgence, sur toute l'étendue du territoire de la République algérienne démocratique et populaire lorsqu'ils y sont requis par un magistrat régulièrement saisi. Ils doivent être assistés d'un officier de police judiciaire exerçant ses fonctions dans l'agglomération intéressée.

Dans les cas prévus aux deux alinéas précédents le procureur de la République, dans le ressort duquel ils sont appelés à opérer, est préalablement tenu informé.

Dans toute agglomération urbaine, divisée en circonscriptions de police, les commissaires et officiers de police, exerçant leurs fonctions dans l'une d'elles ont compétence sur toute l'étendue de l'agglomération.

Les dispositions des deuxième, troisième, quatrième et cinquième alinéas du présent article ne sont pas opposables aux officiers de police judiciaire de la sécurité militaire, qui ont compétence sur l'ensemble du territoire national ».

« Art. 19. — Sont agents de police judiciaire, les fonctionnaires des services de police, les gradés de la gendarmerie nationale, les gendarmes et les personnels de la sécurité militaire qui n'ont pas la qualité d'officiers de police judiciaire ».

« Art. 20. — Les agents de police judiciaire n'ayant pas la qualité d'officier de police judiciaire secondent les officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions. Ils constatent les infractions à la loi pénale en se conformant aux ordres de leurs chefs et à la réglementation du corps auquel ils appartiennent et ils recueillent tous renseignements en vue de découvrir les auteurs des infractions ».

« Art. 21. — Les chefs de district, les ingénieurs, les agents techniques et les techniciens spécialisés des forêts et de la défense et la restauration des sols, recherchent et constatent par procès-verbaux, les délits et contraventions à la loi forestière, à la législation sur la chasse, à la police du roulage et à toutes les réglementations où ils sont spécialement désignés, suivant les conditions fixées par les textes spéciaux ».

« Art. 22. — Les agents techniques et les techniciens spécialisés des forêts et de la défense et restauration des sols, suivent les choses enlevées dans les lieux où elles ont été transportées et les mettent sous séquestre.

Ils ne peuvent, toutefois, pénétrer dans les maisons, ateliers, bâtiments, cours et enclos adjacents, qu'en présence d'un officier de police judiciaire qui ne peut se refuser à les accompagner et qui signe le procès-verbal de l'opération à laquelle il a assisté. Ces visites ne peuvent être effectuées avant cinq (5) heures et après vingt (20) heures ».

« Art. 23. — Les chefs de district et agents des forêts et de la défense et restauration des sols conduisent devant le procureur de la République ou l'officier de police judiciaire le plus proche, tout individu surpris en flagrant délit sauf si la résistance du délinquant constitue pour eux une menace grave.

Dans ce cas, ils dressent un procès-verbal sur toutes les constatations faites, y compris la constatation de la rébellion et l'adressent directement au ministère public,

Les chefs de district et agents techniques des forêts et de la défense et restauration des sols, peuvent, dans l'exercice des fonctions visées à l'article 21, requérir directement la force publique ».

« Art. 24. — Le procureur de la République, le juge d'instruction et les officiers de police judiciaire peuvent requérir les chefs de district et agents des forêts et de la défense et restauration des sols, afin de leur prêter assistance ».

Art. 118. — Le juge d'instruction ne peut délivrer un mandat de dépôt qu'après interrogatoire et si l'infraction comporte une peine délictuelle d'emprisonnement ou une autre peine plus grave.

Le procureur de la République peut demander au juge d'instruction de délivrer un mandat de dépôt.

Si dans les conditions visées à l'alinéa 1, le juge d'instruction ne satisfait pas à la demande motivée de détention préventive requise par le procureur de la République, le ministère public peut introduire un appel contre ladite décision auprès de la chambre d'accusation qui doit statuer dans le délai de dix (10) jours.

L'agent chargé de l'exécution du mandat de dépôt remet l'inculpé au surveillant chef de l'établissement pénitentiaire, lequel lui délivre une reconnaissance de la remise de l'inculpé ».

« Art. 126. — En toute matière, la mise en liberté provisoire, lorsqu'elle n'est pas de droit, peut être ordonnée d'office par le juge d'instruction, après avis du procureur de la République, à charge pour l'inculpé de prendre l'engagement de se présenter à tous les actes de la procédure aussitôt qu'il en sera requis et de tenir informé le magistrat instructeur de tous ses déplacements.

Le procureur de la République peut également la requérir à tout moment. Le juge d'instruction est tenu de statuer dans le délai de quarante huit (48) heures à compter de ces réquisitions. A l'expiration de ce délai, et si le juge d'instruction n'a pas statué, l'inculpé est immédiatement mis en liberté ».

« Art. 207. — Elle est saisie, soit par le procureur général, soit par son président, des manquements relevés à la charge des officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions. Elle peut se saisir d'office, à l'occasion de l'examen de la procédure qui lui est soumise.

Toutefois, en ce qui concerne les officiers de police judiciaire de la sécurité militaire, la chambre d'accusation d'Alger, est seule compétente. Elle est saisie par le procureur général, après avis du procureur militaire de la République près le tribunal militaire territorialement compétent ».

« Art. 208. — Une fois saisie, la chambre d'accusation fait procéder à une enquête ; elle entend le procureur général en ses réquisitions, l'officier de police judiciaire en cause en ses moyens de défense. Ce dernier doit avoir été préalablement mis à même de prendre connaissance de son dossier d'offi-

استمارة استبيان

Questionnaire

جامعة باجي مختار عنابة

Université Badji Mokhtar Annaba

كلية علوم الأرض

Faculté des Sciences de la Terre

قسم التهيئة

Département D'Aménagement

مذكرة مقدمة لنيل شهادة الماجستير: تخصص تهيئة حضرية

Mémoire soumise en vue d'obtention du diplôme de magister

En Aménagement. Option : Aménagement Urbain

Réalisée par : Sehab Habiba

من إعداد الطالبة: سحاب حبيبة

Encadrée par le docteur : Guerfia Saddek

تحت إشراف الدكتور: قرفية صادق

نرجو منكم الإجابة على هذه الأسئلة و نعدكم بأنها لا تستخدم الا للأغراض العلمية لهذا البحث

Veiller répondre aux questions et nous vous informons qu'il ne s'agit que d'une étude scientifique

الشكر الجزيل منا و منكم

Merci beaucoup

2012/2013

Les touristes :

1. Le sexe : masculin féminin
2. L'Age : 18_30 45_60
3. Situation sociale : marié célibataire
4. Profession : cadre d'état retraité profession libre
 Employé chômeur étudiant
5. Niveau éducatif : universitaire lycée
 Moyen primaire
6. D'où vous êtes ? : de l'intérieure de l'Algérie
 de l'extérieure de l'Algerie
7. Vous voyager pour le tourisme : 1 fois plusieurs fois
8. Vous avez choisie la daïra de skikda pour ? :
 Les plages Les montagnes
 La ville Les activités culturelles
9. Avez-vous déjà visiter la daïra de Skikda (Skikda _ Hamadi Krouma _ Filfla) :
 Oui Non
10. Quel est l'endroit de votre séjour : hôtels louer une maison
 Camping chez la famille et les amies
11. Quel moyen préférez-vous l'utilisé dans la ville :
 Voiture bus marché à pied
12. Est-ce que les moyens du transport disponible sont suffisants pour se déplacer dans la ville :
oui non
13. Comment vous-avez trouvé l'infrastructure de restauration :
 Bonne état moyen mauvaise
14. Est-ce que les prix des repas sont :
 Élevés bas
abordable
15. Comment vous-avez trouvé l'infrastructure d'hébergement :
 Mauvaise moyenne bonne état
16. Est-ce que les prix d'hébergement sont :
 Élevés bas
abordable
17. Comment évaluez-vous les prestations au niveau des structures touristique (qualité) :
 mauvaise moyenne bonne
18. Quels sont les problèmes que vous-avez rencontrés durant votre séjour ?
 Problème sécuritaires la cherté des prestations touristique
 Problème de transport le mauvais accueil des habitants
19. voyez-vous une négligence des sites et moments historique par les autorités ?
oui non
20. Comment trouvez-vous la population locale de la daïra de Skikda ?
 Des gens hospitaliers des gens non conscients de la culture touristique

Ignoré

21. Précisez avez-vous reçue des dépliant sur les sites touristique locaux et les différents prestations ? oui non
22. Quel sont vos saisons préférées pour le tourisme à la daïra de Skikda
 L'été le printemps l'hive l'automne
23. Est-ce que les conception des projets touristique sont attirantes et représentent-ils les atouts touristiques ? oui non
24. Quel sont les projets touristique essentiels pour la daïra ?
 Complexes touristiques villages touristique hôtels
 Autre projets
25. Autant que touriste asques la vocation industrielle de la daïra vous empêché de revenir une autre fois ? Oui non
26. Voulez-vous rendre visite une autre fois à la daïra de Skikda ?
 Oui non
27. Recommandez-vous une autre personne pour rendre visite à la daïra de Skikda ?
oui non

السياح

- 1- الجنس ذكر أنثى
- 2- السن من 18-30 سنة من 30-45 سنة من 45-60 سنة من أكثر من 60 سنة
- 3- الحالة الاجتماعية : متزوج متزوج طالب مهنة
- 4- المهنة : إطار عامل متقاعد طالب مهنة
- 5- المستوى التعليمي ثانوي جامعي متوسط ابتدائي
- 6- من أين جئت؟ من داخل الجزائر من خارج الجزائر حدد (البلد) (.....)
- 7- من أين جئت؟ من داخل سكيكدة من خارج سكيكدة حدد (الولاية) (.....)
- 8- تأتي من أجل رحلة مرة في السنة عدة مرات في السنة
- 9- من سكيكدة من البحر الجبال مدينة (المعالم الأثرية) النشاطات الثقافية
- 10- هل سبق لك وأن قمت بزيارة مدينة سكيكدة نعم لا
- 11- ما هي المدة التي ستقضيها في مدينة سكيكدة بالأيام.....
- 12- ستقيم ؟ فندق كراء بيت مخيم الأقارب أو الأصدقاء
- 13- ماهي وسيلة النقل التي يفضلها للذهاب في المدينة ؟ سيارة حافلة سيراً على الأقدام
- 14- هل وسائل النقل كافية للتنقل بليل أزجاج نعم لا
- 15- كيف وجدت هياكل الإطعام رديئة متوسطة جيدة
- 16- هل وجدت أسعار الوجبات الغذائية مرتفعة مقبولة منخفضة
- 17- كيف وجدت هياكل الإيواء رديئة متوسطة جيدة
- 18- هل وجدت أسعار معتدلة مرتفعة مقبولة منخفضة
- 19- كيف تقيم الخدمات السياحية على مستوى هياكل السياحة؟ رديئة متوسطة جيدة
- 20- ما هي المشاكل التي واجهتكم أثناء إقامتكم في مدينة سكيكدة؟
- مشاكل أمنية مشاكل في النقل ارتفاع في أسعار سوء الضيافة والاستقبال من طرف السكان المحليين
- 21- هل ترى انه هناك إهمال للمعالم السياحية من طرف القائمين عليها؟ نعم لا
- 22- كيف تجدون الاستقبال والضيافة من طرف السكان المحليين؟ سيئ متوسط جيد
- سكان ليس لديهم وعي وثقافة سياحية

لا لا أدري

23 هل زودتم بمنشورات عن المعالم السياحية المحلية و [] طة والمناسبات؟ [] نعم
لا

24 ما هي الفصول التي تفضلونها لل [] في سكيكدة؟ [] الشتاء [] الربيع
الصيف [] الخريف []

25 هل تصاميم المشاريع السياحية جذابا و [] خصائص المنطقة؟ [] نعم [] لا

26 ما هي المشاريع السياحية التي تفضلونها في منطقة التوسع السياحي (ZET) بن مهيدي؟

 فنادق قرى مناطق سياحية

مشاريع أخرى

27 كسائح هل يمنعك كون مدينة سكيكدة منطقة صناعية بالدرجة الأولى (ملوثة) ، من زيارتها مرة أخرى؟
لا [] نعم []

28 هل ترغب في العود [] أخرى؟ [] نعم [] لا

29- هل تود [] أحد بزيارتها؟ [] نعم [] لا لماذا؟

تعليقات أخرى

.....
.....
.....
.....
.....

السكان المحليين

- 1 - الجنس ذكر أنثى
- 2 - السن من 18-30 سنة من 30-45 سنة من 45-60 سنة من أكثر من 60 سنة
- 3 - الحالة الاجتماعية : كزب متزوج طاب مهنة
- 4 - المهنة : إداري عامل متقاعد طالب مهنه
- 5 - المستوى التعليمي : ابتدائي ثانوي جامعي متوسط لا
- 6 - هل تتمنى أن يقوم المستثمرون بـ [] مشاريع سياحية ؟ نعم لا
- 7 - ما هي طبيعة المشروع الذي تريده ؟ ثقافي إيواء وإطعام
- 8 - ما هي الشروط التي يجب توفرها في المشاريع السياحية ؟ توفير فرص عمل للمحليين احترام البيئة أخرى

- أذكر بالترتيب اثنين منهم (2-1) -

- 9 - هل تنتظر إلى المشروع السياحي على أنه : مصلحة عمل محلية للمدينة إجتماعي أخرى - أذكر بالترتيب

اثنين منها (2-1)

- هل نظام النقل بنوعيه العام والخام [] خدم السياحة ؟ لا
- 10 - هل تشجعون وجود تفاعل بينكم وبين السواح من أجل تبادل الأفكار والإهتمام [] المهنية [] افية والدينية ؟ نعم لا
- 11 - هل توجد تأثيرات سلبية على الثقافة المحلية والمب [] يتسبب فيها السواح نعم لا
- 12 - هل توجد مشاكل تعيق تطور السياحة في دائرة سكيكدة (بلدية سكيكدة - بلدية فلفلة - بلدية حمادي كرومة) ؟ نعم لا

- إذا كان الجواب بنعم، فما هي المشاكل المعيقة؟

- التلوث عدم سلامة عقارات الوضع الأمني =

أذكرها بالترتيب (3-2-1) .

- 13 - ما نوع التلوث التي تعاني منه دائرة سكيكدة ؟ تلوث جوي تلوث بحري تلوث [] (رمي النفايات) تلوث سمعي - أذكرها

بالترتيب (4-3-2-1) .

- 14 - من المسؤول عن مصادر التلوث ؟ المصانع (المنطقة [] بية سونطراك) وسائل النقل عدم وجود محطة معالجة مياه المستعملة كثرة ورش البناء

- 15 - ما هي أنواع السياحة التي تراها مناسبة في دائرة سكيكدة ؟ سياحة ثقافية سياحة [] موية والبحرية سياحة الأ [] والمؤتمرات السياحة الترفيهية والإستجمامية أخرى

- 16 - هل تؤيد توسع السياح [] وجود في الدائرة؟ نعم لا

17 هل تعرف منطقة التوسع السياحي (T) العربي بن مهيدي نعم لا

18 إذا كان الجواب بنعم هل موقع منطقة التوسع السياحي ملائم؟

نعم

لا

19 إذا كان الجواب بلا، ما هو الموقع المناسب حسب رأيكم

20 حسب رأيك، هل دائرة سكيكدة تمارس نشاط سياحي فعال حاليا، يكسبها الطابع السياحي بالدرجة

الاولى؟

نعم

لا

21 إذا كان الجواب بلا ما هي الأسباب، و النقااص التي تعيق فعالية نشاطها السياحي؟

كون معظم الإستثمارات ذات صناعية المشاريع السياحية الحالية غير مخططة و غير منظمة

نقص بأكل الإيواء هياكل الإطعام إهمال المعالم السياحية من طرف القائمين عليها

لعدم وجود المناطق السياحية الطبيعية جميلة

أذكرها بالترتيب (1-2-3-4-5-6)

22 حسب رأيك، بإمكان أن تكون دائرة سكيكدة سياحية بالدرجة الاولى مستقبلا على حساب النشاط

الصناعي؟

نعم لا تكون منطقة صناعية و سياحية في نفس الوقت - أذكرها

بالترتيب (1-2-3)

23 ما هي إقتراحاتك للترقية السياحية في المنطقة؟

.....
.....
.....
.....

Résumé :

Le présent travail consiste à aborder un sujet d'actualité et d'intérêt national ; c'est le conflit entre le tourisme et l'industrie en Algérie plus précisément dans la daïra de SKIKDA ou s'abrite un pôle pétrochimique datant de la politique socialiste adoptée après l'indépendance qui s'applique par le principe « des industries -industrialisantes ».

L'économie algérienne aujourd'hui est encore basée principalement sur la production et l'export des hydrocarbures, l'exploitation de cette ressource non renouvelable engendre plusieurs problèmes de divers dimensions, en revanche le tourisme représente une alternative de grande importance.

Au cours de ce travail, nous avons choisi comme cas d'étude la Daïra de Skikda pour rendre compte de cette conflictualité. Nous avons entrepris deux types d'enquêtes différentes mais complémentaires ; administrative et sur terrain afin de collecter les différents données qui seront utiles à faire confirmer ou démentir les hypothèses.

Le but de cette étude consiste à mettre en relief les potentialités et les contraintes liées à toute opération de promotion touristique pour arriver à déterminer la relation entre la fonction industrielle existante et la fonction touristique actuelle afin d'avoir une vision sur le succès souhaité à toute planification touristique à la daïra de SKIKDA.

Mots clés : industrie-tourisme-conflit-daïra de Skikda –développement durable

Abstract:

The present work is to address a topic of national interest, it is the conflict between tourism and industry in Algeria specifically in the daïra SKIKDA or include a petrochemical pole dating from the socialist political adopted after independence that applied by the principle of "-industrializing industries"

The Algerian economy today is still based primarily on the production and export of oil, the exploitation of non-renewable resource that generates several problems of various dimensions; however tourism is an important alternative.

In this work, we have chosen as a case study the Daira Skikda to reflect this conflict. We conducted two types of surveys different but complementary administrative and field to collect the data that will be useful to confirm or refute the hypothesis.

The purpose of this study is to highlight the opportunities and constraints for any operation to promote tourism to help determine the relationship between the existing industrial function and current tourism function to have a vision of the desired success in any tourism planning to daïra of Skikda.

Keywords: industry-tourism-conflict-daïra of Skikda - sustainable Development.

الملخص:

خصصت هذه الدراسة لمعالجة موضوع من مواضيع الساعة و دو أهمية وطنية، و المتمثل في الصراع بين السياحة والصناعة في الجزائر وتحديدا في *الدائرة سكيكدة* أين يوجد القطب البتروكيميائي التي يعود تاريخ تأسيسه إلى السياسية الاشتراكية التي اعتمدت بعد الاستقلال المجسدة طبقا لمبدأ " الصناعات المصنعة" .

لا يزال الاقتصاد الجزائري يستند في المقام الأول على إنتاج وتصدير النفط، واستغلال الموارد غير المتجدد المولدة للعديد من المشاكل ذات أبعاد مختلفة، في حين وجود السياحة كبديل مهم.

اخترنا في هذا العمل دائرة سكيكدة كدراسة حالة لتحديد التداخل الموجود بين النشاط الصناعي و السياحي. لقد أجرينا نوعين من الدراسات الاستقصائية مختلفة ولكنها متكاملة الإدارية والميدانية لجمع البيانات التي من شأنها أن تكون مفيدة لتأكيد أو نفي فرضيات الدراسة.

و الغرض من هذه الدراسة هو تسليط الضوء على الفرص والمعوقات المتعلقة بأي عملية للترقية السياحة للتمكن من تحديد العلاقة بين وظيفة الصناعية القائمة ووظيفة السياحة الحالية بهدف تكوين رؤية مستقبلية للنجاح المنشود من كل التخطيط السياحة في الدائرة.

الكلمات المفتاحية: السياحة- الصناعة- الصراع- دائرة- التنمية المستدامة.